



COMMUNE DE TENNEVILLE



PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Partie II : Description des résultats de la consultation de la population

Rédigée par la Fondation rurale de Wallonie,
organisme d'accompagnement

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT : LA FONDATION RURALE DE WALLONIE.....	3
2.	CHRONOLOGIE DE L'ODR À TENNEVILLE	4
3.	L'INFORMATION ET LA CONSULTATION	5
3.1.	COMMUNICATION	5
3.2.	PRÉPARATION AVEC L'« ANCIENNE » CLDR	7
3.3.	PERSONNES-RESSOURCES ET VISITE DE TERRAIN	7
3.4.	LA CONSULTATION	9
3.5.	RÉSULTATS DE LA CONSULTATION ET RÉUNION DE SYNTHÈSE	12
4.	LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL	17
4.1.	COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL	17
4.2.	CALENDRIER ET SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE LA CLDR	18
5.	CONCLUSION	26
6.	LISTE DES ANNEXES.....	27

1. Présentation de l'organisme d'accompagnement : la Fondation rurale de Wallonie



La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis plus de 40 ans. Elle est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations-pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

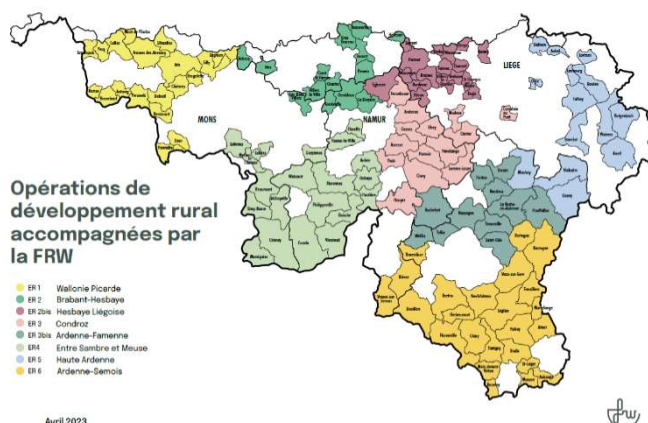
- Accompagnement des Opérations de Développement rural,
- Facilitateur Plan Bois-Energie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des plus de 130 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

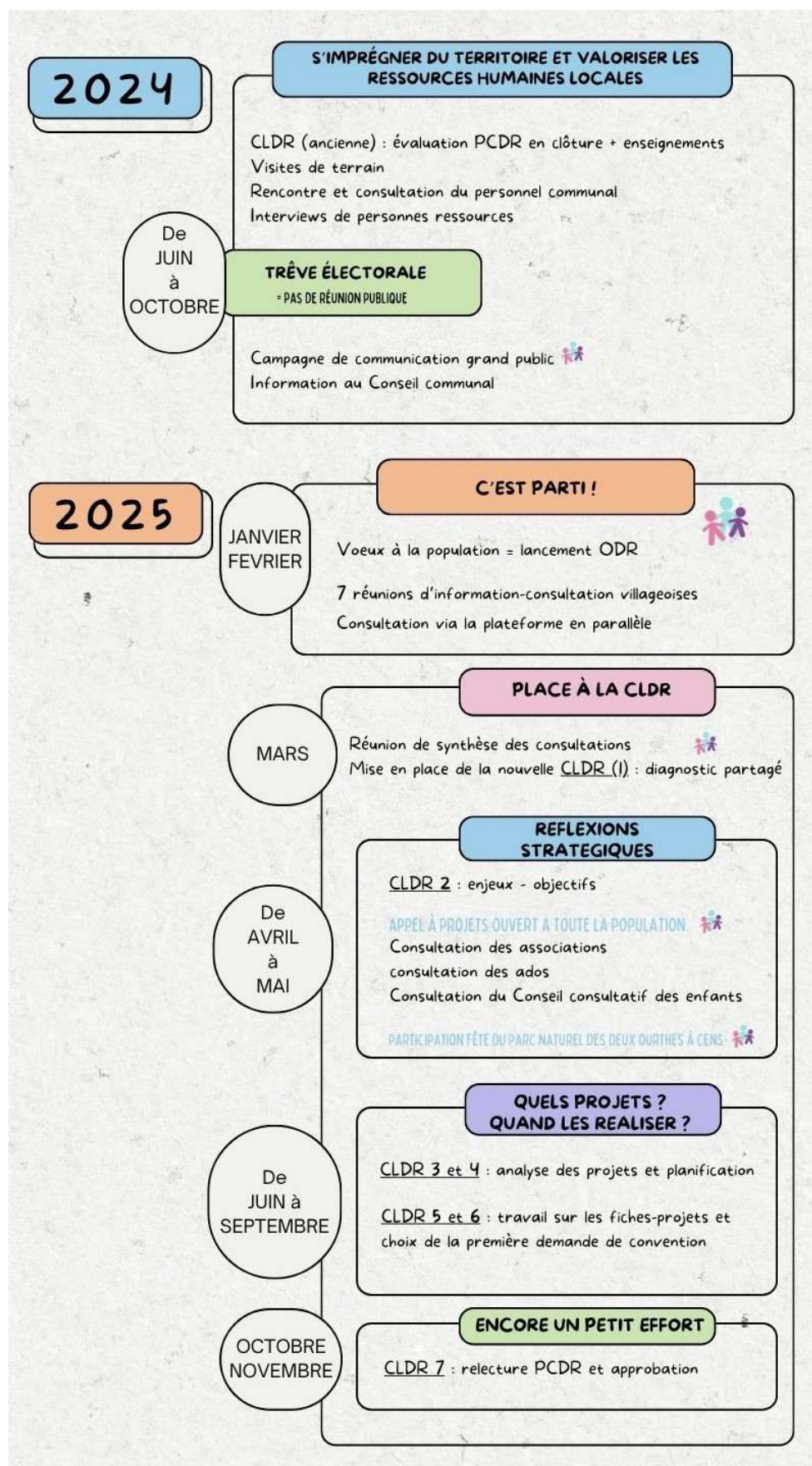
Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Tenneville est assuré par l'équipe Ardenne-Famenne située à Marloie (en vert-gris sur cette carte). www.frw.be



2. Chronologie de l'ODR à Tenneville



3. L'information et la consultation



L'ÉTAPE EN UN COUP D'ŒIL ...

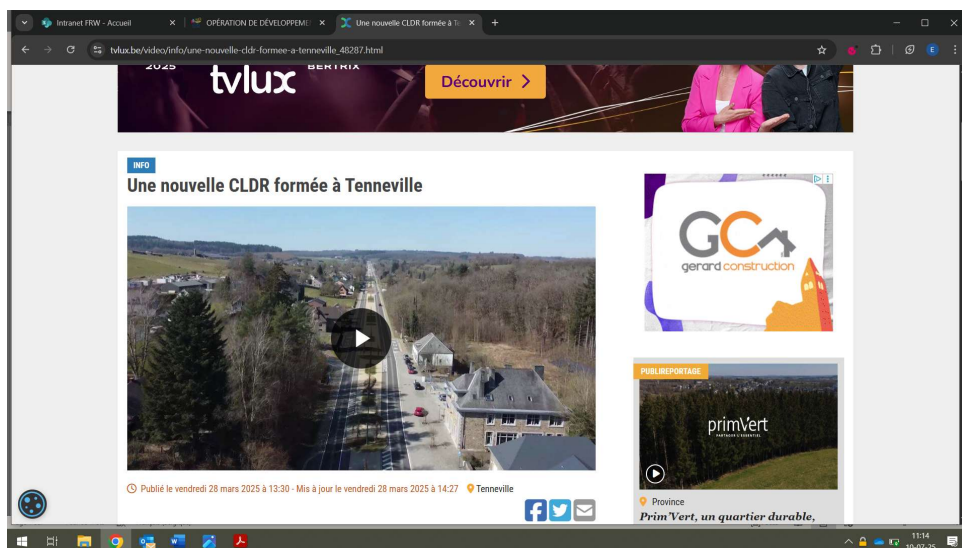
Les habitants de Tenneville ont eu l'occasion d'exprimer leurs attentes pour ce nouveau PCDR à de multiples reprises et via différents canaux : réunions villageoises, consultations en ligne, consultations spécifiques, interviews.... Systématiquement, la FRW veille à ce que la méthode de consultation proposée soit plurielle pour convenir au plus grand nombre : elle est basée sur des données objectives mais laisse le champ libre à tous les avis, elle fait appel au parlé comme à l'écrit, elle s'organise en groupes de discussion comme au niveau individuel...

Tout débute à la cérémonie des vœux communaux, rassemblant élus et habitants, au cours de laquelle les agents de développement de la FRW interviennent pour inviter la population à participer à la nouvelle ODR. De mi-janvier à début février 2025, ils mènent 7 séances d'information et de consultation dans les principaux villages de la commune : Champlon, Cens, Laneuville, Erneuville, Ortheuville, Journal, Tenneville. A ces réunions citoyennes destinées au « grand public » s'ajoutent l'information et la consultation d'acteurs-clés du territoire : une quinzaine de personnes-ressources dans des domaines divers et variés ainsi que le personnel communal. Cette première étape s'achève par une réunion de synthèse le 27 mars 2025 où sont présentés par un jeu de ping-pong entre l'auteur du PCDR et la FRW les principaux points d'attention de l'analyse socio-économique croisés avec le ressenti de la population. C'est aussi à cette date que la CLDR prend ses fonctions avec comme première mission : se présenter à la population en tant que relai !

3.1.COMMUNICATION

La communication relative à l'Opération de Développement rural fait l'objet d'une attention soutenue tout au long du processus d'élaboration du PCDR afin de rendre l'information disponible et accessible au plus grand nombre. Des outils de communication déjà en place et ayant fait leurs preuves sont exploités, comme, par exemple, le bulletin communal mensuel, le site internet www.tenneville.be ou encore la page Facebook gérée par la commune. **Pour l'occasion, le site internet dédié à l'ODR www.tenneville-odr.info est créé. Ce site est LA référence sur l'Opération de Développement rural ; il totalise, entre le 1^{er} décembre 2024 et le 17 novembre 2025, 614 visiteurs uniques.** Les toutes-boîtes, flyers, affiches et articles de presse permettent d'appuyer la diffusion de l'information. À ces supports de communication majoritairement écrits, s'ajoutent une interview radio sur Vivacité (24/03/2025) et deux reportages télé diffusés sur TVLux (8/01/25 et 29/03/2025).

Quelques exemples de visuels de communication :



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL - feuillet détachable

Et si Tenneville devenait LA commune IDEALE... grâce à vous ?

Une nouvelle Opération de Développement Rural (ODR) démarre dans votre commune ! Participez à l'une des consultations citoyennes organisées dans les différents villages de la commune.

Pourquoi venir à l'une de ces rencontres ?

1. Pour échanger sur votre cadre de vie en vue de l'améliorer ;
2. Parce qu'elles sont animées en toute neutralité par un organisme externe (FRW) ;
3. Pour passer un bon moment tout simplement !

Rejoignez-nous, dans votre village ou un autre :

Village	Date	Heure	Lieu
CHAMPLON	16 JANVIER	19h30	Auberge de Jeunesse
CENS	22 JANVIER	19h30	Maison de Village
ERNEVILLE	27 JANVIER	19h30	Maison de Village
LANEVILLE	22 JANVIER	19h30	Maison de Village
ORTHEVILLE	30 JANVIER	19h30	Maison de Village
JOURNAL	4 FÉVRIER	19h30	Maison de Village
TENNEVILLE	16 FÉVRIER	19h30	Maison de Village

IMPOSSIBLE DE NOUS REJOINDRE À L'UNE DES RENCONTRES ?

Participez sur le site tenneville-odr.info

Pas encore convaincus ?

Ces quelques mots de citoyens investis dans une ODR dissuaderont certainement vos doutes :

"Ce que j'ai retenu, c'est la portée d'impact que permet d'avoir à la fois un plan de développement rural et la mise en place de projets concrets."

"Ce que j'ai retenu, c'est la portée d'impact que permet d'avoir à la fois un plan de développement rural et la mise en place de projets concrets."

ODR Tenneville

IMAGINONS ENSEMBLE notre ruralité

Venez partager votre avis en toute convivialité lors d'une ***rencontre citoyenne** (dans votre village ou un autre)

Village	Date	Heure	Lieu
CHAMPLON	16 JANVIER	19h30	Auberge de Jeunesse
CENS	22 JANVIER	19h30	Maison de Village
ERNEVILLE	27 JANVIER	19h30	Maison de Village
LANEVILLE	22 JANVIER	19h30	Maison de Village
ORTHEVILLE	30 JANVIER	19h30	Maison de Village
JOURNAL	4 FÉVRIER	19h30	Maison de Village
TENNEVILLE	16 FÉVRIER	19h30	Maison de Village

IMPOSSIBLE DE NOUS REJOINDRE À L'UNE DES RENCONTRES ?

Participez sur le site tenneville-odr.info

Grandes soirées de clôture des rencontres citoyennes

Le mardi 27 mars à 20h à la maison rurale de Cens

ODR Tenneville

TENNEVILLE

Appel à idées dans le cadre du nouveau PCDR

Depuis fin mars, un échantillon représentatif de la population de Tenneville, la Commission locale de développement rural (CLDR), a débuté une mission d'urgence : définir un programme d'actions pour les dix ans à venir afin d'améliorer le cadre et les conditions de vie de tous les citoyens de la commune.

Grâce aux réunions de consultation villageoises menées début 2025, mais aussi à l'analyse socio-économique réalisée par le bureau d'études « Un Tour d'Avance », les membres de la CLDR disposent d'un portrait croisé de la situation actuelle à Tenneville : quels sont les atouts du territoire ? Les points faibles ? Qui attendent les citoyens ? Est-ce confirmé par les chiffres de l'analyse ?

Sur cette base, les membres de la CLDR ont défini des pistes de développement souhaitées pour l'avenir. Ils font maintenant appel à l'ensemble de la population pour recueillir des idées de projets à mener qui s'inscrivent dans cette lignée. Si vous souhaitez faire une proposition de projet (jusqu'au 17 mai au plus tard), rendez-vous sur le site www.tenneville-odr.info ou demandez un formulaire papier à la Commune auprès de Fanny Guekne.

TENNEVILLE

Nouvelle opération de développement rural : un appel aux citoyens est lancé

La Commune de Tenneville démarre une nouvelle opération de développement rural. Les habitants sont invités à donner leur vision du territoire lors des réunions de consultation organisées dans les différents villages ou via le site tenneville-odr.info.

Une soirée conviviale permettra à chacun de découvrir les résultats de ces consultations ainsi que le portrait de la commune dressé par un bureau d'études externe, le jeudi 27 mars à 20h à la maison rurale de Cens.

Calendrier des réunions

Le jeudi 16 janvier à 19 h 30 à l'Auberge de Jeunesse de Champlon.

Le mardi 21 janvier à 19 h 30 à la maison rurale de Cens-Tresfontaine.

Le mercredi 22 janvier à 19 h 30 à la maison de village de Laneville-au-Bois.

Le lundi 27 janvier à 19 h 30 à la maison de village d'Erneville.

Le jeudi 30 janvier à 19 h 30 à la maison de village d'Ortheville.

Le mardi 4 février à 19 h 30 à la maison de village de Journal.

Le mercredi 5 février à 19 h 30 à la salle Le Foyer à Tenneville.

Le jeudi 27 mars à 20 h : soirée de clôture des consultations à la maison rurale de Cens.

Ceux qui le souhaitent peuvent aussi postuler à la CLDR (commission locale de développement rural). Cette commission composée de 1/4 de mandataires et de 3/4 d'habitants représentant tous les villages définira les grandes orientations pour l'avenir de la commune et les projets à mettre en œuvre selon les idées des citoyens. Candidatures à envoyer à famenne@frw.be pour le 15 février au plus tard.

➔ Plus d'infos : 08421 98 60 ou famenne@frw.be.

TENNEVILLE

Les citoyens consultés pour le nouveau PCDR

La commune de Tenneville démarre une nouvelle Opération de Développement rural. Les habitants sont invités à donner leur vision du territoire lors des réunions de consultation organisées dans les différents villages ou via le site tenneville-odr.info.

Une soirée conviviale permettra à chacun de découvrir les résultats de ces consultations ainsi que le portrait de la commune dressé par un bureau d'études externe, le jeudi 27 mars 2025 à 20h à la maison rurale de Cens.

Calendrier :

- 16/01 à 19h30 à l'Auberge de Jeunesse Champlon
- 21/01 à 19h30 à la maison rurale de Cens-Tresfontaine
- 22/01 à 19h30 à la maison de village de Laneville-au-Bois
- 27/01 à 19h30 à la maison de village d'Erneville
- 30/01 à 19h30 à la maison d'Ortheville
- 4/02 à 19h30 à la maison de village de Journal
- 5/02 à 19h30 à la salle Le Foyer à Tenneville
- 27/03 à 20h — soirée de clôture des consultations à la maison rurale de Cens

Les plus mordus peuvent aussi postuler à la CLDR (Commission locale de Développement rural). Cette commission composée d'14 de mandataires et de 3/4 d'habitants représentant tous les villages définira les grandes orientations pour l'avenir de la commune et les projets à mettre en œuvre selon les idées des citoyens. Candidature à envoyer à famenne@frw.be pour le 15 février 2025 au plus tard.

Plus d'infos : 08421 98 60 ou famenne@frw.be ■ SUDINFO

Rejoignez-nous, dans votre village ou un autre :

Village	Date	Heure	Lieu
CHAMPLON	16 JANVIER	19h30	Auberge de Jeunesse
CENS	22 JANVIER	19h30	Maison de Village
ERNEVILLE	27 JANVIER	19h30	Maison de Village
LANEVILLE	22 JANVIER	19h30	Maison de Village
ORTHEVILLE	30 JANVIER	19h30	Maison de Village
JOURNAL	4 FÉVRIER	19h30	Maison de Village
TENNEVILLE	16 FÉVRIER	19h30	Maison de Village

IMPOSSIBLE DE NOUS REJOINDRE À L'UNE DES RENCONTRES ?

Participez sur le site tenneville-odr.info

Pas encore convaincus ?

Ces quelques mots de citoyens investis dans une ODR dissuaderont certainement vos doutes :

"Ce que j'ai retenu, c'est la portée d'impact que permet d'avoir à la fois un plan de développement rural et la mise en place de projets concrets."

"Ce que j'ai retenu, c'est la portée d'impact que permet d'avoir à la fois un plan de développement rural et la mise en place de projets concrets."

ODR Tenneville

La première réunion a lieu le 16 janvier. © D.R

3.2. PRÉPARATION AVEC L'« ANCIENNE » CLDR

La FRW a accompagné l'opération précédente et a, de ce fait, une complicité de longue date avec la CLDR. Les agents de développement ont donc impliqué les membres de CLDR dans la préparation de la nouvelle Opération de Développement rural :

Séance du 22/04/24 : cette réunion était consacrée à l'évaluation de l'ODR précédente. Répartis en sous-groupes, les membres de la CLDR, munis d'un tableau de synthèse par défi des projets (réalisés, en cours, abandonnés...), répondent à la question suivante : *au vu des éléments donnés mais aussi de votre propre ressenti, quelle cotation donneriez-vous à l'atteinte de ce défi ?*

Le bilan du PCDR est très positif avec 79% de projets initiés et une appréciation moyenne de 7,5/10 par la CLDR. A noter que la CLDR suggère que les axes « mobilité » et « social » soient renforcés dans le futur PCDR.

Ensuite, après un rappel des moments-clés de la participation citoyenne à Tenneville tout au long des 10 ans de mise en œuvre du PCDR, la FRW propose aux membres présents de remplir individuellement un blason qui reprend les questions suivantes :

- ✓ *Mon coup de cœur sur l'ODR en général, ce que j'ai apprécié*
- ✓ *Domage que ... un regret sur l'ensemble de l'ODR*
- ✓ *Mon ressenti sur la CLDR, ce que j'ai aimé, ce que j'ai moins bien vécu, ce que je propose d'améliorer*
- ✓ *Que retenir pour la prochaine ODR ?*



Séance du 10/12/24 : cette réunion était la 50^{ème} de la CLDR, chiffre symbolique pour clôturer de manière festive l'ODR précédente avant le coup d'envoi de la nouvelle ! 50 réunions : 15 pendant l'élaboration du PCDR et 35 tout au long des 10 années de sa mise en œuvre ! Que de travail accompli ensemble ! Outre la préparation des réunions villageoises, cette réunion avait pour objet de remercier les membres pour leur engagement. En fin de réunion, chacun a pu manifester son souhait de postuler pour la future CLDR et a été invité à encourager ses concitoyens à participer aux consultations villageoises.

3.3. PERSONNES-RESSOURCES ET VISITE DE TERRAIN

Information au personnel communal

Dès avril 2024, la FRW a organisé un moment d'échange entre l'équipe en charge du PCDR et le personnel communal lors d'un temps de midi pas comme les autres. Les objectifs étaient multiples :

- Faire connaissance de manière conviviale avec les agents FRW et le bureau d'études puisque chaque membre du personnel sera sollicité à un moment donné selon son profil (fournir des données pour l'analyse socio-économique, réserver une salle, communiquer...)
- Informer chaque membre du personnel sur l'ODR en cours, lui donner envie d'y prendre part et surtout, de motiver son entourage à participer également.
- Consulter chaque membre du personnel sur sa vision du territoire selon sa fonction au sein de la commune.

- Partager le verre de l'amitié et créer du lien.



Visite de terrain guidée



Rien de tel qu'une visite de terrain pour s'imprégner du territoire et se rendre compte concrètement des atouts et faiblesses de la commune. Les agents de développement ainsi que l'auteur se sont donc laissés guider par deux membres du Collège, une belle occasion de discuter des potentialités du territoire pour ce nouveau PCDR.

Personnes-ressources

Au lancement de l'Opération, les agents de développement de la FRW interviewent différentes personnes-ressources afin de :

- Mieux cerner la commune, ses enjeux, ses atouts, ses faiblesses ;
- Récolter des informations de personnes qui connaissent le « terrain » et confronter ces informations avec les statistiques de la partie 1 du PCDR ;
- Connaître leurs idées de projets, actions ou défis pour le territoire ;
- Les informer sur le processus 'ODR' initié dans la commune, et potentiellement les y intégrer.

Menés dans le respect de la confidentialité, les entretiens se révèlent riches en informations et permettent d'établir un contact privilégié avec des acteurs centraux de la commune, lesquels constituent aussi un réseau de diffusion de l'information. **Au total, l'avis d'une quinzaine de personnes, spécialistes de la vie communale, est récolté.** Outre des membres du Conseil communal, citons, à titre d'exemples, la responsable de l'ADL, l'agent POLLEC, l'agent en charge du PCS, la responsable de « Lire au fil de l'Ourthe », le service urbanisme, l'employée du Syndicat d'Initiatives...

Information au Conseil communal

Lors de la réunion du conseil communal du 15 janvier 2025, l'échevin du Développement rural a présenté un PPT préparé par la FRW afin de rappeler le déroulement et les dates de la nouvelle ODR et d'inviter chaque élu à mobiliser les citoyens pour les réunions d'information et de consultation.

3.4. LA CONSULTATION

Lancement de la nouvelle ODR et l'opération « carte postale »

Chaque année, la commune de Tenneville réunit ses habitants lors de la soirée des vœux communaux. Le timing était parfait pour communiquer sur la nouvelle ODR et inviter les Tennevillois à participer aux réunions villageoises qui démarraient la semaine d'après.

Parce qu'une ODR, c'est sérieux... mais qu'on aime aussi amener une touche sympathique, les agents de la FRW et l'auteur de PCDR (un Tour d'Avance) ont lancé « l'opération carte postale ».



Une star internationale, qui souhaite garder l'anonymat, hésite à s'installer à Tenneville. Pour la convaincre de les rejoindre, les Tennevillois sont invités à lui envoyer un maximum de cartes postales vantant les événements à ne pas manquer, les plus belles balades en famille, les plus beaux points de vue, les artisans-producteurs incontournables... 56 cartes postales lui sont parvenues !

Toutes les données ainsi récoltées ont été cartographiées par le bureau d'étude. Une manière originale et ludique de récolter des informations sur la commune et, en particulier, sur ses atouts.

NB : cette opération « carte postale » s'est poursuivie dans les réunions villageoises et a pris fin lors de la réunion de synthèse des consultations organisée à Cens.

Les réunions villageoises

Au nombre de 7, les réunions villageoises se sont organisées selon le calendrier suivant :

Dates	Lieu de réunion	Nombre de participants
16 janvier 2025	Champlon	15
21 janvier 2025	Cens	11
22 janvier 2025	Laneuville	12
27 janvier 2025	Erneuville	15
30 janvier 2025	Ortheuville	15
4 février 2025	Journal	22
5 février 2025	Tenneville	11

Chaque réunion de consultation villageoise se déroule suivant le même canevas.

1. Les séances débutent par l'accueil de l'échevin du Développement rural, qui évoque brièvement les motivations de la commune à mener une telle Opération, présente les agents de développement de la FRW et précise les objectifs de la rencontre.

2. Les agents de développement prennent la parole, en s'appuyant sur une présentation dynamique pour informer la population à propos de :

- La Fondation rurale de Wallonie et le rôle des agents de développement ;
- Quelques exemples de projets et actions issus d'autres ODR ;
- L'Opération de Développement rural, en insistant sur son objectif principal et ses fondamentaux (participation de la population, globalité, territoire d'action, valorisation des ressources locales), sur la rédaction du PCDR et la réalisation des actions et projets, la dimension durable, les différentes étapes de l'Opération ainsi que les partenaires impliqués.

3. Ensuite, les agents de développement donnent diverses recommandations afin de mener à bien la consultation. Ils présentent l'objectif global de la consultation, consistant à « *réfléchir ensemble à ce qui pourrait améliorer globalement à court, moyen ou long terme, la vie sur la commune* ».

La méthode suivante est proposée aux participants :

A ce stade de l'ODR, il s'agit bien de recueillir des données permettant d'établir un diagnostic de territoire. Afin d'aider les habitants à s'exprimer en termes d'atouts/faiblesses (et non de projet), la consultation s'articule autour de la question suivante : « **Recommanderiez-vous à un ami de s'installer sur la commune de Tenneville ?** ».

- **Réflexion individuelle** : chaque participant réfléchit individuellement à cette question : *est-ce que vous recommanderiez à un ami de s'installer sur la commune de Tenneville ?* Pour objectiver sa réponse, il attribue une cote sur une échelle de 1 à 10 et explique pourquoi (qu'est-ce qui rend la commune attractive ? Qu'est-ce qui pourrait décourager de s'y implanter ?)
- **Réflexion en sous-groupes*** :
Après un rapide tour de table pour faire connaissance, les participants présentent les fruits de leur réflexion individuelle et échangent sur pourquoi « conseiller ou ne pas conseiller ». Enfin, ils choisissent les 3 points positifs et les 3 points négatifs les plus pertinents à partager en plénière. Enfin, ils ont l'opportunité de proposer une idée de projet à mener pour encore mieux vivre à Tenneville.
- **En plénière** : chaque rapporteur présente les résultats des sous-groupes (les 3 +, 3 -, l'idée de projet)

** Pour créer des sous-groupes aléatoires, les participants sont invités à se placer sur une « ligne du temps » en fonction de leur date d'arrivée dans la commune. Cette petite animation a permis de mettre les gens à l'aise et de faire connaissance.*



Consultation numérique

Parallèlement aux réunions dans les villages, plusieurs possibilités de s'exprimer s'offrent aux habitants dans cette première phase de consultation : appels téléphoniques, mails, consultation numérique (via un questionnaire en ligne) ... La principale utilisée est la consultation en ligne. Celle-ci a été mise en place, entre autres, pour toucher les publics souvent moins présents aux réunions, tels que, par exemple, les jeunes mamans. Elle a permis de récolter l'avis de 11 personnes supplémentaires.



ODR
Tenneville

**IMAGINONS
ENSEMBLE
notre ruralité**

Donnez-nous votre avis !

Vous n'avez pas pu participer à l'une des rencontres citoyennes menées dans le cadre de la nouvelle Opération de Développement rural ? Vous souhaitez néanmoins nous faire connaître votre opinion ?

Remplissez ce court questionnaire **avant le 28 février 2025** et **rendez-vous le 27 mars à 20h à la maison rurale de Cens** pour la grande soirée de synthèse des consultations citoyennes.

Merci d'avance pour votre participation !

equipefamenne@gmail.com

[Changer de compte](#)

🔒

* Indique une question obligatoire

Adresse e-mail *

Votre adresse e-mail

Consultations spécifiques

Pour tirer un maximum profit de ces consultations spécifiques, les agents de développement les organisent au stade de l'appel à projets ; c'est-à-dire, une fois que la CLDR a défini une ébauche de stratégie.

Consultation des associations

Profitant de la rencontre annuelle des associations et groupements locaux organisée par la commune, la FRW a rappelé les objectifs de l'ODR et présenté l'appel à projets en cours. Une quarantaine de personnes étaient présentes, dont une dizaine de jeunes. Ces derniers ont été particulièrement réceptifs et ont déposé plusieurs projets.

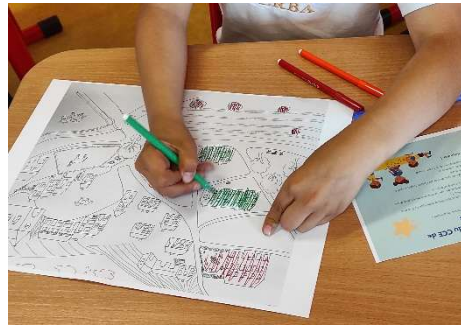
Consultation des jeunes

En complément de la réunion des associations, Léa Jacoby, toute jeune présidente de la CLDR, a motivé les groupements de jeunes (patro, clubs des jeunes) à participer à l'appel à projets. En outre, la FRW s'est rendue à l'aire de jeu du hall sportif de la commune pour un « micro-trottoir » spécial ados.



Consultation des enfants

Les enfants d'aujourd'hui étant les adultes de demain, la FRW a souhaité donner la parole aux représentants du Conseil consultatif des Enfants. Grâce à une méthode adaptée au jeune public, les enfants ont pu exprimer leurs idées de projets pour l'avenir.



3.5. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION ET RÉUNION DE SYNTHÈSE

En chiffres ...

Au total, plus de 82 personnes assistent aux réunions d'information-consultation dans les villages et s'expriment sur leur vision du territoire (les mandataires présents à plusieurs réunions ne sont comptabilisés qu'une seule fois). À ce chiffre, s'ajoutent les membres du personnel communal (12), les différentes personnes-ressources rencontrées (17) ainsi que les personnes qui se sont exprimées via la consultation en ligne (11) ; les ados du hall sportif (5) ou encore les enfants du CCE (12). Cette première phase de consultation a impliqué 139 personnes ; **le taux de participation s'élève donc à plus de 4,8 % de l'ensemble de la population de la commune.**

Réunion de synthèse des consultations

Environ 60 personnes se sont réunies à la maison rurale de Cens, le 27 mars 2025, pour une soirée de synthèse des consultations villageoises. Après un rappel du déroulement et des objectifs d'une Opération de Développement rural, la FRW et l'auteur de PCDR (Laurence Docquir et Denis Genevois, du bureau « Un Tour d'Avance ») ont présenté les atouts et les faiblesses pointés par les citoyens en parallèle des éléments-clés du diagnostic de l'auteur.

Cette soirée a également permis de présenter les membres de la CLDR aux habitants. Répartis par village, les membres de la CLDR avaient préparé une petite intervention ludique pour se faire

connaître. Ainsi, chacun a pu identifier quels étaient ses personnes-relais au sein de la Commission. Ces petits interludes ont, en outre, permis des pauses bienvenues dans l'exposé dense du diagnostic.



Le clou de la soirée était la diffusion d'un clip vidéo réalisé avec l'aide de l'intelligence artificielle sur base des informations récoltées via l'opération « cartes postales ». NB : la star ne s'est finalement pas installée sur la commune, au grand soulagement de certains qui redoutaient l'arrivée de paparazzi dans leur sillage 😊

Les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié offert par la Commune.

Résultat du diagnostic citoyens

Un élément marquant des consultations à Tenneville (plus que dans d'autres communes) est que les habitants semblent parler d'une même voix ! Certains arguments sont revenus dans tous les villages, voir dans tous les groupes... Ainsi, ce tableau met en exergue le « top 3 » des attraits de Tenneville, mais - en complément - d'autres atouts sont également mentionnés. De même, pour le « flop 3 ».

ATOUTS du territoire de Tenneville	
Top 3 des habitants :	
1. Le Positionnement géographique <i>(16 groupes sur 19 ont cité le positionnement central de Tenneville)</i>	Tenneville jouit d'une situation géographique idéale : en pleine forêt (nature) tout en étant proche d'axes de communication importants (N4, N89, E25, E411...) qui permettent de rejoindre rapidement les centres urbains avec toutes les facilités qu'ils proposent et cela aussi bien vers le nord (Namur-Bruxelles que vers le Sud (Arlon/Luxembourg voire Sedan-Charleville...). Dans un périmètre plus restreint, elle est au croisement entre Saint-Hubert, La Roche, Bastogne, Marche, Libramont, ce qui représente un bassin d'emploi facile d'accès. En résumé Tenneville a l'avantage d'être "<i>près de tout et loin de tout</i>" A noter que les aménagements de la N4 ont été salués également, rendant Tenneville plus attrayante, plus agréable, plus sûre.
2. Le Cadre de vie naturel et rural <i>(16 groupes sur 19 ont mis en avant une commune au cadre de vie très agréable et serein).</i>	- le calme, la quiétude, la tranquillité, reposant (11X) - un bel environnement, attrayant, charmant, idyllique, la beauté des paysages (6x) - le vert ... Bien entendu, l'environnement naturel y est pour beaucoup. Vous louez vos forêts magnifiques, vos champs, prairies, la verdure, le bon air, les possibilités de balades (12) - la ruralité : faible densité de population, et les activités qui restent rurales (agricoles, forestières...)
3. La qualité et la diversité des Services <i>(14 groupes sur 19 ont mentionnés les services comme atout majeur)</i>	Accessibilité à tous les services de première nécessité (qualité et la quantité des services publics et privés) : - commerces alimentaires de base : 2 Boulangeries, petit Delhaize, quelques artisans et producteurs locaux (y compris dans les villages) - poste, banque, distributeur de billet, garage, station essence, parc à containers - maison médicale, pharmacie, médical et paramédical (médecin assez bien revenu, rare en milieu rural) - bus communal pour le ramassage scolaire et de l'extrascolaire, taxi social, - Offre sportive et de loisirs diversifiée, entre autres, via le hall sportif véritable centre névralgique de la commune, la bibliothèque, la maison rurale... - 2 écoles, crèche de qualité
	Le personnel communal est réputé accessible et serviable et l'enseignement est bien structuré évoluant dans un

	cadre de vie de qualité (nature-bâtiment).
Autres atouts soulignés par les habitants :	
La richesse du tissu associatif local	Beaucoup d'associations au cœur des villages, dynamisme social, agenda riche en manifestations et activités sportives, culturelles, sociales pour tous les âges
La convivialité	La convivialité et les relations sociales bienveillantes au sein des villages
Les équipements	Les équipements au service de la population et les investissements consentis par la commune tels que les maisons de village, l'équipement culturel à Cens, la future maison multiservices, le sentier didactique... qui facilitent grandement la création d'activités dans les villages.
Le réseau d'eau communale	La qualité de l'eau et le fait que Tenneville soit propriétaire de son réseau d'eau
Le sentiment de sécurité	Pas de cambriolage, de violence, de dégradation....
FAIBLESSES du territoire de Tenneville	
FLOP 3 des habitants	
1. Le manque de transport en commun (14 groupes sur 19 regrettent le manque de transport en commun)	Manque de transport en commun pour aller d'un village à l'autre et pour rejoindre les centres de proximité ou les gares les plus proches. Les villages de Tenneville et Champlon sont un peu mieux lotis avec le bus express Bastogne-Namur et les liaisons scolaires vers Bastogne, Saint-Hubert, Marche et Libramont. A Tenneville, sans voiture impossible d'aller travailler.
2. L'accès au logement et la pression foncière (9 groupes sur 19)	Une inquiétude se fait ressentir face à la pression immobilière pour pouvoir se loger correctement et à un prix décent à tout âge. Il y a peu d'offres en logement et quand il y en a ils sont trop chers pour les jeunes ménages. De même, il n'y a pas d'offre en logements adaptés pour les aînés (appartement "services " ou intergénérationnel). La question des gîtes qui confisquent les logements des locaux et créent des villages d'ortoirs se pose également. Certains regrettent que les gîtes nuisent à la vie tranquille des villages.
3. Le manque de diversité au niveau des commerces (9 groupes sur 19)	S'il y a des solutions pour les besoins de base, les habitants regrettent le manque de diversité commerciale. En particulier, il manque cruellement d'un café sympa, une brasserie « chic et pas cher » pour les Tenneillois et les touristes. Ainsi qu'une épicerie de village qui permettrait de centraliser les producteurs locaux perçus comme « fort éparpillés ».
Autres faiblesses signalées	
Le manque de pistes cyclables et la sécurité routière	Le manque de pistes cyclables utilitaires pour rejoindre les villages a été relevé ainsi que quelques points noirs, comme la vitesse excessive dans les villages (en particulier à Laneuville et Erneuville), l'état de certaines voiries

	ou encore l'articulation compliquée avec la nationale 4 en particulier à Ortheuville (sortie vers Bastogne) ou bien la scission entre l'école de Tenneville et les lotissements résidentiels de part et d'autre de la N4
Le manque d'activités économiques et le peu d'offres d'emploi local	Le manque d'activités économiques et par conséquent, le peu d'offres d'emploi local est assez bien revenu. Les habitants s'interrogent sur l'attractivité de la Zone d'activités artisanale du Grishan (IDELUX) qui semble un bel outil mais peine à se remplir : trop cher au m ² et trop de contraintes imposées...
Le peu d'activités pour enfants hors sport	Le peu d'activités proposées pour les enfants en dehors du sport. Envisager des activités "artistiques", "culturelles" (cours de langue, de musique, de peinture, informatique...). De même, l'absence de lieu de rassemblement pour les ados autre que le hall sportif
La perte de communication	Quelques difficultés de s'y retrouver dans les informations, en particulier pour les nouveaux habitants (ex : date des marchés, agenda des comités et clubs sportifs, liste de producteurs locaux...). Comment centraliser l'infos ? Pour les nouveaux habitants également, faciliter davantage l'intégration dans le village.
Tenneville méconnue des	Tenneville est souvent résumée à la N4 or, elle mériterait d'être davantage connue et reconnue ;
Le manque de civisme	De manière plus anecdotique, ont été signalé le manque de civisme sur les routes (vitesse mais aussi pollution, dépôt sauvage). Idem dans le parc de l'école de Champlon. Le regret que la police rurale soit peu présente à Laneuville-au-bois
Une méconnaissance de la gestion forestière	Des souhaits de mieux connaître/comprendre la gestion forestière qui est menée (coupe à blanc, trop d'épicéas, abattre des arbres malades et replanter en diversifiant). Le manque de haies entre les champs et pâturages.

4. La Commission locale de Développement rural



4.1. COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

L'appel à candidatures a été largement communiqué afin d'obtenir des représentants des différents villages de la commune, du tissu associatif et des acteurs de la diversité socio-économique locale. Les membres de l'ancienne CLDR ont aussi été sollicités afin de connaître leur souhait, ou non, de postuler pour la nouvelle CLDR.

Composition de la C.L.D.R. arrêtée par le Conseil communal en date du 13.03.25

Part communale (représentative du Conseil communal)	<i>Effectif</i>	Jacoby Léa
	<i>Suppléant</i>	Nicolas Charlier
	<i>Effectif</i>	Collard Ludovic
	<i>Suppléant</i>	Leboutte Eddy
	<i>Effectif</i>	Dehard Jean-Marc
	<i>Suppléant</i>	Léonard Sophie
Champlon	<i>Effectif</i>	Cambron Guy
	<i>Suppléant</i>	André Isabelle
Journal	<i>Effectif</i>	Prescler Annie
	<i>Suppléant</i>	Sacré Julie
Erneuville	<i>Effectif</i>	Bertrand Fabian
	<i>Suppléant</i>	Mathen Jean-Paul
Cens	<i>Effectif</i>	Van Bellingen Noémie
	<i>Suppléant</i>	Marc Gauthier (décédé) >>> remplacé par Gérard Benjamin
Laneuville	<i>Effectif</i>	Urbain Antoine
	<i>Suppléant</i>	Rossel Peter
Tenneville	<i>Effectif</i>	Jacoby Mélina
	<i>Suppléant</i>	De Barsy Aurélie
Ortheuville	<i>Effectif</i>	Landtmeters Dominique
	<i>Suppléant</i>	Lambrechts Marie-Thérèse
Intergénérationnel	<i>Effectif</i>	Bertrand Christine

Associatif	Suppléant	Baclin Guilian
	Effectif	China Jérémie
	Suppléant	Vandingenen Jean-Pierre

La CLDR compte 24 membres, 11 femmes et 13 hommes. De nombreux représentants de la population sont déjà fortement impliqués dans la vie locale, ce qui facilite les synergies et les échanges d'informations de et vers l'ensemble des citoyens. Certains étaient également membres de l'ancienne CLDR, ce qui permet d'assurer la continuité et la cohérence entre les ODR.

Au printemps 2025, les Tennevillois étaient en deuil. Marc Gauthier, bourgmestre de Tenneville pendant 32 ans et figure emblématique du Développement rural à Tenneville, est décédé le 10 mars. Libéré de tout engagement politique, il devait faire partie de la CLDR en tant que citoyen, cette fois. Le Conseil communal, qui votait la composition de la CLDR, le soir même de son enterrement, n'a pas eu le cœur à le remplacer au pied levé. Quelques semaines plus tard un nouveau citoyen a rejoint la CLDR à sa place.

4.2. CALENDRIER ET SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE LA CLDR

Mise en place dans la foulée des réunions villageoises, le soir même de la soirée de retour à la population, la CLDR de Tenneville se réunit à 7 reprises, au rythme soutenu d'une réunion par mois environ. Ci-dessous, par ordre chronologique se trouve un résumé des réunions de la CLDR.

Introduction méthodologique :

Avec ses 2877 habitants, un grand nombre d'associations locales, deux précédents PCDR aux nombreuses réalisations, des Commissions citoyennes et groupes dynamiques déjà constitués (CCE, CCATM, CCCA, Groupe Nature, Tenneville Culture...) et pour ne pas épuiser les précieuses énergies, il est décidé - de commun accord entre l'auteur de PCDR, le Collège communal et la FRW - d'opter pour une méthodologie qui prévoit notamment :

- *D'exploiter au mieux, et suffisamment en amont, les études, travaux, expertises déjà menés et de tirer profit des expériences PCDR passées ;*
- *De valoriser en continu les relais des différentes assemblées communales et para-communales représentées au sein de la CLDR afin d'essaimer l'information ;*
- *De traiter l'ensemble de la matière avec la CLDR, de rationaliser le nombre de réunions, d'éviter les redites ;*
- *D'ouvrir la possibilité à l'ensemble de la population (une seconde fois après les réunions villageoises) de proposer des projets concrets pour le PCDR (= appel à projets sur base d'une stratégie provisoire) ;*
- *De miser sur un calendrier d'élaboration du PCDR au rythme soutenu, défini dès la première réunion.*

NB : de plus, pour optimiser au maximum la participation au sein de la CLDR, la FRW a proposé des méthodes participatives à distance pour permettre aux personnes excusées en amont des réunions de pouvoir donner leur avis et que celui-ci soit relayé en séances plénières.

CLDR n°1 : 27/03/2025 - 22 présents - 2 excusés

PRISE DE CONNAISSANCE - DIAGNOSTIC PARTAGÉ – RÔLE DE RELAIS



Les agents FRW ont programmé la réunion d'installation de la CLDR, juste avant la soirée de synthèse des réunions de consultation (« retour à la population ») afin d'impliquer rapidement les membres de la CLDR. Cette initiative comporte, en effet, plusieurs avantages :

Premièrement, inviter les membres de la CLDR à écouter attentivement la présentation du premier

diagnostic croisé, à savoir la vision de l'auteur et la vision de la population lors de la soirée de synthèse, information utile pour les travaux qui les attendent.

Deuxièmement, permettre aux membres de la CLDR de se présenter à leurs concitoyens et faciliter ainsi leur rôle de relais.

Troisièmement, les faire collaborer autour d'une animation ludique et ainsi créer une cohésion de groupe dès la première réunion.

Ainsi, cette réunion d'installation a permis à chaque membre de prendre connaissance du rôle et des missions de la CLDR et de découvrir le déroulement d'une Opération de Développement rural. Ensuite, les participants se sont réunis par village pour préparer leur intervention du soir. Ils ont également partagé un sandwich avant de se rendre à la soirée de synthèse.

Les p'tits + sympas de la CLDR : être le relais de la population

Pour permettre aux membres de la CLDR de jouer pleinement leur rôle de représentants de la population, les agents de développement leur proposent de se présenter à leurs concitoyens lors de la soirée de synthèse en utilisant une méthode sympathique. Quatre méthodes différentes sont proposées : le blason, le portrait chinois, l'acrostiche et le télé-achat.

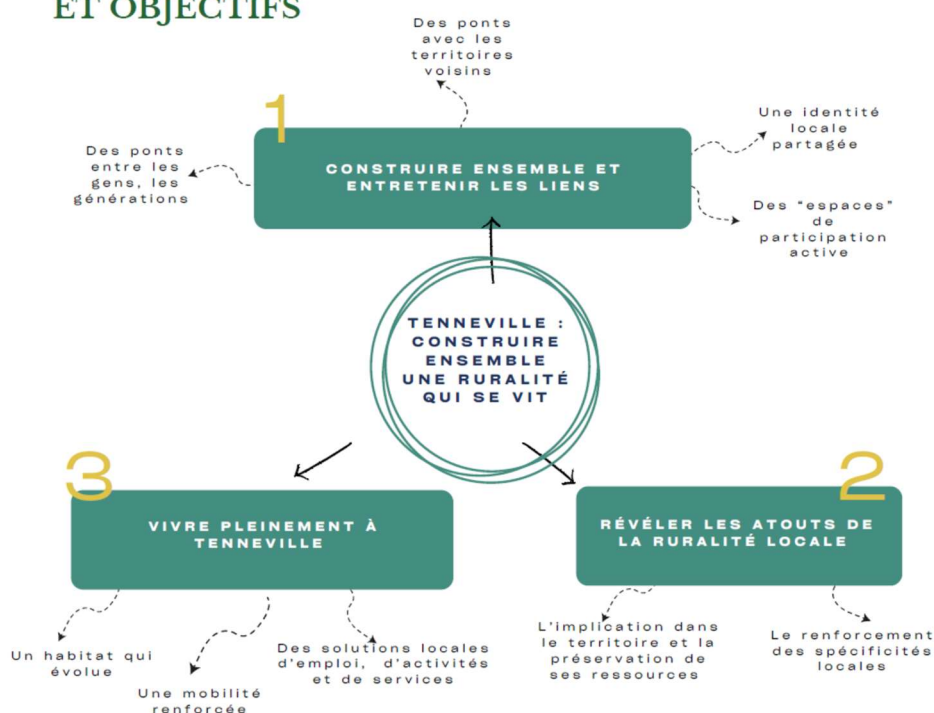
CLDR n°2 : 17/04/2025 - 19 présents - 4 excusés

DÉFINITION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT - LANCEMENT APPEL À PROJETS

L'objectif de cette réunion est de poser les fondements de la **stratégie de développement** à partir du « diagnostic partagé » présenté à la réunion précédente et envoyé au préalable.

Pour lancer le débat et structurer le travail, le bureau d'études propose à l'assemblée un schéma composé d'un fil rouge ainsi que 3 thèmes-enjeux précisés par des pistes de réflexions.

LES THÉMATIQUES À DÉVELOPPER EN ENJEUX ET OBJECTIFS



Avec l'aide d'un animateur, la CLDR est invitée à formuler des **objectifs** de développement pour chaque thème. Concrètement, l'assemblée est divisée en 3 sous-groupes prenant chacun en charge un thème, puis les sous-groupes tournent de table en table afin d'enrichir les réflexions du groupe précédent, de rassembler les idées similaires, de vérifier si c'est réaliste, etc... Une fois que chaque sous-groupe a alimenté chaque thème, chacun reçoit une gommette à placer près de son objectif coup de cœur, tous thèmes confondus.



Sur base des apports des différents sous-groupes, le bureau d'études fait, en fin de soirée, une proposition de stratégie :

- | | | |
|--|---|---|
| ☐ Renforcer l'image Tenneville et améliorer la communication territoriale | ☐ Améliorer et valoriser la biodiversité et le patrimoine naturel | ☐ Oser l'innovation dans les formules de logement |
| ☐ Développer une intercommunalité rationnelle et fonctionnelle | ☐ Accroître la résilience environnementale du territoire et de ses habitants | ☐ Soutenir l'emploi local et faciliter les dynamiques entrepreneuriales |
| ☐ Encourager les activités qui créent du lien social et favorisent l'entraide | ☐ Préserver et transmettre le patrimoine matériel et immatériel local | ☐ Favoriser la mobilité douce, partagée et accessible à tous |
| | | ☐ Privilégier un tourisme intégré, respectueux et porteur de sens pour le territoire |

Une modification est apportée dans le fil rouge : **Construire ensemble une commune qui se vit** (à la place de ruralité qui peut être un mot connoté négativement, ne donnant pas une image active et dynamique).

La CLDR valide donc cette stratégie comme base pour lancer l'**appel à projets** (voir cadre ci-dessous). Enfin, la CLDR approuve l'avant-projet voie lente le long de la Chaussée Marie-Thérèse, issu de l'ancien PCDR et présenté par le bureau GDBE ingénierie, auteur de projet.

Zoom sur l'appel à projets lancé par la CLDR

L'objectif de l'appel à projets est de donner aux habitants et aux forces vives du territoire l'opportunité de proposer des projets directement en lien avec la stratégie. Cela vient compléter les projets recueillis lors des consultations villageoises et en séance, lors du travail sur les objectifs. Le but n'est pas de rassembler un grand nombre de projets mais plutôt de récolter des idées innovantes et fédératrices, bien en lien avec le développement souhaité pour Tenneville.

L'appel à projets est accessible du 18 avril au 17 mai via le site internet de l'ODR sur lequel un formulaire « Google Forms » est mis en évidence et comprend différentes rubriques : intitulé et description du projet, lien avec la stratégie, justification, public-cible, partenaires potentiels, personne de contact. *Des versions papier sont prévues aussi, notamment à l'Administration communale.*

Pour favoriser la réussite de cet appel, tous les canaux de communication communaux disponibles seront exploités (site internet, réseaux sociaux, bulletin communal...) ainsi que la presse locale. La FRW a également informé de manière spécifique l'ensemble des associations du territoire, mais également les jeunes afin de promouvoir l'appel à projets et les inciter à y répondre.

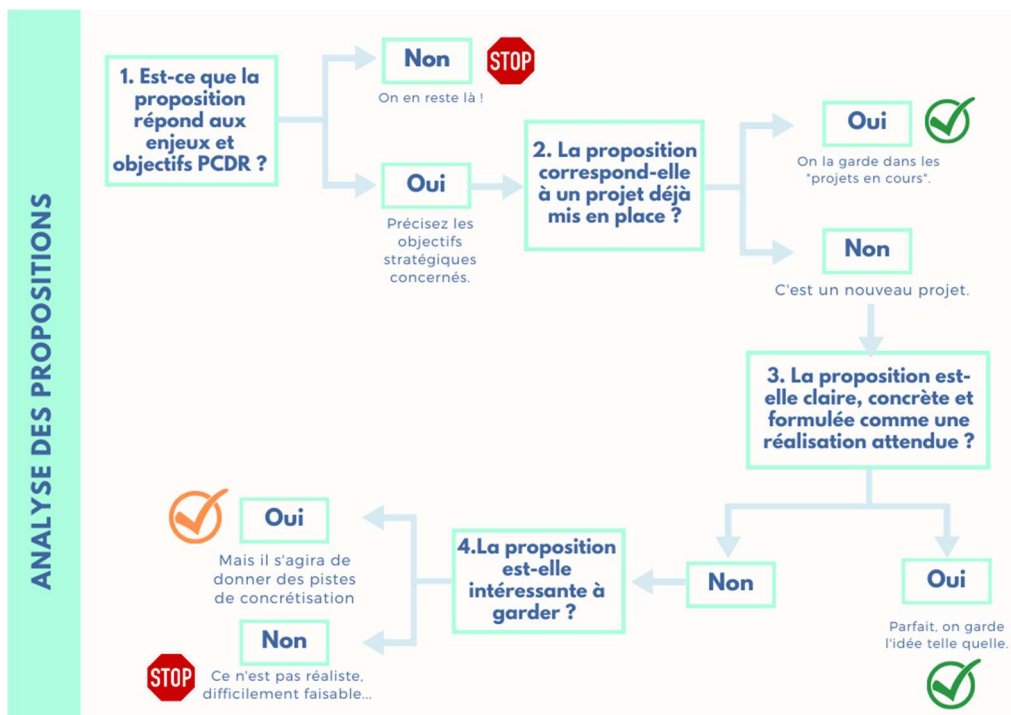
Les membres de la CLDR ont un rôle important d'information et de relais vers les voisins, la famille, les collègues, les associations... La plupart des membres ont pris ce rôle à cœur, certaines organisant eux-mêmes des réunions villageoises.

L'appel à projets a permis de récolter 38 idées supplémentaires.

CLDR n°3 – 27 mai 2025 – 19 présents – 4 excusés

ANALYSE DES PROPOSITIONS DE PROJETS

La CLDR s'attaque à l'analyse des propositions de projets - récoltées depuis le lancement des consultations villageoises jusqu'à l'appel à projets - au regard de la stratégie définie précédemment. La soirée s'annonce chargée : pas moins de 120 propositions sont au menu ! Les membres présents sont répartis en deux groupes et grâce à la méthode proposée par la FRW (cf. image ci-dessous), la CLDR remporte le challenge de classer et évaluer la pertinence de l'ensemble des projets.



Pour plus de clarté dans le compte-rendu, la FRW reclasse les résultats dans différentes colonnes : « travaux communaux » ; « en cours – lot 0 » ; « projets PCDR » ; « à creuser » ; « à abandonner ».

CLDR n°4 – 24 juin 2025 – 16 présents – 7 excusés

FINALISATION DE LA STRATEGIE – REPARTITION DES PROJETS DANS LE TEMPS

Sur base de l'analyse des projets réalisée par la CLDR, l'auteur du PCDR a effectué, grâce à une carte mentale, un travail de mise en lien et d'ajustement de la stratégie provisoire ainsi qu'une structuration des idées de projets (rassemblement d'idées similaires, précisions de partenaires, etc....) pour aboutir à un tableau mettant en vis-à-vis les enjeux > les objectifs > les projets.

La CLDR valide la **stratégie définitive** et peut donc passer à la **répartition des projets dans le temps**.

L'assemblée reçoit le tableau des projets accompagné d'un descriptif, parcourt l'ensemble des projets et a l'occasion de poser des questions de compréhension.

Des posters affichés aux murs reprenant l'ensemble des projets sont également à disposition des membres de la CLDR pour qu'ils puissent apporter des précisions, proposer un porteur ou un partenaire, suggérer une autre formulation pour l'intitulé, etc... Ces données permettront d'alimenter la rédaction des fiches-projets par l'auteur.

Chaque membre de la CLDR est invité, individuellement, en son âme et conscience, à coter les projets.

MÉTHODE :

- Chacun reçoit un tableau reprenant par enjeu et pour chaque objectif, les projets matériels et immatériels. Les projets potentiellement subsidiés par le « Développement rural » sont identifiés à titre indicatif. Une fourchette de coût est également donnée (de € à €€€€).
- Afin d'objectiver autant que possible la priorisation, chaque projet est coté sur base de 4 critères de même pondération (FAISABILITÉ – URGENCE – INTÉRÊT COLLECTIF – IMPACT SUR LA STRATÉGIE PCDR), selon une cote /25 pour chaque critère.
- Les agents de développement et l'auteur du PCDR sont présents pour répondre à toute demande de précisions sur le contenu des projets ou concernant les critères.

Suite à la réunion, la FRW et le bureau d'études proposent à la CLDR **une répartition en 3 lots**, telle que prévue par le décret du DR. Les membres présents et absents peuvent y réagir par voie de mail. La proposition étant validée, l'auteur de PCDR profite de la trêve estivale pour rédiger une première ébauche de fiches-projets.



CLDR n°5 – 9 septembre 2025 - 16 présents – 7 excusés

TRAVAIL SUR LES FICHES-PROJETS

Les agents de la FRW rappellent que les fiches-projets sont plus ou moins approfondies selon leur répartition en lots et soulignent que les projets du lot 1 étant à réaliser dans les 3 premières années font l'objet d'une fiche-projet plus détaillée.

Ainsi, le bureau d'études présente de manière approfondie chaque projet du lot 1 en séance afin de permettre aux membres de la CLDR de poser leurs questions et d'apporter des nuances. Il est ensuite convenu que les fiches-projets amendées seront à relire à domicile pour débattre des dernières remarques à la réunion suivante.

Les fiches-projets des lots 2 et 3 ont, quant à elles, été relues à domicile. Les agents de la FRW font un retour en plénière des remarques reçues en amont de la réunion. A noter qu'en concertation avec la CLDR, le projet « Un quartier qui rassemble autour des aînés » a été placé en lot 2, n'étant pas assez mûr pour rester dans le lot 1.

Les p'tits + sympas de la CLDR : une petite pause bienvenue.



Pour détendre l'atmosphère, amener du mouvement, se dégourdir les mains et même les cordes vocales au milieu de cette réunion bien dense, les agents de la FRW ont proposé un pierre-papier-ciseaux géant ! Explications : les membres de la CLDR s'affrontent en duel à ce jeu de hasard. Le perdant se range dans le dos du gagnant et scande son prénom lors des duels suivants et ainsi de suite pour, au final, avoir un dernier duel entre 2 membres de la CLDR et le reste de la Commission qui scande les noms des 2 derniers joueurs en lice. Fous rires garantis !

CLDR n°6 : 30 septembre 2025 – 15 présents – 5 excusés

APPROFONDISSEMENT DES FICHES-PROJETS DU LOT 1 et CHOIX DE LA 1ERE CONVENTION

Comme convenu en fin de réunion précédente, les agents de développement ont récolté en amont et par e-mail les remarques des membres de la CLDR. Ils présentent chacune des remarques, fiche après fiche, et laissent un temps d'échanges entre les membres de CLDR pour statuer sur la validation des remarques, à intégrer ou pas, en fonction des réactions, dans les fiches-projets du lot 1.

Vu que l'élaboration du PCDR touche à sa fin, que les fiches-projets prioritaires sont presque finalisées, la CLDR a tous les éléments en main pour décider quel projet sera introduit en 1^{ère} demande de convention. Après un débat argumenté en plénière, la CLDR choisit, à l'unanimité, « **le cœur d'Erneuville** ».

Au terme de la réunion, le bureau d'études annonce que l'ensemble du PCDR sera en ligne dans les prochaines semaines pour une ultime relecture avant son approbation finale.

CLDR n°7 : 17 novembre 2025 20 présents – 2 excusés

APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DU PCDR DE TENNEVILLE

Au préalable à la réunion, la CLDR était invitée à relire les différentes parties du PCDR, mises en ligne sur le site de l'ODR. En séance, la FRW projette une rétrospective en vidéo des différents moments-clés de l'Opération de Développement rural, puis passe en revue les différentes parties du PCDR.

Un seul membre a communiqué quelques remarques portant sur les fiches-projets des lots 2 et 3. Laurence Docquir, du bureau « Un Tour d'Avance », fait donc écho des précisions apportées au dossier en conséquence.

Dans la foulée, **la CLDR approuve l'avant-projet de PCDR**. NB : la première demande de convention a été choisie à la réunion précédente du 30/09/2025 et concerne le « Cœur d'Erneuville ».

La séance se clôture avec la présentation des prochaines étapes pour le PCDR, les remerciements et félicitations d'usage, une évaluation* de travail de la FRW et un vin chaud de l'amitié, accompagné de produits locaux. De quoi célébrer la fin de l'élaboration du PCDR, en toute convivialité 😊

**l'évaluation portait sur les aspects suivants : l'animation des réunions, la convivialité, la vulgarisation du processus ODR, la durée d'élaboration, la place donnée à la CLDR dans le processus, la qualité des comptes-rendus et la satisfaction générale par rapport au travail de la FRW. La note moyenne récoltée est de 4,3/5.*



5. Conclusion

2024, année électorale, est mise à profit pour s'imprégner un maximum du territoire et de ses forces vives : visites de terrain, rencontre du personnel communal, interview des personnes-ressources et préparation de la communication pour la phase d'information et de consultation des habitants. En parallèle, l'auteur de PCDR rédige l'analyse socio-économique de la commune.

La cérémonie des vœux communaux 2025 marque le début de l'aventure citoyenne ; s'ensuivent sept réunions d'information et de consultation dans les villages. La Commission locale de Développement rural prend ses fonctions en mars lors de la réunion de synthèse des consultations et se réunit à sept reprises entre le 27/03/2025 et le 17/11/2025. Une fois la stratégie de développement identifiée, la CLDR a sollicité une nouvelle fois l'ensemble de la population par le biais d'un appel à projets et de consultations spécifiques (associations, adolescents, enfants...). C'est enfin de manière unanime que la CLDR a choisi - après le tri et la planification des projets - de placer en tête de liste le projet d'aménagement du cœur d'Erneuville.

D'un commun accord, le Collège communal, l'auteur de PCDR, les membres de la CLDR et les agents de développement se sont engagés à adopter un rythme de croisière soutenu pour élaborer ce nouveau PCDR. La grande gagnante de ce challenge est, sans nul doute, la dynamique citoyenne. En effet, le taux de participation en CLDR est de plus de 76% et la motivation à poursuivre avec la mise en œuvre des projets et actions du PCDR est intacte, voire même renforcée par l'impatience ! L'un des secrets de cette ODR menée à un rythme soutenu est, avant tout, d'élaborer un planning sur le long terme avec les différents partenaires. Les membres de la CLDR ont donc connaissance - depuis la mise en place de la Commission - qu'ils s'engagent à être présents aux réunions mensuelles durant une demi-année et se mobilisent à fond dans les préparations et en plénière. De leur côté, les agents de développement ont veillé à installer un climat de confiance et de travail efficaces mais aussi agréable tout au long du processus.

C'est donc bien le fruit d'un travail collectif citoyen assidu que le Conseil communal a reconnu et félicité en approuvant le Projet de PCDR à l'unanimité le 25 février 2026.

6. Liste des annexes

1. Tableau avec les résultats des réunions de consultation..... pp.1-6
2. Comptes rendus des réunions de CLDR et rencontres complémentaires pp.7-70
3. Délibérations du Conseil communal relatives à :
 - la composition de la CLDR pp.71-74
 - l’approbation du règlement d’ordre intérieur de la CLDR pp.75-78

Résultats de la consultation de la population

Atouts	Groupe	Réunion à	Village concerné	Thème			
Proximité des axes routiers N4, N89, E25. Position centrale.	G1	Champlon		Mobilité	Accessibilité		
Enseignement communal bien structuré, école de Champlon dans un cadre de vie de qualité (nature-bâtiment)	G1	Champlon	Champlon	Services			
Activités sportives diversifiées pour tous les âges (enfants, ados, aînés...)	G1	Champlon	Champlon	Vie associative, sportive et culturelle			
Offre sportive et de loisirs diversifiée + présence de commerces et services du quotidien (boulangerie, médecin, pharmacie, parc à containers)	G2	Champlon		Services			
Cadre visuel - cadre naturel reposant, idyllique	G2	Champlon		Cadre de vie	nature	paysage	
Carrefour routier. Champlon desservi par des bus scolaires vers toutes les écoles (moins pour les autres villages)	G2	Champlon	Champlon	Mobilité	Accessibilité	TC	
Bien située géographiquement, avec des grands axes qui permettent d'être rapidement sur le nord, Sud et Ouest (Bruxelles-Namur-Libramont/Luxembourg/Sedan-Charleville...)	G3	Champlon		Mobilité	Accessibilité		
Bien desservie pour les besoins de première nécessité (2 Boulangeries, 2 Ecoles, pharmacie, médecin, station essence, petit delhaize, banque...)	G3	Champlon		Services			
Bel environnement naturel	G3	Champlon		Cadre de vie	nature		
Plusieurs activités sportives et culturelles pour tous les âges	G3	Champlon		Vie associative, sportive et culturelle			
Le tissu associatif (beaucoup d'associations au cœur des villages)	G1	Cens		Vie associative, sportive et culturelle			
Le cadre naturel (balade, forêt...)	G1	Cens		Cadre de vie	nature		
Les services diversifiés (bibliothèque, sport, médical et paramédical)	G1	Cens		Services			
La nature, la quiétude	G2	Cens		Cadre de vie	nature	calme	
L'environnement (massif forestier)	G2	Cens		Cadre de vie	nature		
Les facilités d'accès (proche des grands axes E25, E411, N4)	G2	Cens		Mobilité	accessibilité		
Les investissements dans la commune (salle de village, sentier didactique... ca facilite la création d'activités dans les villages)	G1	Laneuville		Infrastructure communale-équipement			
Aménagements de la N4 (plus attrayant, plus agréable, sécurité renforcée)	G1	Laneuville		Mobilité	attractivité		
Diversité des sentiers (beaucoup de connections possibles sans être interrompues par des propriétés privées). Positif pour les habitants et les touristes	G1	Laneuville		tourisme ?			
Situation géographique idéale. En pleine forêt, nature tout en étant proche d'axes de communication (N4, N89)	G2	Laneuville		Mobilité	Accessibilité	cadre de vie	
les commerces et les services (bibliothèque, centre sportif...)	G2	Laneuville		Services			
la distribution d'eau communale (nos propres sources)	G2	Laneuville		Services	eau		
Commune calme, conviviale en pleine nature	G1	Erneuville		Cadre de vie	calme	nature	
On se sent écoutés et personnel communal accessible et serviable	G1	Erneuville		Services			
Accès rapide via N4 et N89	G1	Erneuville		Mobilité	accessibilité		
Activités culturelles, sportives, sociales	G1	Erneuville		Vie associative, sportive et culturelle			
Commune conviviale (voisins, sport, culture, vie associative, agenda...)	G2	Erneuville		Vie associative, sportive et culturelle	cohésion sociale		
Situation géographique (N4, N89)	G2	Erneuville		Mobilité	accessibilité		
Cadre de vie	G2	Erneuville		Cadre de vie			
Eau communale	G2	Erneuville		Services	eau		
L'ensemble des services (commerces, écoles, maisons de village, multiservice, taxi social...)	G2	Erneuville		Services			
Ruralité (cadre de vie, charme, tranquillité)	G3	Erneuville		Cadre de vie			
vie associative (sports, hall communal...)	G3	Erneuville		Vie associative, sportive et culturelle			
Offre de services via la N4 (commerces...)	G3	Erneuville		Services	économie	commerces	accessibilité
Facilité avec la N4 "près de tout et loin de tout"	G1	Ortheuville		Mobilité	accessibilité	cadre de vie	
Accessibilité à tous les services nécessaires de proximité (poste, commerce de base, pharmacie, banque...)	G1	Ortheuville		Services			
La sécurité (sentiment de sécurité, pas de cambriolage, pas de violence, etc...)	G1	Ortheuville		Sécurité			
Environnement attrayant, commune rurale (bois, champs, prairies, activités rurales)	G2	Ortheuville		Cadre de vie	nature		
Présence de nombreux services (commerces, loisirs, centre sportif, poste, garage, artisans, pharmacie, maison médicale, boulangerie) et vie sociale riche	G2	Ortheuville		Services	Vie associative, sportive et culturelle		
Situation géographique le long d'une artère rapide (pas de bouchon), facile pour aller travailler	G2	Ortheuville		Mobilité	accessibilité		
Situation géographique-accessibilité (croisement entre Saint-Hubert, La Roche, Bastogne, Marche)	G3	Ortheuville		Mobilité	accessibilité		
Quiétude	G3	Ortheuville		Cadre de vie	calme		
Services (commerces-sport-médecin...)	G3	Ortheuville		Services			
La proximité des axes routiers	G1	Journal		Mobilité	accessibilité		
Les services proposés (bus communal, taxi social, centre sportif, cabinet médical, crèches...)	G1	Journal		Services			
La nature, le calme	G1	Journal		Cadre de vie	nature	calme	
Cadre rural, quiétude, calme, nature	G2	Journal		Cadre de vie	nature	calme	
Proximité des facilités urbaines, bon réseau routier	G2	Journal		Mobilité	accessibilité		
Services : écoles, associatif, sportif, distributeur de billet	G2	Journal		Services			
Le cadre de vie, la tranquillité et la qualité de l'environnement	G3	Journal		Cadre de vie	nature	calme	

Résultats de la consultation de la population

Réseau d'eau communal	G3	Journal		Services	eau		
La qualité et la quantité des services publics et privés	G3	Journal		Services			
Le positionnement central de la commune (carrefour routier majeur)	G3	Journal		Mobilité	accessibilité		
Nature, verdure, bon air, calme	G4	Journal		Cadre de vie	nature	calme	
Accessibilité pour arriver à Tenneville et aller dans d'autres villes	G4	Journal		Mobilité	accessibilité		
Relations sociales bienveillantes	G4	Journal		cohésion sociale			
Evasion dans la nature : forêts et prairies	G1	Tenneville		Cadre de vie	nature		
Réseau d'eau communal	G1	Tenneville		Services	eau		
Proche de tous les axes importants	G1	Tenneville		Mobilité	accessibilité		
Commune riche de commerçants locaux, centre sportif, bibli, écoles, crèches de qualité	G1	Tenneville		Services			
Economie et services	G2	Tenneville		Services			
Dynamisme social, manifestation	G2	Tenneville		Vie associative, sportive et culturelle	cohésion sociale		
Accès facile	G2	Tenneville		Mobilité	accessibilité		
Paysage, nature, tranquillité	G2	Tenneville		Cadre de vie	nature	paysage	

Résultats de la consultation de la population

Faiblesse	Groupe	Réunion à	Village concerné	Thème	
Manque de commerces sur Champlon	G1	Champlon		Economie	
Peu d'offres en logements	G1	Champlon		Logement	
Peu d'offres d'emploi	G1	Champlon		Economie	
Etablissement horeca-brasserie (pub chic et pas cher) pour les Tennevilleois et les touristes	G2	Champlon		Economie	
Epicerie de village avec produits locaux (un lieu centralisé pour les producteurs locaux ouvert tout le temps, pas comme les marchés)	G2	Champlon		Economie	
Prix du logement	G2	Champlon		Logement	pression foncière
Incivisme dans le parc de l'école de Champlon	G2	Champlon		Cadre de vie	
Logement trop cher. Réfléchir sur l'offre et la demande	G3	Champlon		Logement	pression foncière
Mobilité compliquée sans voiture (Bus à tenneville et Champlon mais les autres villages, rien)	G3	Champlon		Mobilité	TC
Pas assez d'anticipation sur les défis d'avenir: énergie verte, biodiversité (Ores plus cher que dans d'autres communes, instabilité du réseau électrique Mauvaise couverture téléphonique Peu de haies entre les champs et paturages)	G3	Champlon		DD	
Le manque de diversité commerciale (et manque de cellules vides pour accueillir de nouveaux commerces)	G1	Cens		Economie	
La mobilité (particulièrement pour les villages plus éloignés Laneuville, Wyompont, Cens...)	G1	Cens		Mobilité	TC
Le manque d'activités "artistiques", "culturelles" (cours de langue, de musique, de peinture, informatique...)	G1	Cens		Vie associative, sportive et culturelle	
La mobilité (pour les personnes âgées + impossible d'aller travailler sans voiture)	G2	Cens		Mobilité	tc
L'emploi	G2	Cens		Economie	
Le manque de commerces (diversité)	G2	Cens		Economie	
Manque d'information sur les activités... (marché, comités de villages, clubs sportifs). Où chercher l'info? Comment centraliser l'info?	G1	Laneuville		Communication	
Transport en commun très difficile (plusieurs heures pour se rendre à Libramont par exemple)	G1	Laneuville	Laneuville	Mobilité	Tc
Police rurale peu présente (avant la police connaissait le terrain, réagissait tout de suite) maintenant on ne les voit plus...)	G1	Laneuville	Laneuville	Sécurité	
Commerces de producteurs locaux fort éparpillés, voir inexistant	G1	Laneuville		economie	
Augmenter les balades balisées et y intégrer des éléments historiques (bourlouf à Laneuville-au-bois)	G2	Laneuville		tourisme ?	
Limiter la vitesse de circulation (via des bacs à fleurs par exemple)	G2	Laneuville	Laneuville	Mobilité	SR
Augmenter l'attractivité de la zone du Grihan pour inciter des entreprises de services à s'y implanter (éviter les entreprises polluantes)	G2	Laneuville		Economie	
Manque d'emploi, peu de création d'emploi	G1	Erneuville		Economie	
Zone d'activités artisanales trop chère au m² et trop de contraintes (IDELUX?)	G1	Erneuville	Tenneville	Economie	
Manque de transport en commun desservant Erneuville, école pour Bastogne, Saint-Hubert et Marche	G1	Erneuville	Erneuville	Mobilité	Tc
Manque de pistes cyclables dans les villages	G1	Erneuville		Mobilité	Mobilité douce
Mobilité (transport en commun, mobilité douce, vélo)	G2	Erneuville		Mobilité	Mobilité douce
Quid de la gestion forestière (coupe à blanc...) ? Envie de savoir comment c'est géré.	G2	Erneuville		Environnement	Forêt
Accompagner au mieux le nouvel arrivant dans ses démarches (avaloir, permis de construire...)	G2	Erneuville		Services	
Mobilité dans les villages (pas de bus)	G3	Erneuville	Erneuville	Mobilité	TC
Sécurité dans les villages (vitesse des voitures, absence d'aménagement...)	G3	Erneuville		Mobilité	Sécurité
Trop de gîtes qui confisquent les logements des locaux et créent des villages d'ortois	G1	Ortheuville		logement	cohésion sociale
Mobilité dans les villages (peu d'accès au bus, à la gare, ravel...)	G1	Ortheuville		Mobilité	TC
Difficulté de créer des liens entre les habitants (surtout quand on est nouveau)	G1	Ortheuville		cohésion sociale	
Certaines voiries représentent un danger, en particulier la N4, avec l'école d'un côté et les gros quartiers avec enfants de l'autre. Peu de visibilité sur les routes vers Wyompont ou Lavacherie depuis Ortheuville	G2	Ortheuville		Mobilité	
Trop de gîtes nuisent à la vie tranquille des villages, étalement urbain - disparition des centres de village	G2	Ortheuville		logement	cohésion sociale
aménagement du territoire (pistes cyclables, trottoirs, plaine de jeux, passage sur la N4, pont d'Ortheuville)	G2	Ortheuville		AT ?	
Manque d'activités économiques et donc d'emploi local	G3	Ortheuville		Economie	
Peu de transport en commun	G3	Ortheuville		Mobilité	TC
Manque de logements pour les jeunes (problématiques des gîtes)	G3	Ortheuville		Logement	pression foncière

mobilité douce

Résultats de la consultation de la population

Sortie de Ortheuville vers Bastogne	G3	Ortheuville	Ortheuville	Mobilité	Sécurité
La mobilité TEC (surtout dans les petits villages)	G1	Journal		Mobilité	TC
L'état de certaines voiries	G1	Journal		Mobilité	
Le manque de pistes cyclables sur les axes principaux	G1	Journal		Mobilité	mobilité douce
Le manque de transport en commun dans les villages pour rejoindre les centres de proximité et la gare	G2	Journal		Mobilité	TC
Manque de commerces le long de la N4	G2	Journal		Economie	
Pas d'habitat pour les aînés : appartement "services " et/ou intergénérationnel	G2	Journal		Logement	
Besoin (accru?) de transports publics	G3	Journal		Mobilité	TC
Le manque de civisme sur les routes (vitesse excessive, pollution, dépôts sauvages...)	G3	Journal		?	
Le prix et l'accès à l'immobilier privé - résidentiel ou agricole	G3	Journal		Pression foncière	
Peu de producteurs locaux (+ avoir un répertoire à disposition)	G4	Journal		economie	
Peu d'offres pour les enfants en dehors du sport	G4	Journal		Vie associative, sportive et culturelle	
Trop d'épicéas - abattre des arbres malades et replanter en diversifiant	G4	Journal		?	
Manque de transports en commun pour faciliter les trajets dans toute la commune	G1	Tenneville		Mobilité	TC
Inquiétude face à la pression immobilière pour pouvoir se loger correctement et à un prix décent à tout âge	G1	Tenneville		Pression foncière	Logement
Accès à l'emploi (peu de création d'emplois)	G1	Tenneville		economie	
Accessibilité et centralisation de l'information	G1	Tenneville		Communication	
Le peu de mobilisation des citoyens lors de la participation citoyenne	G2	Tenneville		Participation citoyenne	
Manque de certaines professions au niveau santé (dentiste) + pas assez de sensibilisation, prévention en matière de santé	G2	Tenneville		santé	
Offres d'emplois insuffisantes	G2	Tenneville		economie	
Mobilité (transport en commun) surtout pour les villages isolés	G2	Tenneville		Mobilité	TC

Résultats de la consultation de la population

Idées	Groupe	Réunion à	Village concerné	Thème	Thème	
Appel à projet pour la création d'un établissement HORECA (pas forcément de haut standing mais où se restaurer, se retrouver, taper la carte)	G1	Champlon	Champlon	Economie		
Epicerie de village avec coin brasserie (idéalement à Champlon). Salon papote, jouer aux cartes, croiser les deux publics	G2	Champlon		Economie		
Pumptrack près du centre sportif	G3	Champlon		Vie associative, sportive et culturelle		
Un lieu dédié aux activités artistiques, culturelles... pour qu'il y ait des activités récurrentes (important de pouvoir y laisser le matériel nécessaire)	G1	Cens		Vie associative, sportive et culturelle		
Installation de bancs publics et agrémenter les espaces de promenade	G2	Cens		Cadre de vie	Tourisme	
Placer des caméras de surveillance à Laneuville pour plus de sécurité	G1	Laneuville	Laneuville	Sécurité		
Un lieu centralisé pour les produits locaux	G1	Laneuville		Economie		
Un espace plaines de jeux pour les enfants et les ados à Laneuville	G2	Laneuville		Vie associative, sportive et culturelle		
Aménager les abords de la salle d'Erneville (sécurité, convivialité, jeux enfants)	G2	Erneville	Erneville	Vie associative, sportive et culturelle		
Animations intervillages l'hiver	G2	Erneville		Vie associative, sportive et culturelle		
Sécuriser l'entrée et la sortie du (des) village(s) d'Erneville en association avec l'aménagement de la salle (extérieure)	G3	Erneville	Erneville	Cadre de vie	sécurité	vie associative,
Ne pas oublier la mise en valeur du patrimoine et des atouts naturels (balade balisée...)	G3	Erneville		cadre de vie	tourisme	patrimoine
Le fauchage plus régulier le long des routes	G1	Ortheuville		cadre de vie		
Renforcer l'attractivité aux entrées des villages (fleurs, déco...). A Ortheuville, c'est gris, triste	G1	Ortheuville	Ortheuville	cadre de vie		
Aménagement d'un passage au-dessus ou sous la N4	G2	Ortheuville		mobilité	sécurité	
Monument "monumental/emblématique" pour marquer la traversée de Tenneville (ex: le sanglier rouge à Reims en France). Tenneville mérite d'être connue !	G2	Ortheuville		tourisme		
Améliorer les accotements pour les piétons, promeneurs, cyclistes	G3	Ortheuville		mobilité		
Fleurir les villages	G3	Ortheuville		Cadre de vie		
Amélioration des abords de la maison de village d'Ortheuville	after	Ortheuville	Ortheuville			
(entretien des boîtes postales, mieux signaler l'entrée de la N4, sortie d'Ortheuville vers Bastogne pas de voie de lancement...)	after	Ortheuville				
Elargissement des routes en incluant des pistes cyclables (aussi pour les coureurs)	G1	Journal		mobilité		
La mobilité	G2	Journal		mobilité		
Un café sympa à tenneville	G2	Journal		economie		
Le développement de commerces de proximité (petites et moyennes surfaces)	G3	Journal		economie		
Visiter les personnes seules (tricoter, papoter) via un réseau de bénévoles ou un engagement à la commune. Les emmener à des lieux de rencontre, cinéma.	G4	Journal		cohésion sociale		
Des bancs le long des promenades (stylisés, décorés par les enfants....)	after	Journal		cadre de vie	tourisme	
Un endroit de rencontre (entre autres pour les ados) par ex dans la MM de Tenneville	G1	Tenneville		Vie associative, sportive et culturelle		
Compléter la halle de champlon par un espace de commercialisation des produits locaux et un resto éphémère qui permettrait de lancer des jeunes restaurateurs	G1	Tenneville		économie		
Intégrer une Maison de jeunes au sein de la maison multiservices (ex: 2/semaine)	G2	Tenneville		Vie associative, sportive et culturelle		
Bistrot-café	G2	Tenneville		Economie		

Résultats de la consultation de la population

Avis recueillis via le formulaire de consultation en ligne									
Horodateur	Adresse e-mail	Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure recommanderiez-vous de venir s'installer à Tervelville	Selon vous, quelle sont les 3 raisons qui rendent Tervelville attrayante pour y vivre ? Expliquez brièvement.	Selon vous, quels sont les 3 aspects qui rendent Tervelville moins attrayante ou qui pourraient décourager quelqu'un de s'y installer ? Expliquez brièvement.	Donnez nous votre idée de projet (1 seul, faites un choix si nécessaire) pour faire mieux ou encore mieux vivre à Tervelville. Merci de rédiger une phrase complète sujet-verbe-complément(s) afin que votre avis soit bien compris.				
			Merci de rédiger des phrases complètes sujet-verbe-complément(s) afin que votre avis soit bien compris. Gardez une date pour vous aider et	Merci de rédiger des phrases complètes sujet-verbe-complément(s) afin que votre avis soit bien compris. Gardez une date pour vous aider et	Merci de rédiger une phrase complète sujet-verbe-complément(s) afin que votre avis soit bien compris.				
#####	petermjossel@gmail.com	9	Ruralité, bien situé dans les axes routières importantes, accessibilité des commerces essentiels	A) Très peu de vision comment développer la résilience envers les grands enjeux (environnementaux et socio-économique). B) Insuffisante attention à l'accès à l'habitation (y compris des formes d'habitation non traditionnelles, habitat léger, habitat groupé). C) Une agriculture dominée par le modèle agro-industriel basé principalement sur des monocultures et contribuant à la pollution, perte de biodiversité, faible résistance à l'érosion des sols, risque d'inondation et incendies...	Stimuler l'accès au circuit court y afin qu'on se réapproprie le contrôle sur notre alimentation de qualité et moins dépendante des grandes chaînes alimentaires.				
#####	ph_lambrecht@yahoo.fr	7	connaissance et services (poste, école, pharmacie, supermarché, boulangerie, garages, artisans, crèches, vie associative fournie, banccontact) rendent la vie plus facile. Conservation des paysages / environnement calme et paisible. Position géographique (N4 permet des liaisons faciles avec les villes principales)	Sécurité des routes, surtout N4 mais également quelques routes de liaison (fourage, éclairage, bornes routières) Infrastructure de mobilité (vélos, piétons, électrification)	J'ai participé à la réunion du 30 janvier à Ortheuville. Nous avons oublié de mentionner un projet fondamental: Rendre la commune moins dépendante de l'énergie des gros acteurs du secteur. Il nous faudrait développer toutes les sources d'énergie sur la commune: bois/chauffe à pellets, énergie hydro-électrique le long des cours d'eau, achats groupés par commune.				
#####	annie.presche@gmail.com	9	Calme, verdure, gentillesse des habitants	Emploi pour les 60 ans et +, si-6.	Des soirées dansantes annuelles 80				
#####	cafferneclayebouaer@gmail.com	8	cadre de vie agréable, nature, paisible, aéré : habitants bienveillants et solidaires ; accès aisé à toutes les régions via le réseau routier	Eloignement des grandes villes ; difficulté pour les jeunes de trouver un logement abordable ; peu d'activités culturelles par rapport aux grandes villes	Encourager la population à créer des potagers chez eux ; action 'potagers ouverts' avec ceux qui en ont en juin-juillet-août; potagers collectifs sur des terrains communaux ; aide à des jeunes qui voudraient se lancer comme maraîchers, favoriser l'écoulement de la production via une ou des boîtes de livraison dans des bâtiments.				
#####	bloux96@gmail.com	9	Une ville à proximité de Marche-en-Famenne, Bastogne et Libramont. Le service du bus Communale pour les familles ou les associations sont tops. Commune très rurale, avec beaucoup d'infrastructures sportives, culturelles.	Les services d'hiver, le point négatif est le non-salage. La surpopulation au niveau des gîtes. Car ça fait que les jeunes originaires des villages ne savent pas acheter et doivent quitter le village. La difficulté de louer/acquérir un terrain à un prix abordable dans	Faire un ravel, ça fait le tour des villages et par la suite peut être qui amènerait vers les villes de Bastogne, Marche-en-Famenne et Libramont.				
#####	predeasuhes@outlook.be	9	- Excellents services offerts et à disposition de la population - Un cadre de vie entre ruralité et bien vivre entre voisins - Point central de la mobilité	- Transports en commun peu développés - Incivilités persistantes - Prix des terrains privés	La réalisation d'un parking/spaces arborés pour la salle de village à Journal, cela manque trop.				
#####	forencelecler@gmail.com	10	Nous avons beaucoup de chance d'avoir un centre sportif et une belle offre sportive. Nos forêts sont magnifiques. Nos villages sont vivants (marché fermier, marché d'été, théâtre wallon, ...)	Offre culturelle pour les enfants (théâtre wallon n'est pas ouvert aux autres enfants), trop d'activités sportives mais pas spécialement artistiques, pas de lieu de rassemblement pour les ados (Maison des Jeunes).	Développer un service pour les ados (maison des jeunes, organiser des conférences (ex "Action Média Jeunes")				
#####	elodie.bosendorff@hotmail.com	8	Tervelville bénéficie d'un cadre naturel et verdoyant exceptionnel. Tervelville est une commune rurale facilement accessible et à proximité de plusieurs petites villes. Pour une petite commune rurale, Tervelville possède une offre de service et de divertissements assez importante.	Les gens extérieurs ne se rendent pas toujours compte des richesses de notre commune et pense que Tervelville se limite à la N4. Tervelville est proche de petite ville mais assez éloignée des grandes villes comme Namur ou Bruxelles. Tervelville bénéficie d'une belle offre de transports en commun grâce à la N4, cependant la mobilité peut être un frein lorsqu'on habite un petit village.	On alimentera plus de pistes cyclables sur les grands axes, les routes régionales surtout où ça roule vite.				
#####	anneclaudine@gmail.com	8	Nous avons une vie associative développée, de belles infrastructures (centre sportif, salles de village) et une nature préservée	Manque de pistes vélos, peu de terrain à bâtir. Il faudrait un endroit où les jeunes peuvent se retrouver pour boire un verre	Un bâtiment pour le Pato avec un local qui servirait de bar ouvert aux jeunes un soir par week-end				
#####	unferon@gmail.com	8	L'esprit "petits villages groupés" sous une seule entité. En g	La présence de la N4 ou un peu route à 70 alors que	Ben après l'énergie de la commune en commençant par la maison communale qui devrait héberger une batterie communale				
#####	andy.corens@telenet.be	7	1) De aanwezigheid van waardevolle natuur gebieden (het stas 1) Het waarheid van het gemeentebestuur met een lot	Het opwaarderen van de meest waardevolle natuurlijke omgeving van de deelgemeenten Mochamps en Lamoignon-au-Bois in het voordeel van de natuur. Dit door de omgeving zoveel als mogelijk te ontlasten van doorgrond verkeer en dit in het bijzonder in Mochamps waar mensen komen voor 100% natuurbeleving en waar het doorgrond verkeer nu vaak een reëel gevaar is voor wandelaars. In de plaats hiervan de omgeving toegankelijk te maken met het openbaar vervoer en gelegenheid tot parkeren aan de rand van het gebied en alle andere onnodige trafiek te weren, met uitzondering van dienstwagens, busstroken en lokaal verkeer.	In het bijzonder in de periodes dat de natuur het meest kwetsbaar is voor verstoring tijdens de bronstijd is er veel overlast en ongemakkelijk verkeer van het voortuurnet en zinkte heen en weer rijden van gemotoriseerd verkeer. Vaak gaat dit gepaard met overmatig gebruik van alcohol, wegdragen en slakstorten.				
					De natuur zou er ook veel baai bij hebben door deze in de mate van het mogelijke te ontzien van de razend drukke en bijzonder gevaarlijke N89 die het gebied letterlijk doormidden snijdt door het realiseren van een ecoduct, ecodunellen, buispassages, ... Dit om zodoende de twee delen met elkaar te verbinden en het mogelijk te maken voor dier en mens veilig, zonder risico het terrein te betreden, maar te sluiten.				



Marloie, le 28 mars 2025

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR Jeudi 27 mars 2025 – Maison rurale de Cens

Présents :

- André Isabelle, Baclin Guilian, Bertrand Christine, Bertrand Fabian, Cambron Guy, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Debarsy Aurélie, Dehard Jean-Marc, Jacoby Léa, Jacoby Mélina, Lambrecht Marie-Thérèse, Landtmeters Dominique, Léonard Sophie, Mathen Jean-Paul, Prescler Annie, Rosseel Peter, Sacré Julie, Urbain Antoine, Van Bellingen Noémie, Vandingenen Jean-Pierre, *membres de la CLDR* ;
- Docquir Laurence et Genevois Denis, du bureau « Un tour d'avance », *auteurs du PCDR* ;
- Lesuisse Florence et Schonne Séverine, *agents de développement à la FRW*.

Excusé : Leboutte Eddy, membre de la CLDR.

ACCUEIL :

Ludovic Collard, Echevin du Développement rural, remercie et félicite les citoyens pour leur engagement dans la Commission locale de Développement rural. Il informe l'assemblée que ce sera la conseillère Léa Jacoby qui sera à la présidence de cette Commission. Ludovic cède les rênes de la réunion aux agents de développement de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) : Séverine Schonne et Florence Lesuisse.

La FRW propose d'emblée une animation brise-glace pour mieux connaître ses voisins et se rendre compte de la représentativité de la Commission locale de Développement rural.

1) PRESENTATION D'UNE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Une Opération de développement rural (ODR) vise à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement (le Programme communal de Développement rural). Elle permet de dynamiser la commune dans tous les secteurs (vie associative, culture, économie, agriculture, mobilité, santé, environnement...). Tout au long de cette Opération, la commune s'engage à mener avec ses citoyens une réflexion globale et cohérente sur le développement à long terme de la commune.

Toute l'information relative à l'Opération de Développement rural de Tenneville est reprise sur le site www.tenneville-odr.info.

2) RÔLE ET FONCTIONNEMENT DE LA CLDR

La Commission locale de Développement rural (CLDR) est constituée d'un échantillon représentatif d'habitants de la commune (différents villages, tranches d'âges, catégories socio-professionnelles, ...). Elle compte maximum $\frac{1}{4}$ d'élus. Les membres effectifs et suppléants sont invités à toutes les réunions sans distinction et ont tous le même droit de vote.

La mission principale confiée à la CLDR est, dans un premier temps, l'élaboration d'un plan d'action de la commune pour les 10 années à venir. Ce plan d'action est appelé **PCDR pour Programme Communal de Développement Rural**. Plusieurs textes de lois (décret, arrêté, circulaires) balisent l'élaboration et la mise en œuvre de ce PCDR. Celui-ci doit obligatoirement être construit avec les citoyens afin que les projets qui en découlent se rapprochent le plus possible des besoins de terrain. Dans un second temps, il s'agira pour la CLDR de participer à la mise en œuvre concrète des projets du PCDR.

Les membres de la Commission s'engagent à faire écho des réflexions menées dans le cadre de l'Opération de Développement rural vers leurs concitoyens ou de faire remonter les besoins de terrain vers la CLDR.

➔ **Les agents de développement de la FRW présentent les éléments principaux du règlement d'ordre intérieur de la CLDR, envoyé au préalable à l'ensemble des membres.**

Réactions :

- **Quelle est la procédure de vote ?**

Les décisions sont habituellement prises au consensus. L'article 19 du ROI précise les modalités de vote s'il est nécessaire d'y recourir.

Art.19 Les propositions de la Commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois en cas de blocage, un vote peut être organisé à la majorité simple des membres présents. En cas de parité, la voix du Président ou de son représentant est prépondérante.

- **Les élus sont-ils obligés de suivre l'avis de la CLDR ?**

La CLDR est une Commission d'avis, le maître d'œuvre de l'Opération de Développement rural reste le Conseil communal. Ce dernier est représenté dans la CLDR par 6 personnes (maximum $\frac{1}{4}$ des membres de la CLDR). Ces mandataires participeront aux réflexions et aux débats comme tout membre citoyen. Il est donc probable que l'avis collégial de la CLDR soit suivi dans les prises de décisions du Conseil communal. Si ce n'est pas le cas, il s'agira de tenir la CLDR informée du pourquoi.

Organisation des prochaines réunions

Pour élaborer le PCDR, il y a plusieurs **étapes nécessaires** :



Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

- a. La première c'est **d'établir un diagnostic du territoire**. C'est comme chez le médecin. Celui-ci mesure les données objectives à savoir votre tension, votre température, votre pouls et écoute votre ressenti, c'est-à-dire les données subjectives, à savoir « Vous sentez-vous en forme ? », « Avez-vous de l'appétit ? » ou encore « Avez-vous mal quelque part ? ». C'est alors sur base du croisement entre les données objectives et subjectives qu'il établit son diagnostic. Si on transpose au territoire, Laurence et Denis du bureau « Un Tour d'Avance » se sont chargés de récolter et d'analyser une série de chiffres et documents pour établir la carte d'identité de votre commune en matière d'environnement, de mobilité, de tourisme, d'économie, etc. C'est donc la partie « éléments objectifs ». Pour recueillir les éléments « subjectifs », la FRW a organisé des réunions de consultations villageoises afin de cerner la manière dont les citoyens perçoivent leur commune, les atouts et faiblesses du territoire.
- ➔ **Les conclusions de ce diagnostic partagé sont présentées ce soir à l'ensemble de la population à l'occasion de la réunion de synthèse des consultations citoyennes. La FRW insiste pour que les membres soient bien attentifs à la présentation qui servira de base pour les prochaines réunions de la CLDR. En annexe, vous trouverez le diagnostic partagé. Ce document peut être amené à évoluer.**
- b. Il s'agit ensuite, sur base du diagnostic, **d'identifier des enjeux**. *Qu'avons-nous à perdre ou à gagner au regard des atouts et des faiblesses du territoire ?* Puis d'identifier une stratégie de développement plus précise : « **Que choisit-on de faire** pour répondre à ces enjeux ? » et « **Quels objectifs de développement se fixe-t-on** pour la commune ? ».
- c. Enfin, la dernière étape de l'élaboration du PCDR, il s'agit de se demander **comment concrètement atteindre ces objectifs et quels projets mener**. Pour ce faire, un appel à idées sera certainement lancé à l'ensemble de la population pour élargir autant que possible la participation.

CALENDRIER :

17 avril	Définition de la stratégie : enjeux - objectifs
Du 17/04 au 17/05	Appel à idées/projets liés à la stratégie <i>Consultation de publics cibles (jeunes, associations...)</i>
27 mai	Analyse, tri, approfondissement des idées/projets
24 juin	Répartition des projets en lots
<i>Été 2025</i>	<i>Rédaction des fiches-projets prioritaires GT si nécessaire</i>
Dès septembre	Présentation des fiches-projets, validation de la stratégie et approbation de l'avant-projet de PCDR par la CLDR

3) DIVERS

Appel à projets « Vis mon village » :

La Fondation Roi Baudouin relance son appel à projets “Vis mon village !” au travers duquel elle souhaite soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village (5000€ maximum). Cet appel vise à améliorer la qualité de vie dans le village et à renforcer la cohésion sociale entre des groupes d’habitants larges et diversifiés. Les projets sont à soumettre jusqu’au 15/04/2025.

→ **Les agents de développement de la FRW sont disponibles au besoin pour relire vos projets et vous conseiller.** Plus d’infos : <https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village>.

Après la traditionnelle photo de famille, les agents de développement proposent aux participants de se présenter collectivement, par village, avec une méthode sympathique. Il y a 3 méthodes différentes (le blason, le portrait chinois et le téléachat). Lors de la réunion de synthèse qui suit cette réunion, chacun des groupes sera invité à venir se présenter face aux citoyens afin que ces derniers puissent identifier quels sont leurs relais au sein de la Commission.

La réunion se clôture sur un moment de convivialité autour de sandwiches et rafraichissements offerts par la commune avant d’enchaîner avec la réunion de synthèse des consultations.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement

Une CLDR dans les starting blocks 😊





Marloie, le 18 avril 2025

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR Jeudi 17 avril 2025 – Le Foyer à Tenneville

Présents :

- André Isabelle, Bertrand Christine, Bertrand Fabian, Cambron Guy, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Debarsy Aurélie, Dehard Jean-Marc, Gerard Benjamin, Jacoby Léa, Jacoby Mélina, Landtmeters Dominique, Léonard Sophie, Mathen Jean-Paul, Prescler Annie, Rosseel Peter, Sacré Julie, Vandingenen Jean-Pierre, *membres de la CLDR* ;
- Docquir Laurence et Genevois Denis, du bureau « Un tour d'avance », *auteurs du PCDR* ;
- Lesuisse Florence et Schonne Séverine, *agents de développement à la FRW*
- Delbeke Guillaume, du bureau GDBE ingénierie, *auteur de projet pour la voie lente « chaussée Marie-Thérèse »*.

Excusés : Vanbelinghen Noémie, Baclin Guilian, Urbain Antoine, Leboutte Eddy, membres de la CLDR.

ACCUEIL :

Léa Jacoby, Présidente de la CLDR, accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle annonce les personnes excusées ainsi que l'objectif de la réunion qui est de travailler sur des objectifs de développement de la commune ; puis cède la parole à la FRW pour l'animation de la séance.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 27 MARS 2025

Cette première réunion était consacrée à la mise en place de la CLDR (son rôle, son fonctionnement, son ROI) ainsi qu'à la présentation de ses membres à la population.

➔ **Le compte-rendu est approuvé, il sera en ligne sur le site tenneville-odr.info.**

2) CONSTRUCTION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Contexte

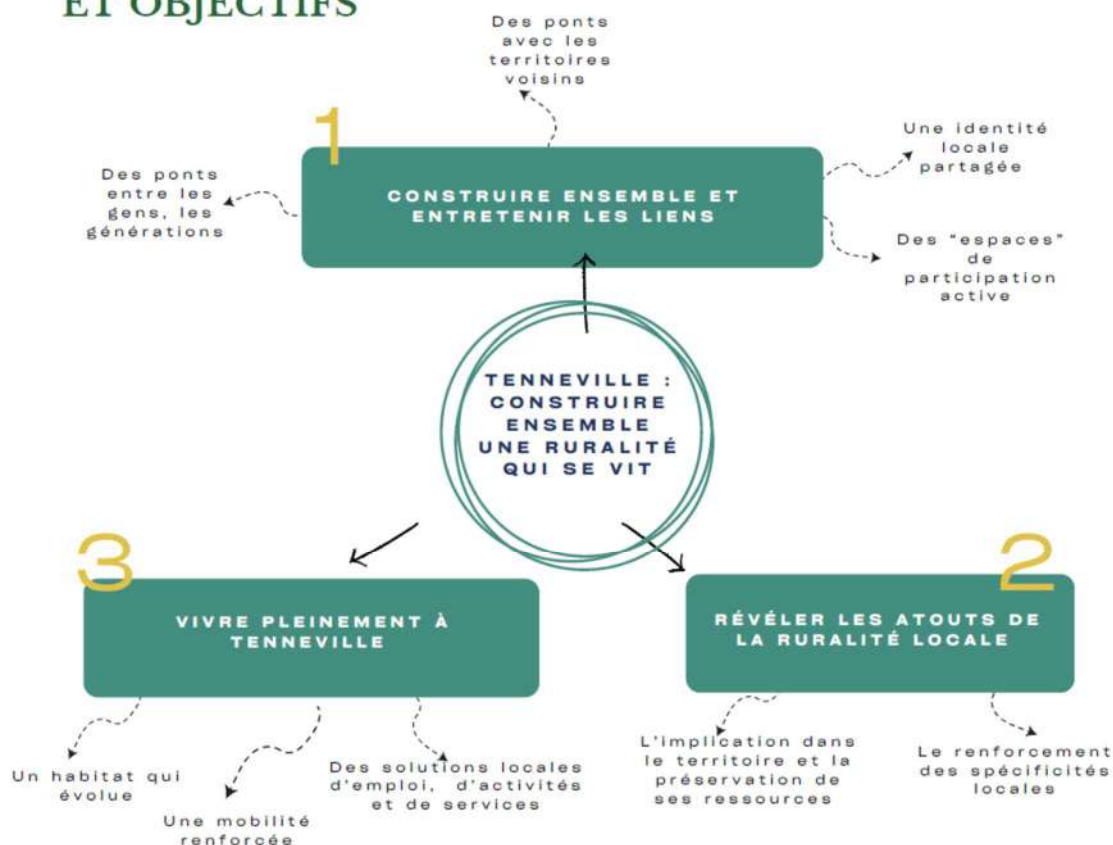
Lors de la soirée du 27 mars, la FRW et « Un tour d'avance » ont dressé un portrait de la commune de Tenneville (ses forces, ses faiblesses) en croisant d'une part la vision des habitants recueillie lors des consultations citoyennes et d'autre part, la vision de l'auteur s'appuyant sur des données chiffrées. De là est né le « diagnostic partagé » rédigé par Laurence et Denis, reçu en préparation de cette réunion.

Il s'agit maintenant sur base du diagnostic, d'identifier des enjeux. Puis d'identifier une stratégie de développement plus précise : « **Que choisit-on de faire** pour répondre à ces enjeux ? » et « **Quels objectifs de développement se fixe-t-on** pour la commune ? ».

Méthode de travail

Pour lancer le débat et structurer le travail, Laurence et Denis proposent à l'assemblée un fil rouge émanant du diagnostic partagé et qui servira de ligne de conduite pour la future stratégie de développement de la commune. Ce fil rouge (au centre) est précisé par 3 thèmes-enjeux, eux-mêmes précisés par des pistes de réflexions.

LES THÉMATIQUES À DÉVELOPPER EN ENJEUX ET OBJECTIFS



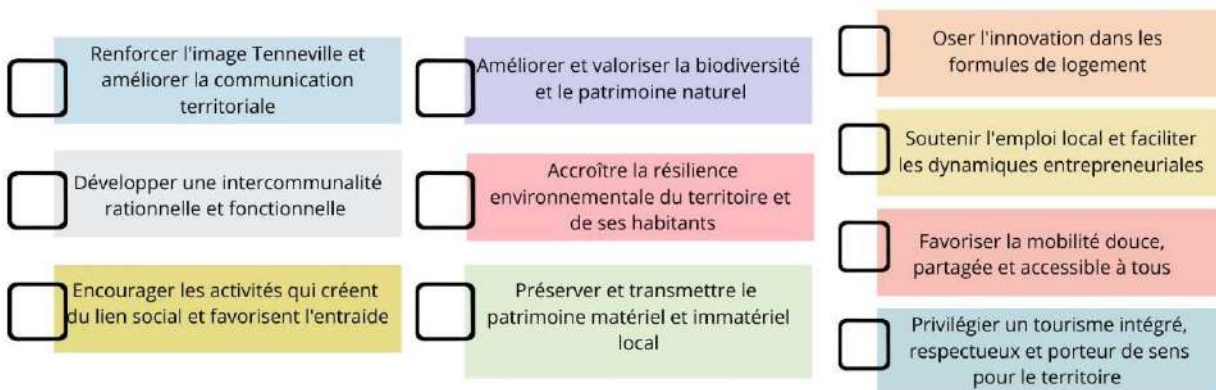
Méthode : les trois thèmes-enjeux sont répartis dans la salle sur trois grandes nappes. L'assemblée est divisée en 3 sous-groupes prenant chacun en charge un thème, puis les sous-groupes tournent de table en table afin d'enrichir les réflexions du groupe précédent, de rassembler les idées similaires, de vérifier si c'est réaliste, etc... Chaque tour dure 20 min. La CLDR, avec l'aide d'un animateur, est invitée à formuler des **objectifs** de développement. Une fois que chaque sous-groupe a alimenté chaque thème, chacun reçoit une gommette à placer près de son objectif coup de cœur, tous thèmes confondus.

Sur base des apports des différents sous-groupes, en synthèse, Laurence et Denis, font une proposition de stratégie :

- Une modification est apportée dans le fil rouge : **Construire ensemble une commune qui se vit** (à la place de ruralité qui peut être un mot connoté négativement, ne donnant pas une image active et dynamique).

Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

- 10 objectifs :



➔ La CLDR n'exprime pas de remarque particulière sur cette stratégie.

NB : cette stratégie est actuellement une base, elle pourra être adaptée en cours de route.

3) L'APPEL A IDEES

L'objectif de l'appel à projets est de donner aux habitants et aux forces vives du territoire l'opportunité de proposer des projets directement en lien avec la stratégie. Cela viendra compléter les projets recueillis lors des consultations villageoises et en séance, lors du travail sur les objectifs.

L'appel à projets sera accessible via le site internet de l'ODR (www.tenneville-odr.info sur la page ACTUALITES) ; un formulaire « Google Forms » a été créé reprenant différentes rubriques : intitulé et description du projet, lien avec la stratégie, justification, public-cible, partenaires potentiels, personne de contact. *Des versions papier seront disponibles aussi, notamment à l'Administration communale auprès de Fanny GUELENNE.*

L'appel à projets débutera dès demain et se terminera le 17 mai au plus tard, pour laisser aux habitants, associations et acteurs l'opportunité de se réunir pour éventuellement rentrer un projet commun.

Pour favoriser la réussite de cet appel, **tous les canaux de communication** communaux disponibles seront exploités (site internet, réseaux sociaux, bulletin communal...) ainsi que la presse locale. La FRW va également informer de manière spécifique l'ensemble des associations du territoire mais également les jeunes afin de promouvoir l'appel à projets et les inciter à y répondre.

Attention que l'objectif n'est pas de rentrer un maximum de projets mais plutôt de récolter quelques idées innovantes et fédératrices, en lien avec la stratégie élaborée.

➔ **Les membres de la CLDR ont un rôle important d'information et de relais vers les voisins, la famille, les collègues, les associations... N'hésitez donc pas à en faire la promotion autour de vous ! La FRW vous proposera un mail à transférer à vos contacts.**

Réactions :

- *Ne faudrait-il pas ajouter dans le formulaire des exemples de projets, notamment déjà cités ce soir, en lien avec les objectifs pour donner des idées à la population ? Il vaut mieux ne pas mettre*

d'exemples afin de laisser libre cours aux suggestions de la population et ne pas donner la fausse impression que les projets sont déjà décidés d'avance.

- *Pourquoi ne pas relayer l'info de l'existence de cet appel à projets aux entrepreneurs locaux également ?* La FRW demandera à l'ADL d'assurer ce relais.
- *Est-il possible de recevoir la liste des idées à l'avance ou après (ou pour ceux qui ne peuvent pas se libérer pour la prochaine réunion) ?* La FRW fera suivre la liste avec le compte-rendu de la prochaine séance.

4) PRESENTATION DE L'AVANT-projet de VOIE LENTE SUR DE LA CHAUSSEE MARIE-THERESE

La création d'une voie lente sur l'ancienne chaussée Marie-Thérèse est un projet de l'ancien PCDR toujours à l'étude. Guillaume Delbeke du bureau GDBE ingénierie présente l'avant-projet à l'assemblée.

Objectifs du projet :

Le projet consiste en l'aménagement du tronçon de la Chaussée Marie-Thérèse qui traverse Tenneville, et plus particulièrement de la partie située entre la Route de la Roche et le village de Belle-Vue.

Cette ancienne voirie, qui reliait Bruxelles et Luxembourg au XVIIIème siècle, a longtemps été le principal axe de communication reliant les villages des entités de Tenneville, Champlon et Erneuville au reste de la Wallonie. Aujourd'hui, la Chaussée Marie-Thérèse est une voirie agricole cheminant sur une crête offrant une vue sur tous les environs. L'idée est de **redonner à cette voirie son rôle de liaison inter-villages en l'adaptant pour en faire une voirie cyclo-piétonne**. L'objectif est donc de développer un réseau cyclo-piéton sur la Commune de Tenneville, permettant aux habitants des différents villages d'avoir un accès plus aisé aux pôles multimodaux que sont Champlon et Tenneville, et à long terme, de relier ce réseau local aux réseaux cyclables mis en place par les communes voisines (en particulier Sainte-Ode, Nassogne et La Roche).

Choix des aménagements et tronçons concernés

Les deux tronçons à aménager sont :

- la partie située entre la Route de La Roche et le village de Belle-Vue d'une longueur de 2km400.
- un plus petit tronçon de +/- 500 m appelé « Trompe-souris »

Entre les deux, le revêtement est praticable, il s'agira donc d'un simple marquage au sol.

Les travaux à réaliser sont les suivants :

- Reprofilage et compactage du chemin existant
- Réalisation d'une voirie en béton d'une largeur de 3 m
- Aménagement d'écluses aux entrées du chemin pour limiter le passage des véhicules
- Création de pattes d'oie en pavés en pierre aux entrées (qui rappelleront le chemin historique)
- Pose d'un drain et de caniveaux en zone de ruissellement
- Aménagement de la RN 843 pour la sécurisation de la traversée
- Pose de signalisation verticale aux carrefours avec les voiries communales

Le choix du revêtement est finalement le béton pour différentes raisons dont principalement la compatibilité avec le charroi agricole et forestier, la durabilité dans le temps, la résistance aux conditions climatiques (gel/dégel), l'accessibilité des PMR et la facilité d'entretien contrairement à de l'empierrement stabilisé.

Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

Le **power point ci-joint** reprend le tracé, les coupes-types, le plan détaillé pour certaines zones spécifiques telles que les écluses ou le carrefour avec la Route Nationale. A noter que l'aménagement de ce dernier doit encore être avalisé par le SPW-Mi (Service public de Wallonie - mobilité et infrastructures).

Le projet est estimé à 680.000 € HTVA. La convention en développement rural reprend une promesse de subsides de 385.560€. En cas de déplacement du budget initial, l'intervention de la Région peut être majorée de maximum 20% (à un taux de subside de 50%). Le montant sera dès lors recalculé prochainement avec le SPW-DR.

Remarques de la CLDR

- Concernant les écluses, penser à bien garder 3 m de large (contrairement à l'illustration présentée) et privilégier des angles arrondis pour faciliter le changement de trajectoire des cyclistes.
- La partie empierrée des écluses pourrait être plus basse que la piste cyclable et comporter des pierres plus grosses (le silex prévu) afin de ne pas les retrouver sur la piste.
- L'écluse vise à décourager les voitures d'emprunter ce chemin mais ne les empêche pas → Effectivement. Cependant, des aménagements plus radicaux empêcheraient les agriculteurs de transporter certaines machines agricoles plus basses fixées à l'arrière des tracteurs. Il faudra sensibiliser la population !
- Dans plusieurs endroits de la commune, les piquets en bois ont été enlevés au fil du temps. N'y a-t-il pas d'autres solutions, comme de lourds bacs en pierre ? Le problème est qu'il faut quelque chose d'étroit pour ne pas gêner le passage et de suffisamment haut pour que les cyclistes qui ne regardent pas au sol les voient.
- Au vu des pluies violentes que nous connaissons maintenant régulièrement, bien anticiper le ruissellement et sa gestion afin d'éviter les inondations.
- 9000 m³ de béton, c'est impressionnant ! et en contradiction avec la tendance actuelle de perméabilité et réversibilité du sol. → Oui, c'est vrai et c'est coûteux. Il y a eu beaucoup de débats en amont avec le « GT mobilité » mis en place dans le cadre du PCDR précédent et avec les différents pouvoirs subsidiaires... Mais l'empierrement stabilisé ne tiendra pas dans le temps et finira par être impraticable pour les cyclistes et PMR. C'est un choix mais quitte à investir, il faut une solution durable. La liaison lente Tony-Libramont, bétonnée, est une réussite. D'autres solutions ont été envisagées : le béton drainant est beaucoup trop cher, le bi-bande (deux bandes plus étroites espacées) est déconseillé par les cyclistes car quand cela ravine l'espace au milieu se creuse et est colonisé par des hautes herbes. C'est dangereux.

➔ **Moyennant ces points d'attention, le projet est validé par la CLDR. Il sera présenté au pouvoir subsidiaire (SPW-DR) mercredi 23 avril prochain.**

5) DIVERS

Néant

➔ **PROCHAINE REUNION : MARDI 27 MAI 2025**

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !
Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement



Marloie, le 28 mai 2025

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR Mardi 27 mai 2025 – Le Foyer à Tenneville

Présents :

- André Isabelle, Baclin Guilian, Bertrand Christine, Bertrand Fabian, Cambron Guy, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Debarsy Aurélie, Dehard Jean-Marc, Gerard Benjamin, Jacoby Léa, Jacoby Mélina, Landtmeters Dominique, Léonard Sophie, Mathen Jean-Paul, Prescler Annie, Rosseel Peter, Vandingenen Jean-Pierre, *membres de la CLDR* ;
- Lesuisse Florence et Schonne Séverine, *agents de développement à la FRW*

Excusés : Vanbelinghen Noémie, Urbain Antoine, Lambrecht Marie-Thérèse, Sacré Julie, *membres de la CLDR*.

ACCUEIL :

Séverine Schonne accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle annonce les personnes excusées ainsi que l'objectif de la réunion qui est d'analyser les idées récoltées, en particulier dans le cadre de l'appel à projets.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 AVRIL 2025

- ➔ **Le compte-rendu est approuvé, il sera prochainement en ligne sur le site tenneville-odr.info.**

2) ANALYSE DES IDEES ET PROJETS RECOLTES

Cette ligne du temps fait le point sur l'état d'avancement des réflexions :



Travaillé lors des réunions dans les villages, présenté en réunion de synthèse et **validé lors de la 1^{ère} réunion de la CLDR.**

Travail sur les **objectifs de développement** lors de la CLDR n°2 + validation pour **lancement de l'appel à idées**

Appel à idées et consultations spécifiques (enfants-ados-associations) :

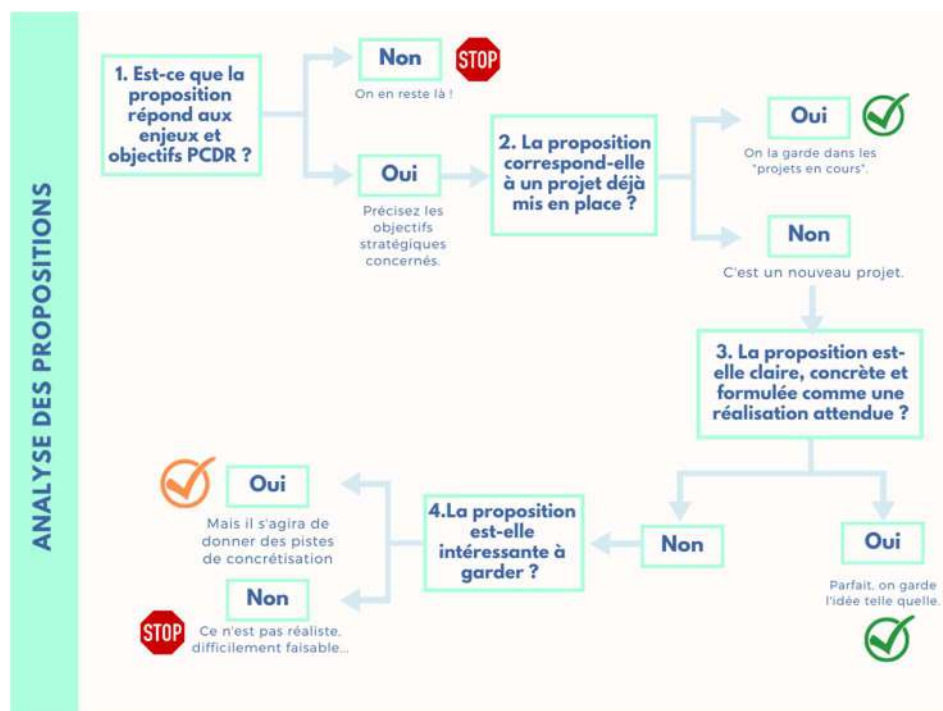
- 22 formulaires remplis en ligne
- 14 formulaires « papiers » (9 reçus par mails et 5 déposés à la commune)
- 8 propositions extraites de la consultation des enfants
- 9 propositions des ados
(+ infos données aux associations...)
- ... qui s'ajoutent aux idées de projets proposées dans les réunions d'information-consultation villageoises, lors des interviews de personnes ressources, lors de la consultation du personnel communal et enfin, lors de la réunion de CLDR n°2.

→ **Ce soir : analyser les propositions reçues (+ de 120)**

Méthode :

La FRW propose de répartir les membres présents en deux sous-groupes. Ainsi, chaque sous-groupe est chargé d'analyser la moitié des propositions de projets et idées reçues selon le schéma repris ci-dessous.

→ **Le résultat de ce travail se trouve en annexe.**



3) DIVERS

Suivi des projets du PCDR précédent :

- **Maison multi-services Tenneville** : le chantier avance bien. Difficile d'annoncer une fin de chantier.
- **Voie lente « Chaussée Marie-Thérèse** : l'avant-projet a été présenté aux différents pouvoirs subsidants (Développement rural et PIMACI) le mercredi 23 avril 2025. La commune attend l'aval pour lancer le projet définitif.

Questions de la CLDR :

- La barrière de Champlon est un enjeu : la zone n'est pas très structurée, beaucoup de bâtiments de caractère sont vides. Que peut-on faire ? → *Effectivement, beaucoup de bâtiments sont mal exploités : hôtel « Les Bruyères », château des sœurs, l'Hostellerie mais ils sont tous privés. Par ailleurs, le bâtiment « Laser Game » pourrait être mieux intégré. Une réflexion est en cours avec Idelux.*

Minute d'infos locales :

- **Mardi 28 mai 2025 à 20h à Journal** : théâtre « Love Liebe Amor »
- **Jeudi 5 juin 2025 à 9h à la Commune** : réunion du CCCA à laquelle la CLDR est invitée sur le thème « diversifier les possibilités de logements pour les aînés ».

➔ **PROCHAINE REUNION : MARDI 24 JUIN 2025**

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement

Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

OBJECTIFS	TRAVAUX COMMUNAUX	EN COURS	PROJETS PCDR (ou autre)	À CREUSER	ABANDONNÉS
Objectif 1 : Renforcer l'image Tenneville et améliorer la communication territoriale		Fichier centralisé où trouver des infos locales (événements, associations...)	Evaluation des outils de communication communaux		
		Agenda commun des activités	Installation de panneaux numériques		
			Renforcer l'attractivité aux entrées de village (fleurs, déco...)		
			Monument emblématique pour marquer la traversée de Tenneville (ex : sanglier rouge à Reims)		
Objectif 2 : Développer une intercommunalité rationnelle et fonctionnelle					
Objectif 3 : Encourager les activités qui créent du lien social et favorisent l'entraide		Excursion pour les enfants des villages (<i>en cours via le Centre sportif</i>)	Pose de bancs publics, stylisés, décorés par les enfants	Maison du ski : inventer une suite aux activités neige vu les changements climatiques	Prévention et sensibilisation à la santé (<i>ne se rapporte pas aux objectifs</i>)
		Apéro tennevillois avec mise en avant des produits locaux (<i>existe sur les marchés du terroir</i>)	Apéro des acteurs du tourisme en début de saison (distri brochure, créer du lien...)	Créer un lien d'amitié avec personnes adultes handicapées au travers d'ateliers créatifs, de sorties, de jeux... (<i>centre d'Aviscourt cité mais hors commune</i>) - (<i>à faire via la maison multiservices</i>)	Davantage de marche adeps (<i>pas réalisable</i>)
		Fête des voisins (<i>c'est du ressort des quartiers, des voisins directement</i>)	Intégrer une maison de jeunes (au sein de la maison multiservices par exemple)		
		Construire une piscine > <i>le groupe propose d'expliquer aux enfants que ca existe déjà au niveau du "bassin de vie" (La Roche, Saint-Hubert, Marche) et que ce n'est pas rentable</i>	Formation 1ers secours pour les enfants		Un vrai stade de foot entouré de gradins > <i>pas réaliste</i>
			Création d'une fresque par les jeunes sur le thème de la citoyenneté (<i>à lier avec projet accompagnement/animation/lieu ados</i>)		Construire un vélodrome > <i>pas réaliste</i>
			Développer l'offre pour ados, hors sport		
			Visiter personnes seules (tricot, papote, excursion...) - <i>à coupler avec les 2 suivantes</i> - PCS?		
			Visite aux personnes âgées - <i>à coupler avec les 2 autres</i>		
			Généraliser l'opération "carte de vœux pour les personnes âgées" à toutes les écoles - <i>à coupler avec les 2 précédentes</i>		
			Spectacle sur les places des villages en été pour les locaux et les touristes		
			Mise à disposition et animation d'un lieu dédié aux activités récurrentes artistiques, culturelles (y laisser le matériel) - (<i>maison du ski?</i>) - <i>y compris pour ado pour englober projet plus haut</i>		
			Beaulieu : aménagement convivial autour de la fontaine - <i>à coupler avec projet de modernisation du circuit des fontaines</i>		
			Thé dansant (<i>à globaliser sous forme d'activités interassoc</i>)		
			Soirées dansantes années 80 (<i>à globaliser sous forme d'activités interassoc</i>)		
			Mise en place d'un événement festif pour souder les différents comités	Animations intervillages l'hiver	
			Espace pour la donnerie, le papote café		
			Cours pour apprendre à cuisiner simple et local - <i>à coupler avec mise à dispo d'un lieu pour activités récurrentes</i>		
			Accueil, accompagnement et intégration des nouveaux habitants (<i>existe mais aller plus loin dans le concept</i>)		
			Terrain de tennis > <i>au hall sportif</i>		
			Trampoline parc intérieur/extérieur > <i>à voir avec le hall sportif en version "mini" ou éphémère (location l'été)</i>		
			Parcours vita (<i>à coupler avec le parcours aînés envisagé aux abords de la maison multiservices</i>)		
			Création d'un pumptrack près du centre sportif		
			Bâtir un local au dessus du Carré (Patro), afin de l'aménager en tant qu'espace pour quelconque groupement ou rangement > <i>à coupler avec le projet suivant</i>		

Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

			Créer un local unique et personnalisable pour le CDJ de Champlon-Les Tchampions pour y organiser des événements		
			Plaine de jeux au centre sportif		
			Espace jeux pour enfant ET ados à Laneuville-au-bois >à coupler au suivant		
			Couverture des terrains de pétanque et installation d’une aire de jeux pour enfants à l’entrée du Bois de la Fontaine		
			Aménager les abords de la salle d’Erneuville (sécurité, convivialité, jeux enfants)		
			Aménagements des abords de la future MM (espace parc)		
			Amélioration des abords de la maison de village d’Ortheuville		
			Renouvellement de la salle à Erneuville (chauffage, cuisine)		
			Améliorer les salles existantes : accès PMR, Wifi, parking + signalétique à Cens		
Objectif 4 : Améliorer et valoriser la biodiversité et le patrimoine naturel			Explication de la gestion forestière au grand public		
			Aménagement extérieur biodiversité à l’ARRIERE de la maison de village Au Pré des Aulnes à Journal		
Objectif 5 : Accroître la résilience environnementale du territoire et de ses habitants		Pérennisation et digitalisation du Réseau d’eau communal	Projet de communauté d’énergie renouvelable	Informar la population sur les risques d’imperméabilisation / inondations	Ecole du dehors (<i>peu de prise niveau PCDR - pas toujours bien vu des parents</i>)
		Plantation de haies	Une animation autour de l’eau	Développer un projet de production d’énergie renouvelable sur la commune	
			Elaboration d’un SDC	Stimuler l’accès au circuit court y afin qu’on se réapproprie le contrôle sur notre alimentation de qualité et moins dépendante des grandes chaînes alimentaires.	
Objectif 6 : Préserver et transmettre le patrimoine matériel et immatériel local	Réfection et aménagement des murets le long des voies publiques (<i>pierres sèches?</i>)	Création de nouvelles promenades balisées mettant en avant les éléments historiques	Revalorisation du circuit des fontaines et créer des topoguides y liés (dont le petit fontainier - jeu PATRO)		Avoir un musée (<i>pas réalisable</i>)
		Poursuivre la mise en valeur du patrimoine et des atouts naturels (= <i>objectif</i>)	Réaménager une aire de faulne à Laneuville au Bois		
			Nom des villages en wallon et en français (<i>à lier avec projet entrées de village</i>)		
			Sobriquets des habitants par village (<i>à lier avec panneaux en wallons et entrées de village</i>)		
Objectif 7 : Oser l’innovation dans les formules de logement		Création de logements à prix accessibles > <i>voir projets suivants</i>	Logement-tremplin		Se positionner sur l’habitat léger
		Facilitation de l’accessibilité au logements pour les jeunes > <i>terrain Roch</i>	Développement d’un projet "logement" pour aînés : offrir une alternative (et/ou postposer) au home par des logements adaptés aux aînés , type habitat groupé, habitat kangourou, habitat partagé, habitat intergénérationnel, résidence services		
			Projet de lotissement Champlon intégrant la production d’énergie partagée, mixité des logements + tremplins, kangourous...		
			Maitriser le développement des gîtes pour éviter les villages dortoirs > <i>à intégrer dans le SDC</i>		
		Augmenter les services de proximité > <i>il y a déjà bcp de services pour une si petite commune</i>	Création d’un atelier rural --> <i>à mixer avec les deux projets suivants?</i>	Augmenter l’attractivité du GrisHan > <i>Interpeler Idelux</i>	Centre commercial (vêtements, chaussures) <i>pas réaliste</i>
		Elargir les services de la maison multiservices (point poste, distributeur) > <i>il y a déjà un point poste et un distributeur actuellement. A remettre sur le tapis quand la MM existera et si les services ont disparu</i>)	Espace atelier partagé dans l’esprit d’un coworking (<i>rem: il existe un coworking au-dessus de pharmacie</i>)	Faciliter l’accès aux terres agricoles > <i>objectiver, cibler la problématique, trouver des solutions concrètes</i>	Création d’un marché hebdomadaire > <i>pas réaliste, vivote à La Roche</i>
		Encourager la population à créer des potagers chez eux > <i>soutenir l’action ‘potagers ouverts’ et ‘renforcer la forêt nourricière’</i>	Maternité commerciale : mise à dispo d’un espace commercial communal pour phase test et/ou pop up stores		Création de commerces à Champlon et le long de la N4 > <i>dépend du privé</i>

Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

Objectif 8 : Soutenir l'emploi local et faciliter les dynamiques entrepreneuriales		Un lieu centralisé pour les produits locaux (marchés mensuels, GAC, Biofarm)	Appel à projet pour la création d'un établissement HORECA (pas forcément de haut standing mais où se restaurer, se retrouver, taper la carte) --> <i>rationnaliser avec les 4 projets ci-dessous. Voir trouver un concept innovant avec l'idée "maternité commerciale"/pop up store. Rem : un espace Horeca privé est en projet</i>		Développement de commerces de proximités, petites et moyennes surfaces (<i>plus proche de l'objectif que du projet concret. Dépend du privé. A voir avec l'ADL comment aider à l'impulsion ?</i>)
			Bistrot café		
			Epicerie de village avec coin brasserie (idéalement à Champlon). Salon papote, jouer aux cartes, croiser les deux publics		
			Compléter la halle de Champlon par un espace de commercialisation des produits locaux et un resto éphémère qui permettrait de lancer des jeunes restaurateurs		
			Possibilité d'un espace maraicher ? + projet d'économie sociale et circulaire : fournir certains types de légumes pour la cuisine collective de Bastogne (repas scolaires et à domicile). --> <i>à coupler avec resto/épicerie locale?</i>		
Objectif 9 : Favoriser la mobilité douce, partagée et accessible à tous			Extension du chemin des fourmis (boucle reliant Tenneville à Laneuville-au-Bois)		
			Mobipark --> <i>à coupler avec les 3 projets suivants</i>		
			Covoiturage : aménager certaines zones de la commune en parking de déstase avec une borne de recharge électrique - réseau style blablacar		
			Mise en place de transports en commun vers les villes, centres et gares		
			Bornes électriques pour charger les voitures		
			Mobilité douce : connexions vers les villages et les communes voisines		
			Sécuriser la sortie Ortheuville vers Bastogne --> <i>coupler avec les 6 suivants en un plan de sécurité par village</i>		
			Sécuriser l'entrée et la sortie du (des) village(s) d'Erneuville		
			Trottoir virtuel et passage piéton-cycliste		
			Améliorer la sécurité dans le village de Journal		
			Sécurité des routes afin de limiter la vitesse à Ortheuville-placer des miroirs		
			Améliorer les accotements pour les piétons, promeneurs, cyclistes		
			Création d'une passerelle/tunnel au-dessus de la N4 (au cœur de Tenneville + à la barrière de Champlon-Tenneville et passage piéton Tenneville)		
Objectif 10 : Privilégier un tourisme intégré, respectueux et porteur de sens pour le territoire	Elaboration d'une charte touristique pour bonne cohabitation des habitants et occupants saisonniers	Créer des parcours pédestres de 15, 20 km + parcours VTT avec un grand itinéraire (<i>en cours via les points nœuds pédestres et le VTT via la Grande Forêt</i>)	Créer des jeux en bois sur les promenades	Préserver/revendiquer la spécificité "Tenneville les Bains de Forêt" et garder la longueur d'avance en la matière (par les boucles sensorielles par ex?)	Envisager un point d'eau (pour jeu d'eau, baignade) accessible au public (<i>il faut que l'eau soit de bonne qualité</i>)
			Boucles de promenades sensorielles pour écouter autrement		Tenneville plage : point de baignade à Ortheuville
			Aire de mobilhome		Aire bbq/pique nique pour groupes (<i>nuisances et compliqué niveau entretien</i>)
					Réhabilitation des chemins pédestres autour d'Ortheuville devenus inexistant ou sans issue (<i>il n'y a pas d'objectif derrière et s'ils sont impraticables c'est parfois parce qu'ils ne sont pas appropriés au passage</i>)



Marloie, le 25 juin 2025

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR Mardi 24 juin 2025 – Salle du Conseil à Tenneville

Présents :

- André Isabelle, Baclin Guilian, Bertrand Christine, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Dehard Jean-Marc, Gerard Benjamin, Landtmeters Dominique, Léonard Sophie, Mathen Jean-Paul, Rosseel Peter, Vanbelinghen Noémie, Urbain Antoine, Lambrecht Marie-Thérèse, Sacré Julie, *membres de la CLDR* ;
- Lesuisse Florence et Schonne Séverine, *agents de développement à la FRW*

Excusés : Bertrand Fabian, Cambron Guy, Léa Jacoby, Jacoby Mélina, Debarsy Aurélie, Prescler Annie, Vandingenen Jean-Pierre, *membres de la CLDR*.

ACCUEIL :

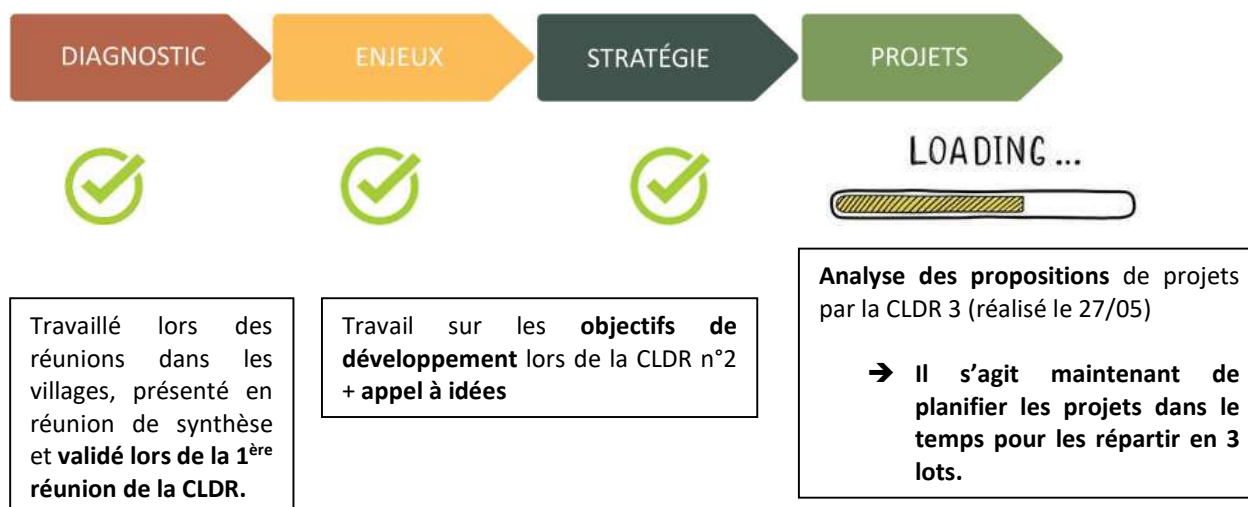
Ludovic Collard accueille les participants et les remercie de leur présence. Il présente l'ordre du jour et annonce les personnes excusées.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 27 MAI 2025

➔ Le compte-rendu est approuvé, il sera prochainement en ligne sur le site tenneville-odr.info.

2) ETAPE DU PROCESSUS

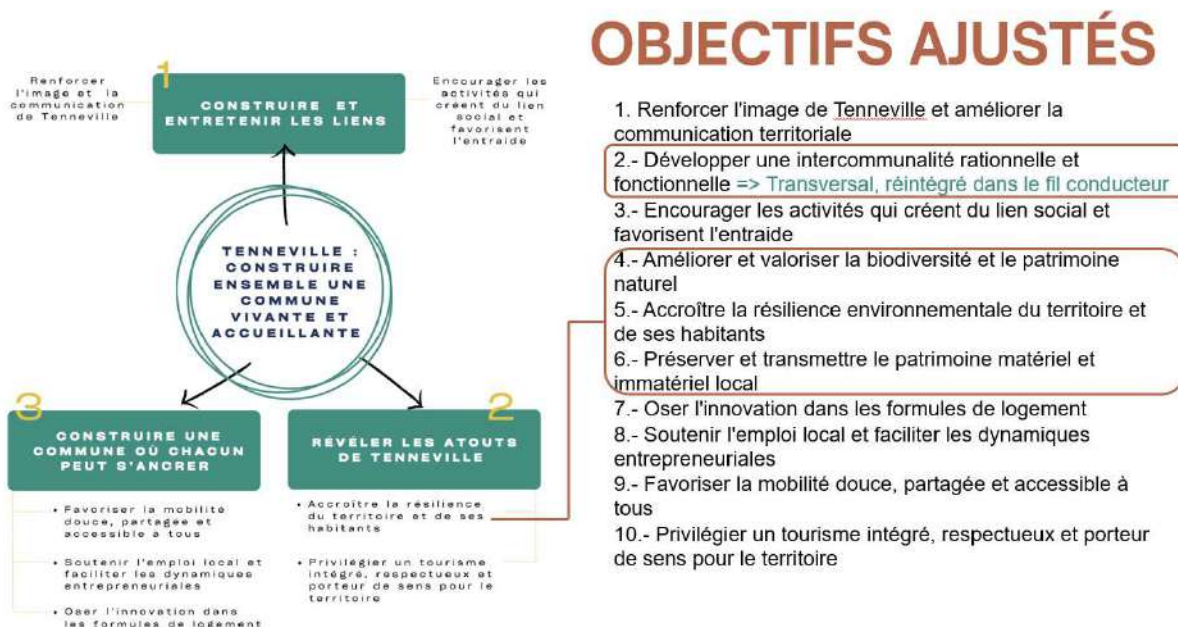
Cette ligne du temps fait le point sur l'état d'avancement des réflexions :



3) TRAVAIL PREPARATOIRE

Sur base de l'analyse effectuée par la CLDR, Laurence et Denis, auteurs du PCDR, ont effectué grâce à une carte mentale un travail de mise en lien et d'ajustement de la stratégie provisoire ainsi qu'une structuration des idées de projets (rassemblement d'idées similaires, précisions de partenaires, etc....) pour aboutir à un tableau mettant en vis-à-vis les enjeux > les objectifs > les projets.

Denis présente la restructuration :



Lors de la réunion n°2, la CLDR ne se retrouvait pas dans le terme « ruralité » du fil rouge (cf. « *construire une ruralité qui se vit* »). Ce fil rouge est donc devenu « *Tenneville : construire ensemble une commune vivante et accueillante* ».

Les objectifs 1, 3, 7, 8, 9, 10 sont restés identiques. Par contre, l'objectif 2 n'ayant aucun projet concret est devenu davantage une réflexion transversale (fil conducteur), invitant la commune à renforcer ses partenariats transcommunaux. Peu fournis également, les objectifs 4, 5, 6 sont regroupés dans un objectif commun « *accroître la résilience du territoire et de ses habitants* ». La résilience est définie comme la capacité d'un écosystème (ici le territoire) à faire face aux pressions. La sauvegarde du patrimoine, qu'il soit naturel, bâti ou immatériel, fait sens.

➔ **La CLDR n'émet pas de remarque sur la stratégie adaptée.**

L'assemblée reçoit le tableau des projets accompagnés d'un descriptif, parcourt l'ensemble des projets et a l'occasion de poser des questions de compréhension.



Des **affiches reprenant l'ensemble des projets** sont également à disposition des membres de la CLDR pour qu'ils puissent apporter des précisions, proposer un porteur ou un partenaire, suggérer une autre formulation pour l'intitulé, etc... Ces données permettront d'alimenter la rédaction des fiches-projets par l'auteur. ➔ **La compilation des apports se trouve en annexe 1.**

4) REPARTITION EN LOTS

Pour être conforme au décret du « Développement rural », les projets du PCDR doivent être répartis en lots. **!!! Cette classification pourra évoluer au fil du temps en fonction d'opportunités ou si la CLDR en exprime le besoin par exemple, même en phase de mise en œuvre du PCDR !!!**

- Lot 1 : les projets et actions à réaliser dans les 3 ans. → ***Ces projets devront faire l'objet d'une fiche-projet plus détaillée par « Un Tour d'Avance », auteur du PCDR.***
- Lot 2 : les projets et actions à réaliser dans les 4 à 6 ans.
- Lot 3 : les projets et actions à réaliser dans les 7 à 10 ans.
- *Un quatrième lot (le lot 0) figurera dans le PCDR et consignera les projets qui répondent à la stratégie du PCDR qui sont déjà en cours ou qui se mettent en place durant la période d'élaboration du PCDR.*

MÉTHODE DE RÉPARTITION EN LOTS :

- Chacun reçoit un tableau reprenant par enjeu et pour chaque objectif, les projets matériels et immatériels confondus. Les projets potentiellement subsidiés par le « Développement rural » sont identifiés à titre indicatif (= case grisée). Une fourchette de coût est également donnée (de € à €€€€).
- Afin d'objectiver autant que possible la priorisation, chaque projet est coté sur base de 4 critères de même pondération (FAISABILITÉ – URGENCE – INTÉRÊT COLLECTIF – IMPACT SUR LA STRATÉGIE PCDR), selon une cote /25 pour chaque critère.
- Les agents de développement et l'auteur du PCDR sont présents pour répondre à toute demande de précisions sur le contenu des projets ou concernant les critères.

→ **Le tableau brut des cotes individuelles par projet est annexé au présent compte-rendu ainsi qu'une proposition de répartition en lots.**

Le lot 1 comprend donc les 10 projets obtenant 70% et +. Ce lot nous paraît équilibré à différents niveaux :

- 5 projets matériels en noir ; 5 projets immatériels **en bleu** ;
- 4 projets potentiellement finançables par le « Développement rural » ;
- chaque enjeu est couvert par au minimum 1 projet ; au niveau des objectifs, seuls les objectifs 2.2 (tourisme) et 3.2 (économie) n'ont pas de projets positionnés en lot 1 → *ce qui peut s'expliquer par le fait que des acteurs de terrain œuvrent déjà en la matière au quotidien.*

Le lot 2 sera composé des 15 projets obtenant entre 60 et 70% ; le lot 3, des 14 projets obtenant moins de 60%.

→ **Les membres de la CLDR peuvent s'ils le souhaitent donner leur avis sur la répartition en lots par retour de mail pour le mercredi 9 juillet 2025 à 12h au plus tard.**

Durant l'été, « Un Tour d'Avance » va s'atteler à la rédaction des fiches-projets qui seront présentées à la CLDR à la rentrée. Attention que si un projet se révèle trop peu mûr pour rester dans le lot 1 (sans localisation précise et sans montant estimé notamment), il se pourrait qu'il change de lot, en discussion avec la CLDR.

Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

5) DIVERS

Minute d'infos locales : toute une série d'événements sont prévus dans les villages en cette période estivale, la kermesse des Chaffions à Erneuville (afterwork le 03/07, soirée mexicaine le 04/07, pétanque le 05/07, jambon à la broche le 06/07) ; ensuite à Ortheuville le 12/07 c'est un tournoi de pétanque au profit des séniors de la commune qui sera organisé. Citons aussi la marche Adepts à Tenneville le 13/07, les ateliers nature à la forêt nourricière le 13/07 à 10h, la fête au Fourneau Saint-Michel le 21/07 ; l'action « potagers ouverts le 27/07 », la soirée nuit étoilée à la Forêt nourricière le 10/07 à 12h30... et enfin, la murder party à Cens le 07/09.

(NDLR : nous espérons que la Kermesse des Mochons ce WE à Laneuville s'est bien déroulée)

CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS :

- 09/09
- 30/09 (*cette date est à confirmer – prévue en cas de besoin mais annulée si superflue*)
- 04/11

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION ET BEL ETE A TOUS !

Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement

Séance du 24/06/25

Modifications et/ou compléments d'information par la CLDR sur les projets

#1 : Consolider et entretenir les liens

Objectif 1.1 Renforcer l'image et la communication de Tenneville

→ *Pas d'apport*

Objectif 1.2 Encourager les activités qui créent du lien social et favorisent l'entraide

→ PROJETS :

3. Les complices de Tenneville

Lieu potentiel : la maison multi-services ?

Commentaires : Peu réaliste d'envoyer des Cartes anniversaire aux aînés

4. Nos jeunes, ces citoyens

Ajouter dans les partenaires : PCS et MCFA

Commentaires :

- Le CRECCIDE a un projet « *ça bouge dans ma commune* »
- Voir avec le CRAB de Sainte-Ode

5. La donnerie

Lieu potentiel : la maison multi-services ?

7. Tenneville s'amuse

Ajouter dans les partenaires : MCFA, Tenneville culture

11. Génération T (T comme Tenneville)

Commentaires :

- Voir avec le CRAB de Sainte-Ode
- pas d'argent dans ce secteur
- zone d'action trop petite pour une maison de jeunes

14. Tenneville multi-services

Près de l'école de Tenneville et de la crèche

15. Coup de frais à Ortheuville

Commentaires : différentes associations ont déjà créé eux-mêmes des pistes de pétanque très souvent utilisées

#2 : Révéler les atouts de Tenneville

Objectif 2.1 Accroître la résilience du territoire et de ses habitants

→ PROJETS :

17. Partageons l'énergie

Commentaire : favoriser des coopératives entre citoyens

18. Energie plus propre

Commentaire : favoriser des coopératives entre citoyens

19. Mangeons local

Commentaire : accessibilité à une alimentation saine aussi pour les plus démunis (Projet sécurité sociale alimentaire SSA)

20. L'Or bleu de Tenneville

Commentaire : contrat de rivière : journée de l'eau

Référer au GT de Nature et progrès autour de l'eau (potable, qualité hygrométrie)

22. De la campagne à la forêt

Commentaire : application d'une politique sylviculture écologiques et résilientes : éliminer les résineux au profit de feuillus mixtes.

23. De fontaine en fontaine

Commentaire : quid contrat de rivière

Objectif 2.2 : Privilégier un tourisme intégré, respectueux et porteur de sens

→ PROJETS :

28. Camping-car

Parking salle APDA

Lieu : Journal

#3 : Construire une commune où chacun peut s'ancrer

Objectif 3.1 Oser l'innovation dans les formules de logement

➔ *Pas d'apport*

Objectif 3.2 Soutenir l'emploi local et faciliter les dynamiques entrepreneuriales

➔ *Pas d'apport*

Objectif 3.3 Favoriser la mobilité douce, partagée et accessible à tous

➔ **PROJETS :**

35. Une commune qui se relie

Ajouter l'exemple d'Ortheuville dans « D'anciens chemins à restaurer en fonction de leur pertinence »

36. À Tenneville on circule malin

Commentaire : creuser l'idée du fonctionnement du « MOBILISUD » actif sur Beauraing (transport solidaire)

Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

Intitulé du projet																		Total	% obtenu	Objectif PCDR
LOT 1																				
Schéma de Développement Communal	100	74	100	85	65	60	90	60	80	65	85	100	100	68	60	100		1292	81	2.1
Objectif sécurité	100	71	100	57	80	80	95	70	90	90	85	90	100	60	100	0		1268	79	3.3
L'Or bleu de Tenneville	100	56	85	90	75	60	95	95	100	65	80	80	72	65	35	100		1253	78	2.1
Un logement pour demain	100	65	100	85	80	85	75	85	100	80	70	85	100	62	55	25		1252	78	3.1
Au service de la vie locale	80	81	90	73	80	48	100	85	100	75	90	78	100	65	45	50		1240	78	1.2
Savoir tout ce qu'il se passe à Tenneville	80	73	90	60	65	100	90	85	90	70	80	80	71	75	75	25		1209	76	1.1
Cœur d'Erneville	80	82	60	49	85	40	80	95	90	100	65	100	72	77	40	50		1165	73	1.2
Nos jeunes, ces citoyens	70	69	90	60	70	45	95	60	80	80	90	60	90	70	65	50		1144	72	1.2
Un quartier qui rassemble autour des aînés	100	52	100	78	65	90	75	85	95	100	65	85	34	50	50	0		1124	70	3.1
Coup de jeune à Champlon	80	62	65	71	70	48	75	85	70	95	95	80	88	68	65	0		1117	70	1.2
LOT 2																				
Un logement tremplin	100	60	60	75	65	60	90	80	95	80	55	85	100	45	40	0		1090	68	
À Tenneville on circule malin	20	50	80	78	75	80	95	80	95	70	76	70	76	55	40	50		1090	68	
Une commune qui se relie	100	54	100	60	70	80	80	50	75	60	82	75	75	61	55	0		1077	67	
Partageons l'énergie	60	60	75	83	65	60	80	55	80	65	78	85	100	61	65	0		1072	67	
Bienvenue à nos nouveaux voisins	20	68	80	80	50	80	95	90	60	50	80	60	30	65	55	75		1038	65	
Rendez-vous à Laneuville	80	61	70	35	70	20	70	85	65	70	65	65	88	83	85	20		1032	65	
Tenneville multi-services	80	54	95	55	90	100	60	40	80	100	75	70	40	69	20	0		1028	64	
De la campagne à la forêt	80	58	80	62	55	80	65	70	65	75	71	75	72	73	35	0		1016	64	
Mangeons local	20	66	65	84	90	40	50	90	90	70	85	80	52	69	55	0		1006	63	
Coup de frais à Ortheuville	80	59	70	55	85	40	80	45	75	95	70	65	72	66	45	0		1002	63	
Pour tous les sportifs	40	56	85	76	75	48	40	45	80	85	80	70	93	71	15	40		999	62	
Les complices de Tenneville	30	51	85	60	75	55	50	75	90	65	70	65	88	57	60	20		996	62	
Tenneville s'amuse	0	80	80	85	65	40	100	70	65	45	90	75	79	76	45	0		995	62	
De fontaine en fontaine	80	80	60	62	50	55	65	95	75	85	70	80	50	68	20	0		995	62	
Une N4 qui relie encore plus	20	59	100	66	75	40	65	85	95	95	80	70	20	55	65	0		990	62	
LOT 3																				
Début et fin de saison	20	67	70	65	45	60	50	55	55	78	75	63	77	75	0			925	58	
Edition Nature	80	59	55	60	60	40	45	50	65	50	77	75	100	70	25	0		911	57	
La Fabrik locale	60	46	75	83	70	40	25	55	70	85	65	80	100	34	0	0		888	56	
Aire de Faulde	80	46	55	65	35	60	65	85	65	40	66	70	42	74	20	0		868	54	
Terre agricole	20	54	50	83	70	85	10	60	75	75	76	80	90	32	0	0		860	54	
Energie plus propre	0	53	75	82	80	40	80	45	60	60	65	90	40	68	20	0		858	54	
Tenneville, bain de forêt	20	60	65	70	40	40	45	75	60	75	75	90	20	71	50	0		856	54	
L'atelier de Tenneville	50	46	100	63	55	50	25	55	75	85	73	90	23	38	15	0		843	53	
Ouvrons nos sens	20	45	55	63	50	40	60	45	65	75	79	65	27	67	80	0		836	52	
On se recharge	20	45	85	60	25	20	100	60	60	90	78	65	46	40	20	0		814	51	
Génération T (T comme Tenneville)	20	44	85	60	0	20	60	65	80	45	85	100	40	67	35	0		806	50	
Bienvenue à Tenneville	50	60	65	30	50	20	60	55	35	70	70	75	58	70	25	10		803	50	
La donnerie	0	42	85	65	35	48	40	55	65	100	67	60	40	56	20	25		803	50	
Camping-car	20	65	75	71	20	0	45	65	45	45	77	60	0	60	5	0		653	41	



Marloie, le 10 septembre 2025

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR Mardi 9 septembre 2025 – Salle du Conseil à Tenneville

Présents :

- André Isabelle, Bertrand Christine, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Gerard Benjamin, Léonard Sophie, Mathen Jean-Paul, Rosseel Peter, Urbain Antoine, Lambrecht Marie-Thérèse, Bertrand Fabian, Léa Jacoby, Jacoby Mélina, Prescler Annie, Vandingenen Jean-Pierre, *membres de la CLDR* ;
- Lesuisse Florence et Schonne Séverine, *agents de développement à la FRW*
- Laurence Docquir et Denis Genevois, du bureau *Un tour d'avance* – en visioconférence

Excusés : Baclin Guilian, Sacré Julie, Vanbelinghen Noémie, Dehard Jean-Marc, Landtmeters Dominique, Cambron Guy, Debarsy Aurélie *membres de la CLDR*.

Léa Jacoby, Présidente de la CLDR, accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle annonce les personnes excusées.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 24 JUIN 2025

Pour mémoire, le dernier compte-rendu actait la répartition des projets en 3 lots.

➔ Le compte-rendu est approuvé, il sera prochainement en ligne sur le site tenneville-odr.info.

2) ETAPE DU PROCESSUS

Cette ligne du temps fait le point sur l'état d'avancement des réflexions :



Travaillé lors des réunions dans les villages, présenté en réunion de synthèse et **validé lors de la 1^{ère} réunion de la CLDR**.

Travail sur les **objectifs de développement** lors de la CLDR 2 + **appel à idées**

- **Analyse des propositions** de projets par la CLDR 3 (réalisé le 27/05)

Cotation des projets individuellement en vue de la **répartition en lots** CLDR 4 (réalisé le 24/06)

Relecture à domicile des fiches-projets des lots 2 et 3

➔ **Ce soir : présentation des fiches-projets prioritaires** (lot 1)

Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

Durant l'été, l'auteur du PCDR « Un Tour d'Avance » a rédigé l'ensemble des fiches-projets, avec plus ou moins de précisions selon leur répartition en lot. Pour mémoire :

- **Lot 1** : les projets et actions à réaliser dans les 3 ans. → *Ces projets font l'objet d'une fiche-projet détaillée.*
- **Lot 2** : les projets et actions à réaliser dans les 4 à 6 ans.
- **Lot 3** : les projets et actions à réaliser dans les 7 à 10 ans.
- *Un quatrième lot (le lot 0) figurera dans le PCDR et consignera les projets qui répondent à la stratégie du PCDR qui sont déjà en cours ou qui se mettent en place durant la période d'élaboration du PCDR.*

Les fiches-projets des lots 2 et 3 ont été mises en ligne au préalable pour une relecture à domicile.

Concernant le lot 1, en étudiant davantage les projets, l'auteur du PCDR propose cette modification de lot :

- Le projet « **Un quartier qui rassemble autour des aînés** » n'est pas assez mûr pour rester dans le lot 1 : on ne connaît pas encore le type de logements ad hoc, ni le nombre, on n'a pas de localisation précise et par conséquent, on ne sait pas en estimer le montant. Il est donc placé en lot 2 pour l'instant.



Séverine rappelle que les choses ne sont pas figées. En effet, lors de la mise en œuvre du PCDR,

- *la CLDR peut décider de faire remonter un projet du lot 2 ou du lot 3 car l'opportunité se présente, que le besoin ou l'urgence se font sentir ou que le projet est davantage mûr...*
- *une fois que la CLDR décide d'activer une fiche et que les subsides de la Région sont octroyés, la commune engage un auteur de projet qui va actualiser les montants, proposer des esquisses, etc. La CLDR mais également les usagers, les riverains sont associés à cette réflexion. Il n'est donc pas utile à ce stade d'aller trop loin dans les détails.*

Questions/réactions :

- On entend partout que la Région wallonne diminue les subsides dans tous les secteurs. Cela ne va-t-il pas impacter le PCDR et limiter notre champ d'action ? → *Oui effectivement, le développement rural n'échappera pas à ces restrictions. Une révision des textes législatifs est envisagée à long terme, mais pour l'instant, nous devons travailler selon les textes en vigueur (qui précisent le type de projets subsidiés, les plafonds et pourcentages, etc...).*
- Il y a d'autres enjeux et urgences que les projets repris dans le PCDR (urgences climatiques, catastrophes naturelles...). Il faut travailler là-dessus. → *Les objectifs du PCDR et les projets sont issus des réunions villageoises, de l'appel à projets et du travail de la CLDR. Chacun a eu l'occasion de s'exprimer. Ils reflètent donc les préoccupations et besoins de la population au niveau local. Cela dit le développement durable ou la résilience est un état d'esprit : chaque projet peut y participer dans la manière dont il est mis en œuvre. Les fiches-projets reprennent d'ailleurs une rubrique « Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société » ainsi qu'une notice évolutive intitulée « mesures en faveur de la résilience locale et de la transition ».*

3) TRAVAIL SUR LES FICHES-PROJETS PRIORITAIRES

Laurence présente les projets du lot 1. Voir fiches-projets en annexe ou sur : <https://www.tenneville-odr.info/documents-agrave-relire.html>

Questions/réactions :

1. Cœur d'Erneuville

- ➔ Comment avez-vous chiffré ? *Par montants forfaitaires, nous avons l'habitude de devoir chiffrer ce type d'aménagements et ici, c'est une très bonne enveloppe par rapport au programme envisagé.*
- ➔ Que faire si le coût augmente en cours de parcours ? *Il existe des plafonds en Développement rural (cf. textes légaux disponibles sur tenneville-odr.info), le surplus est à charge de la commune.*
- ➔ Pourquoi avoir changé l'ordre des fiches ? Celle-ci n'est pas la 1.1. *Le but ultime d'un PCDR est d'obtenir des subsides du Développement rural pour mettre en œuvre les projets. Nous avons donc choisi de présenter en premier lieu les projets qui sont éligibles en Développement rural. De toute façon, l'ordre au sein d'un lot est indicatif.*

2. Coup de jeune à Champlon

- ➔ Ce projet a déjà été financé en Développement rural, peut-on à nouveau le financer par ce biais ? *En théorie, c'est possible pour les projets financés depuis plus de 10 ans. Dans le cas de cette fiche, l'aménagement prévoit davantage qu'une simple rénovation, il y a donc une plus-value. Après, tout dépend toujours du bon vouloir de la Ministre.*
- ➔ Le « traitement de l'humidité » apparaît 2 fois.

3. Objectif sécurité

- ➔ Ce projet concerne bien les voiries communales, celles sur lesquelles la commune a prise. Mais la commune est ouverte pour aller négocier également des aménagements sur routes régionales si besoin.
- ➔ On peut aussi faire des liens entre les fiches-projets comme par exemple, ajouter le nom des villages en wallon (pas sur le panneau F1) lorsqu'on sécurise les entrées de village (action d'une fiche du lot 2).
- ➔ Les points noirs pourraient être identifiés par une démarche citoyenne, en parallèle d'une analyse des statistiques.

4. Au service de la vie locale

- ➔ Le DR peut-il intervenir plusieurs fois sur un même bâtiment ? *Le DR n'intervient pas plusieurs fois pour un même projet sauf s'il s'est écoulé 10 ans à dater de la réception provisoire des travaux. Toutefois, ce ne sera peut-être pas une priorité pour la Ministre de réintervenir sur un projet.*

5. Savoir tout ce qu'il se passe à Tenneville

- ➔ Attention de bien différencier la communication de la vie associative, locale (agenda commun, aide à la promotion d'activités...) ET la communication institutionnelle. (Ex : annonce d'un risque de tempête sur la page FB communale).
- ➔ C'est une fiche-projet qui pourrait être activée sans attendre la fin de l'élaboration du PCDR.

6. Nos jeunes, ces citoyens

- ➔ Combien de jeunes y a-t-il sur la commune ? 224

7. L'Or bleu de Tenneville

- ➔ Que faire concernant la prise en compte de l'impact des pesticides et herbicides sur l'eau ? *De nouveau, cette problématique dépasse le cadre du PCDR mais on peut ajouter une étude hydrique dans la fiche. Pour info, la Province de Luxembourg finance déjà une étude « zéro pesticides » en ce moment.*

Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

- Où peut-on avoir les résultats du contrôle de la qualité de l'eau ? *Sur demande simplement à la commune.*
- Ne peut-on pas prévoir, comme à Nassogne, une ZIT (zone d'immersion temporaire) pour faire face aux inondations ? *Ce n'est pas pertinent : Tenneville étant en début de bassin, l'impact sur le territoire est bien différent que ce qu'a vécu la commune de Nassogne 😞. Nassogne a reçu une subvention de la région précisément en raison du danger encouru.*

8. Un logement pour demain

- Intégrer des aspects « éco-conseils, conseils bioclimatiques » dans l'accompagnement des futurs acheteurs, rénovateurs ou constructeurs sur la commune. Ne pas oublier qu'il existe le guichet de l'énergie aussi. On peut promouvoir leurs actions auprès du public.

9. Schéma de Développement Communal

- C'est davantage du ressort de la CCATM de suivre ce projet mais il est possible que la CLDR y soit impliquée si elle le souhaite. On a souvent fait des réunions conjointes par le passé. Le SDC sera par ailleurs soumis à enquête public.



Suite aux différentes réactions en séance, **les fiches du lot 1** seront à relire avec le compte-rendu. Les membres de la CLDR ont **jusqu'au 24/09** pour envoyer leurs remarques à la FRW. La FRW compilera ainsi les demandes et présentera celles qui pourraient faire débat lors de la réunion du 30/09/25. La CLDR devra également se positionner sur le projet qui fera l'objet de la première demande de convention. Donc le projet à réaliser en premier.

Réactions sur les fiches des lots 2 et 3 :

Nous avons reçu deux remarques sur les fiches du lot 2 et 3.

- **Fiche 3.11 : Génération T (T comme Tenneville)**
 - Maison des jeunes = irréaliste au vu de la masse critique insuffisante (224 jeunes) et des obligations incombants aux MJ. Privilégier un local à destination des jeunes et la mise en place d'un animateur communal.
- **Fiche 2.4 : Une commune qui se relie**
 - Précision sur l'itinéraire du cheminement à Laneuville

Toute nouvelle précision ou remarque de forme est à envoyer pour le **10/10** au plus tard à laurence@untourdavance.be et denis@untourdavance.be ⇒ **Via le tableau en ligne sur le site ODR.**

4) DIVERS

Peut-on prévoir une information sur la [bretelle alimentaire](#) (= projet de structuration du circuit court et de ses acteurs en Province de Luxembourg) ? *C'est prévu, à l'échelle communale.*

CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS :

- **Mardi 30/09**
- **Mardi 04/11**

Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement



Marloie, le 3 octobre 2025

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR Mardi 30 septembre 2025 – Salle du Conseil à Tenneville

Présents :

- André Isabelle, Bertrand Christine, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Léonard Sophie, Mathen Jean-Paul, Bertrand Fabian, Jacoby Mélina, Prescler Annie, Vandingenen Jean-Pierre, Sacré Julie, Dehard Jean-Marc, Landtmeters Dominique, Cambron Guy, *membres de la CLDR* ;
- Lesuisse Florence et Schonke Séverine, *agents de développement à la FRW*
- Denis Genevois, du bureau *Un tour d'avance*

Excusés : Laurence Docquir, Urbain Antoine, Gerard Benjamin, Léa Jacoby, Rosseel Peter.

Ludovic Collard, Echevin du DR, accueille les participants et les remercie de leur présence. Il annonce les personnes excusées.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 9 SEPTEMBRE 2025

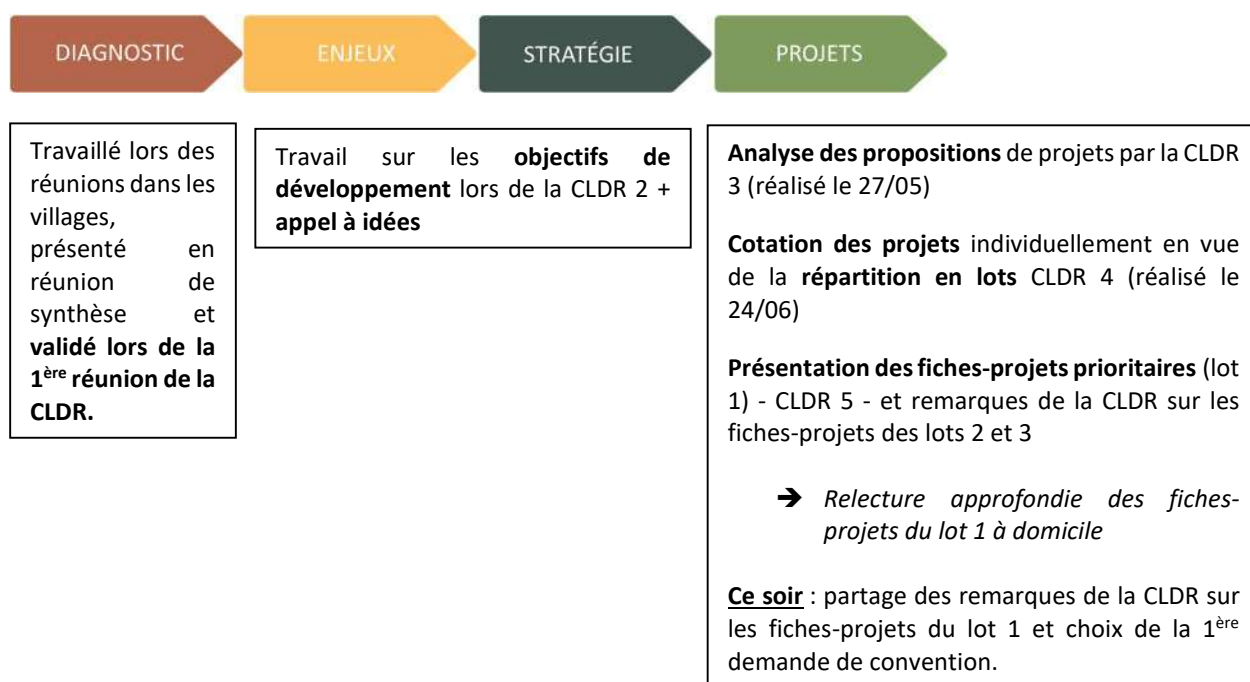
- ➔ Le compte-rendu est approuvé moyennant la remarque ci-dessous, il sera prochainement en ligne sur le site tenneville-odr.info.

4° page du compte-rendu – “Ne peut-on pas prévoir, comme à Nassogne, une ZIT (zone d’immersion temporaire) pour faire face aux inondations ? Ce n’est pas pertinent : Tenneville étant en début de bassin, l’impact sur le territoire est bien différent que ce qu’a vécu la commune de Nassogne. Nassogne a reçu une subvention de la région précisément en raison du danger encouru”

Cette information ne peut pas mener à la conclusion que le problème n’est pas pertinent pour Tenneville. La situation par rapport à l’hydrologie (la gestion de l’eau dans le sens large ; c’est-à-dire risques d’inondation, mesures pour promouvoir la rétention d’eau, diminuer l’érosion des sols (et ruissellements), pollution des eaux de surface ne sont pas connus ni répertoriés et très probablement à améliorer. Si la ZIT comme conçue à Nassogne n’est peut-être pas la meilleure mesure à prendre, des mini ZIT (c’est-à-dire des mini barrages à l’instar des castors), des étangs peuvent très bien contribuer à diminuer le risque d’inondation tout en ralentissant l’eau et donc améliorer la rétention et la percolation dans les nappes phréatiques

2) ETAPES DU PROCESSUS

Cette ligne du temps fait le point sur l’état d’avancement des réflexions :



Suite à la présentation des fiches-projets du lot 1, certains membres ont émis le souhait de pouvoir les relire dans leur intégralité à domicile. Cette réunion vise donc à partager les remarques recueillies afin de finaliser ces fiches-projets du lot 1 et de choisir, en toute connaissance de cause, la première demande de convention à introduire.

3) AMELIORATION DES FICHES-PROJETS PRIORITAIRES

Comme convenu, les agents de développement ont récolté en amont et par e-mail les remarques des membres de la CLDR. Ils présentent chacune des remarques fiche après fiche et laissent un temps d'échanges entre les membres de CLDR pour statuer sur la validation des remarques, à intégrer ou pas, en fonction des réactions, dans les fiches-projets du lot 1. **Ces fiches du lot 1 une fois complétées par le bureau d'études, seront remplacées sur le site de l'ODR.**

Relecture de l'ensemble du PCDR : vous trouverez prochainement en ligne les différentes parties du PCDR sur <https://www.tenneville-odr.info/documents-agrave-relire.html>.

Pour rappel, conformément au Décret wallon relatif au développement rural, le PCDR est composé des parties suivantes :

- **PARTIE 1** : description des caractéristiques socio-économiques de la Commune
- **PARTIE 2** : description des résultats de la consultation de la population
- **PARTIE 3** : diagnostic partagé
- **PARTIE 4** : définition des objectifs de développement
- **PARTIE 5** : fiches-projets réparties en 3 lots
- **PARTIE 6** : tableau récapitulatif (projets, objectifs, coûts, sources de subvention, planning)

Chaque partie a été présentée et/ou co-construite avec la CLDR au fil du processus. La partie 2, rédigée par la FRW, reprend de manière synthétique le contenu des réunions (et donc ce qui se trouve dans les comptes-rendus envoyés aux membres). Les modifications dans ces documents sont donc essentiellement des actualisations (ex : chiffres de l'analyse socio-économique).

Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

Le délai pour envoyer vos remarques à laurence@untourdavance.be et denis@untourdavance.be est fixé au 3/11 ⇒ **Merci d'utiliser le tableau en ligne sur le site ODR pour encoder vos remarques.**

4) PREMIERE DEMANDE DE CONVENTION

La FRW rappelle qu'une fois que le PCDR sera approuvé par le Gouvernement wallon, la commune aura accès à des subsides du Développement rural pour financer certains projets. Mais rien n'est acquis à ce stade ; il est nécessaire d'introduire pour chaque projet une demande de convention. Actuellement, l'Administration et la Ministre du Développement rural analysent les demandes de convention des communes ayant un PCDR actif deux fois par an, au 15 mars et au 15 septembre. Traditionnellement, lors de la défense du dossier devant le PAT (Pôle Aménagement du Territoire = commission d'experts qui remet un avis au GW sur la qualité des PCDR notamment), la commune est invitée à présenter le projet qu'elle introduira comme première demande de convention.

Vu que l'élaboration du PCDR de Tenneville touche à sa fin, que les fiches-projets prioritaires sont définies, il s'agit à présent de décider quel projet sera introduit en 1^{ère} demande de convention.

Ce sont bien entendu les projets du lot 1 finançables en développement rural qui sont en lice :

LOT 1 (0 à 3 ans)	
▪ Schéma de Développement Communal	
▪ Objectif sécurité	
▪ L'Or bleu de Tenneville	
▪ Un logement pour demain	
▪ Au service de la vie locale	
▪ Savoir tout ce qu'il se passe à Tenneville	
▪ Cœur d'Erneuville	
▪ Nos jeunes, ces citoyens	
▪ Coup de jeune à Champlon	

Légende :

Financement probable en DR

Financement possible en DR

Non subsidiable en DR

Avant d'en débattre en plénière, la FRW rappelle les éléments ci-dessous :

Projet	Subside DR	Coût	Maîtrise communale
Objectif sécurité	Oui	1.064.800,00 € Subvention DR 60% : Max.300 000€	<i>En partie</i>
Cœur d'Erneuville (retenu du PCDR précédent)	Oui	1.152.021,64 € Subvention DR 80% : Max.400 000€	Oui
Coup de jeune à Champlon	Oui	498.610,66 € Subvention DR 80% : 398.888,53 €	Oui
<i>Au service de la vie locale</i>	<i>Possible</i>	865.634,00 € Subvention DR 80% : 519.380,40 €	<i>Oui</i>

- ➔ Au vu de l'engouement et de l'attente de la population, de la pertinence du projet et de la totale maîtrise communale, la CLDR retient à l'unanimité comme première demande de convention « le cœur d'Erneuville ».

5) DIVERS

- 1) Matinée sur « Les prises d'eau face aux changements climatiques » - 20 novembre - à Cens Gratuit, sur inscription. Une organisation de la MUFA, du PNDO et du CRO.
Plus d'infos : <https://site.mufa.be/news/172/296/Les-prises-deau-face-aux-changements-climatiques-20.11.html>



- 2) L'Agence wallonne de l'air et du climat a mis en ligne un « Portail Climat » <https://portailclimat-awac.be/> : via toute une série de données, celui-ci met en avant une appréciation des risques climatiques auxquels la Wallonie est confrontée.

CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS :

- **Lundi 17/11 : approbation de l'ensemble du PCDR par la CLDR (avant approbation par le Conseil communal).**

⚠ Cette réunion est importante. Nous comptons sur votre présence en nombre pour clôturer en beauté cette élaboration de votre nouveau PCDR et pour fêter ensemble le travail accompli 🎉

Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement



Marloie, le 18 novembre 2025

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR Lundi 17 novembre 2025 - Auberge de Jeunesse de Champlon

Présents :

- André Isabelle, Baclin Guilian, Bertrand Christine, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Debarsy Aurélie, Gérard Benjamin, Lambrecht Marie-Thérèse, Léonard Sophie, Mathen Jean-Paul, Bertrand Fabian, Jacoby Mélina, Rosseel Peter, Prescler Annie, Vandingenen Jean-Pierre, Sacré Julie, Dehard Jean-Marc, Landtmeters Dominique, Urbain Antoine, *membres de la CLDR* ;
- Lesuisse Florence et Schonne Séverine, *agents de développement à la FRW*
- Laurence Docquir et Denis Genevois, du bureau *Un tour d'avance*

Excusés : Léa Jacoby, Guy Cambron

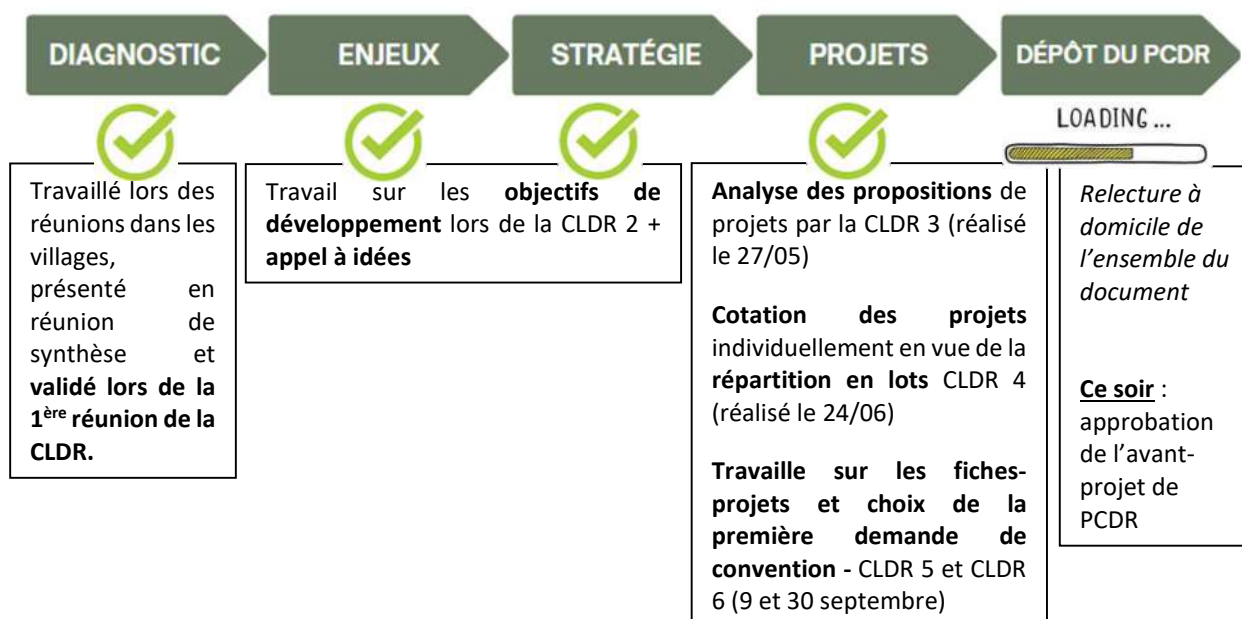
Ludovic Collard accueille les participants et les remercie de leur présence pour cette réunion symboliquement importante d'approbation du PCDR.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2025

➔ Le compte-rendu est approuvé, il sera prochainement en ligne sur le site tenneville-odr.info.

2) ETAPES DU PROCESSUS

Cette ligne du temps fait le point sur l'état d'avancement des réflexions :



3) LE PCDR ET SON ELABORATION EN BREF

Les agents de la FRW diffusent une vidéo réalisée spécialement pour l'occasion et qui retrace les grands moments de l'élaboration du PCDR et distribuent une ligne de temps de synthèse de l'ODR
→ la vidéo sera mise en ligne sur le site de l'ODR ; la ligne du temps se trouve en annexe du présent compte-rendu.

La FRW passe ensuite en revue brièvement le contenu du PCDR, partie après partie :

- Partie 1 - Analyse des caractéristiques socio-économiques du territoire
- Partie 2 - Description des résultats de la consultation de la population
- Partie 3 - Diagnostic partagé
- Partie 4 - Objectifs de développement
- Partie 5 - Fiches-projets et actions
- Partie 6 - Tableau récapitulatif des projets

Florence Lesuisse s'attarde plus particulièrement sur la partie 2 en rappelant quelques chiffres-clés concernant la participation citoyenne :

- 7 réunions d'informations-consultations → 82 personnes + 11 en ligne
 - Opération "cartes postales" → 56
 - 1 réunion de synthèse et de mise en place de la CLDR → 60 personnes
 - Rencontre et interview de 15 personnes-ressources
 - Consultations complémentaires "jeunesse" → 17 enfants/ados
 - Organisation d'un appel à projets à destination des habitants → 38 idées en +
 - 7 réunions de CLDR → taux de participation élevé
- + Des réunions d'infos, de coordination, de consultation et visites de terrain avec l'auteur, les autorités communales, le personnel communal et para-communal, le Conseil communal, les associations...

Le point sur les réactions de la CLDR suite à la mise en ligne du PCDR pour relecture :

Un seul membre a communiqué des remarques portant sur les fiches-projets des lots 2 et 3. Laurence Docquir, du bureau « Un Tour d'Avance », fait donc échos des précisions apportées au dossier en conséquence.

NB : la FRW (les agents de développement mais aussi la Direction) ainsi que les membres du Collège de la CLDR ont également relu le dossier PCDR et fait part de leurs demandes de modifications qui étaient peu nombreuses au vu de la qualité et de la cohérence du dossier rédigé par l'auteur de PCDR.

- ➔ **L'avant-projet de PCDR est approuvé par la CLDR et la première demande de convention, choisie par la CLDR – unanimement - en date du 30 septembre 2025 concernera le « Cœur d'Erneville ».**

Un membre de la CLDR s'est abstenu d'approuver le PCDR et explique sa position : il ne reproche rien au contenu du dossier mais aurait souhaité avoir davantage de débats citoyens à propos d'enjeux de société (tels que la crise climatique, la sécurité alimentaire...).

D'autres membres s'expriment en retour en précisant que chaque citoyen a eu l'occasion de s'exprimer et que l'important est que le PCDR réponde aux souhaits et besoins de la population. Qu'on ne peut pas, en tant que membre de la CLDR, être expert dans tous les domaines mais que c'est l'apport des uns et des autres et la complémentarité des profils qui

fait la force de la CLDR. L'apport citoyen va se poursuivre et s'accroître lorsqu'on va se pencher concrètement sur la mise en œuvre des projets et actions.

4) LES SUITES

Si la phase d'élaboration du PCDR touche à sa fin, **plusieurs étapes administratives** sont encore nécessaires :

- Approbation de l'avant-projet de PCDR par le Collège
- Avis de conformité par le Service extérieur du Département du Développement rural (SPW-DGO3-DDR)
- Approbation du projet de PCDR par le Conseil communal
- Défense du PCDR devant le PAT (Pôle d'aménagement du territoire) : une délégation présentera le PCDR au PAT et répondra aux éventuelles questions. Le PAT remettra ensuite un avis sur la qualité du dossier à la Ministre de la Ruralité.
- Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon (GW) : le Gouvernement wallon peut approuver le PCDR pour une durée maximale de 10 ans (cela peut être moins). Cette reconnaissance par le GW permet à la commune d'accéder aux subsides du développement rural. ***NB** : s'il faut attendre l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon pour rentrer une demande de subsides « Développement rural » afin de concrétiser les projets, la CLDR peut sans attendre ce feu vert débiter la réflexion sur la mise en œuvre des actions non subsidiées.*

Une fois le PCDR approuvé, il s'agira de communiquer sur son contenu le plus largement possible afin d'impliquer un maximum de citoyens dans la concrétisation des projets.

Réaction :

Un membre de la CLDR s'interroge – au vu du vocable « avant-projet de PCDR » utilisé – si le dossier risque de subir des modifications au moment de la validation par le Conseil communal ? → Les mandataires de l'opposition annoncent qu'ils approuveront le projet de PCDR notamment parce qu'ils soutiennent la démarche de participation citoyenne. Ce soutien au PCDR n'exclut pas néanmoins certains débats au Conseil communal lors de la mise en place des projets.

5) DIVERS

Evaluation :

Si le travail de l'auteur (le bureau d'études « *Un Tour d'Avance* ») se clôture en même temps que l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon, ce n'est pas le cas de la Fondation rurale de Wallonie. En effet, les agents de développement poursuivent leur mission d'accompagnement de la commune et de ses habitants pour la mise en œuvre concrète des projets et actions du PCDR.

- **Dans un souci constant d'amélioration du travail fourni, la FRW distribue à la CLDR un questionnaire d'évaluation individuel portant sur le volet participatif de l'élaboration du PCDR. Les citations obtenues se trouvent en annexe.**

Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

Prochaine réunion :

Il n'y a aucune date prévue pour une prochaine réunion actuellement. Mais la CLDR n'attendra pas l'approbation du PCDR par le GW pour se réunir (sans doute début 2026).

L'une des participantes souhaiterait avoir un feedback sur les projets toujours en cours du précédent PCDR. Le Bourgmestre et la FRW assurent que ce sera bien le cas et qu'une visite de terrain/chantier (maison multi-services et cœur de Champlon) pourra s'organiser.

Le Bourgmestre clôture la séance en remerciant l'ensemble des acteurs, en félicitant l'auteur du PCDR pour la qualité du dossier mais aussi la Fondation rurale de Wallonie qui a su amener la bonne méthode au bon moment pour faciliter les échanges. Bravo et merci aussi aux citoyens pour leur implication et le partage d'idées. L'approbation du PCDR marque la fin de l'élaboration mais le début de la phase de mise en œuvre des projets au cours de laquelle la CLDR et les citoyens vont à nouveau tenir un rôle majeur.

Ludovic Collard remercie également chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies dans la démarche : une nouvelle histoire commence ... sur une base solide. Pour célébrer cela et échanger en toute convivialité, il invite l'assemblée à partager un vin chaud et quelques produits locaux offerts par la commune autour d'un brasero.



Merci à toutes et tous de votre participation !

Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement

2024

S'IMPRÉGNER DU TERRITOIRE ET VALORISER LES RESSOURCES HUMAINES LOCALES

CLDR (ancienne) : évaluation PCDR en clôture + enseignements
Visites de terrain
Rencontre et consultation du personnel communal
Interviews de personnes ressources

De
JUN
à
OCTOBRE

TRÊVE ÉLECTORALE

= PAS DE RÉUNION PUBLIQUE

Campagne de communication grand public 
Information au Conseil communal

2025

C'EST PARTI !

JANVIER
FEVRIER

Voeux à la population = lancement ODR 

7 réunions d'information-consultation villageoises

Consultation via la plateforme en parallèle

PLACE À LA CLDR

MARS

Réunion de synthèse des consultations 
Mise en place de la nouvelle CLDR (I) : diagnostic partagé

REFLEXIONS STRATEGIQUES

CLDR 2 : enjeux - objectifs

APPEL À PROJETS OUVERT À TOUTE LA POPULATION 

Consultation des associations

consultation des ados

Consultation du Conseil consultatif des enfants

PARTICIPATION FÊTE DU PARC NATUREL DES DEUX OURTHES À CENS 

De
AVRIL
à
MAI

**QUELS PROJETS ?
QUAND LES REALISER ?**

CLDR 3 et 4 : analyse des projets et planification

CLDR 5 et 6 : travail sur les fiches-projets et
choix de la première demande de convention

De
JUN à
SEPTEMBRE

ENCORE UN PETIT EFFORT

OCTOBRE
NOVEMBRE

CLDR 7 : relecture PCDR et approbation

Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

RÉSULTATS CHIFFRÉS DE L'ÉVALUATION DU TRAVAIL DE LA FRW DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PCDR DE TENNEVILLE.

Préalable : les commentaires relatifs aux différentes questions ont bien été enregistrés également. Merci beaucoup pour vos précieux apports !

1. Par rapport à l'animation des réunions par les agents de la Fondation Rurale de Wallonie, sur une échelle de 0 à 5, quel est votre degré de satisfaction ?

0	1	2	3	4	5
			1	10	8

Moyenne de 4,4/5

2. Par rapport à la convivialité des réunions, sur une échelle de 0 à 5, quel est votre degré de satisfaction ?

0	1	2	3	4	5
			9	5	5

Moyenne de 3,8/5

3. Par rapport à la vulgarisation du processus de l'Opération de Développement Rural, sur une échelle de 0 à 5, quel est votre degré de satisfaction ?

0	1	2	3	4	5
				10	9

Moyenne de 4,5/5

4. Par rapport à la durée du processus d'élaboration du PCDR, sur une échelle de 0 à 5, quel est votre degré de satisfaction ?

0	1	2	3	4	5
		1	3	8	7

Moyenne de 4,1/5

5. Par rapport à la place qui vous a été donnée dans le processus d'élaboration du PCDR (l'écoute de vos idées), sur une échelle de 0 à 5, quel est votre degré de satisfaction ?

0	1	2	3	4	5
		2		8	9

Moyenne de 4,3/5

6. Par rapport aux comptes-rendus de réunion transmis, sur une échelle de 0 à 5, quel est votre degré de satisfaction ?

0	1	2	3	4	5
				6	13

Moyenne de 4,7/5

7. Par rapport au travail général de la Fondation Rurale de Wallonie, sur une échelle de 0 à 5, quel est votre degré de satisfaction ?

0	1	2	3	4	5
				7	11

Moyenne de 4,6/5 (!!! sur 18 répondants et non 19 !!!)



Fondation Rurale
de Wallonie

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE TENNEVILLE

Compte-rendu de la consultation du conseil consultatif des enfants
Ecole de Champlon, le 19 mai 2025

Présents :

- Les 12 enfants du CCE ;
- Léa Jacoby, Nicolas Charlier, Sophie Léonard (mandataires) ;
- Françoise Picard (coordinatrice CCE) ;
- Florence Lesuisse et Séverine Schonne (FRW)

Dans le cadre de la nouvelle Opération de Développement rural (ODR) de Tenneville, la Fondation rurale de Wallonie a souhaité consulter les enfants du CCE afin d'avoir leur vision de leur commune et de leur village. En effet, les enfants sont des acteurs importants de la vie communale. Il est donc primordial qu'ils puissent donner leur avis et participer à la construction de projets dont ils seront les acteurs à court, moyen ou long terme. Cette consultation prend place en parallèle de l'appel à idées lancé à l'ensemble de la population.

Après avoir informé les enfants sur le contexte de l'Opération de Développement rural, les agents de développement de la FRW leur proposent un petit exercice de consultation ludique.

Méthode utilisée :

Chaque enfant reçoit le dessin d'un village « classique » ainsi que les consignes suivantes qui les invitent à colorier : **en vert**, ce qu'ils apprécient ; **en rouge**, ce qu'ils apprécient moins ; **en bleu**, ce qu'ils souhaiteraient (ex : si un village n'a pas de petit commerce comme sur le dessin, ils peuvent le colorier) ; **en orange** : dessiner ce qu'ils imagineraient en plus dans leur village (ex : une plaine de jeux avec toboggans, etc.).

Au dos du dessin, les enfants peuvent écrire :

- 3 choses qu'ils aiment sur leur commune ;
- 3 choses qu'ils n'aiment pas sur leur commune ;
- 1 projet qu'ils souhaiteraient voir se mettre en place à Tenneville.

Chacun reçoit les consignes devant lui (cf. document annexe) et dispose de 30 minutes pour réaliser l'exercice proposé.

➔ **Les dessins collectés se trouvent en annexe. Les résultats de cette consultation seront traités par la CLDR au regard de la stratégie de développement en cours d'élaboration.**

Pour la FRW,

Florence Lesuisse et Séverine Schonne



Consultation des enfants du CCE de Tenneville



Sur le dessin de ce village classique, nous te proposons de colorier :

- **en vert**, ce que tu apprécies ;
- **en rouge**, ce que tu apprécies moins ;
- **en bleu**, ce que tu souhaiterais avoir aussi dans ton village mais que tu n'as pas actuellement (ex : un commerce, une école...) ;
- **en orange** : tu peux dessiner ce qu'il manque, ce que tu imaginerais en plus dans ton village (ex : une plaine de jeux, un jardin partagé...).

Si tu as terminé et qu'il te reste un peu de temps, au dos du dessin, tu peux écrire :

- 3 choses que tu aimes dans ta commune
- 3 choses que tu n'aimes pas dans ta commune
- 1 projet que tu souhaiterais voir se réaliser dans ta commune

Merci beaucoup pour ta participation !



Consultation des enfants du CCE de Tenneville



Sur le dessin de ce village classique, nous te proposons de colorier :

- **en vert**, ce que tu apprécies ;
- **en rouge**, ce que tu apprécies moins ;
- **en bleu**, ce que tu souhaiterais avoir aussi dans ton village mais que tu n'as pas actuellement (ex : un commerce, une école...) ;
- **en orange** : tu peux dessiner ce qu'il manque, ce que tu imaginerais en plus dans ton village (ex : une plaine de jeux, un jardin partagé...).

Si tu as terminé et qu'il te reste un peu de temps, au dos du dessin, tu peux écrire :

- 3 choses que tu aimes dans ta commune
- 3 choses que tu n'aimes pas dans ta commune
- 1 projet que tu souhaiterais voir se réaliser dans ta commune

Merci beaucoup pour ta participation !





ma maison
la boulangerie
de lairze

école
les nuage
les champs

le pumtrabit

Emy

Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires



Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

aime
boulangerie
école
les rivières

aime pas
la ferme

réalisable
~~cinéma~~
premier geste de secours



Goulengorie

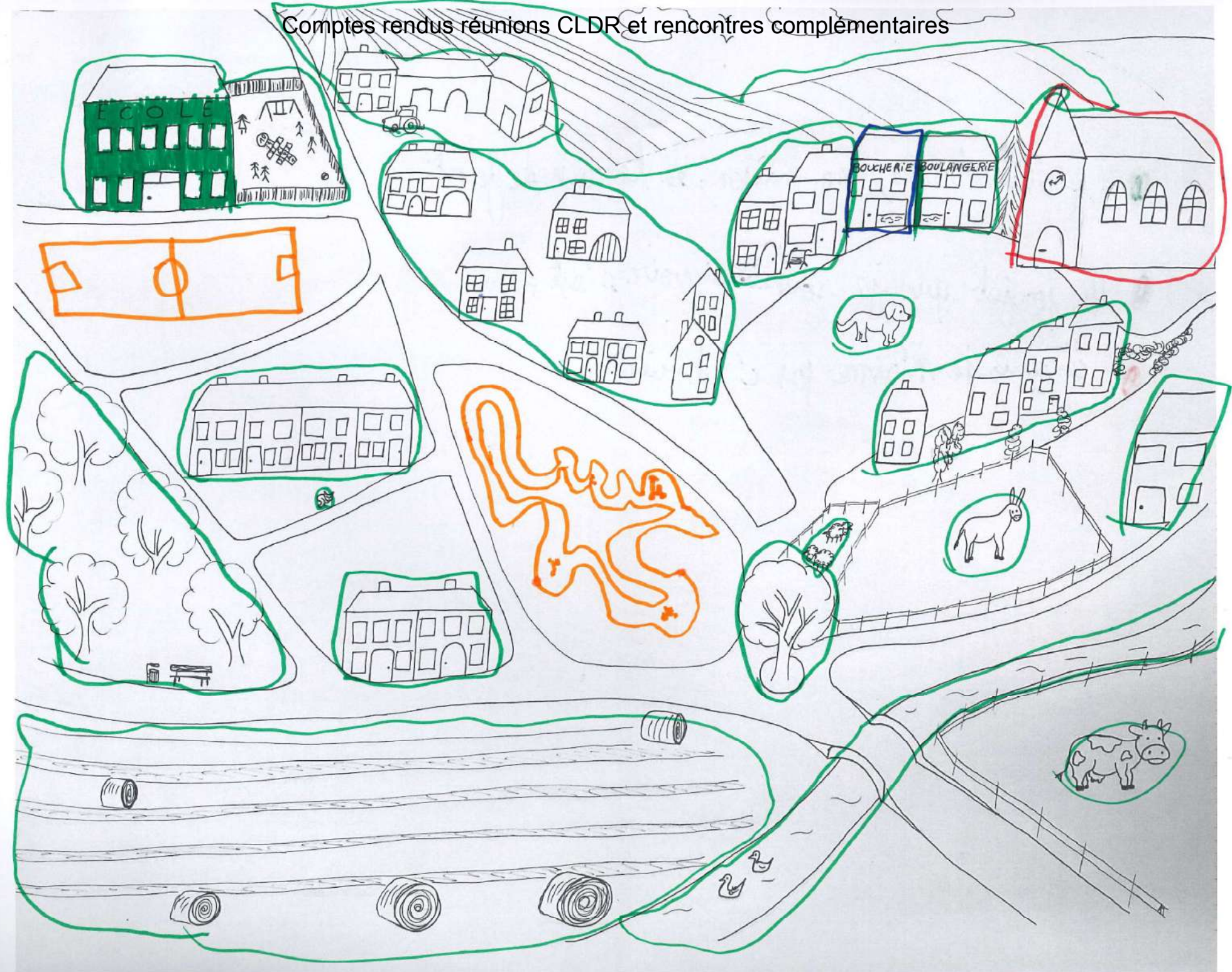
voir de foot
plaine de zone

égline

ciolo

anglais 12.10.00

pump truck



- j'aime l'école, ma maison, le terrain de foot
- le projet que je souhaiterai voir c'est rien
- ce que je n'aime pas c'est rien



J'ai vu:

Ma commune,

Mon lycée,

Le lycée -

un plan:
Une merveille
plus de jours.

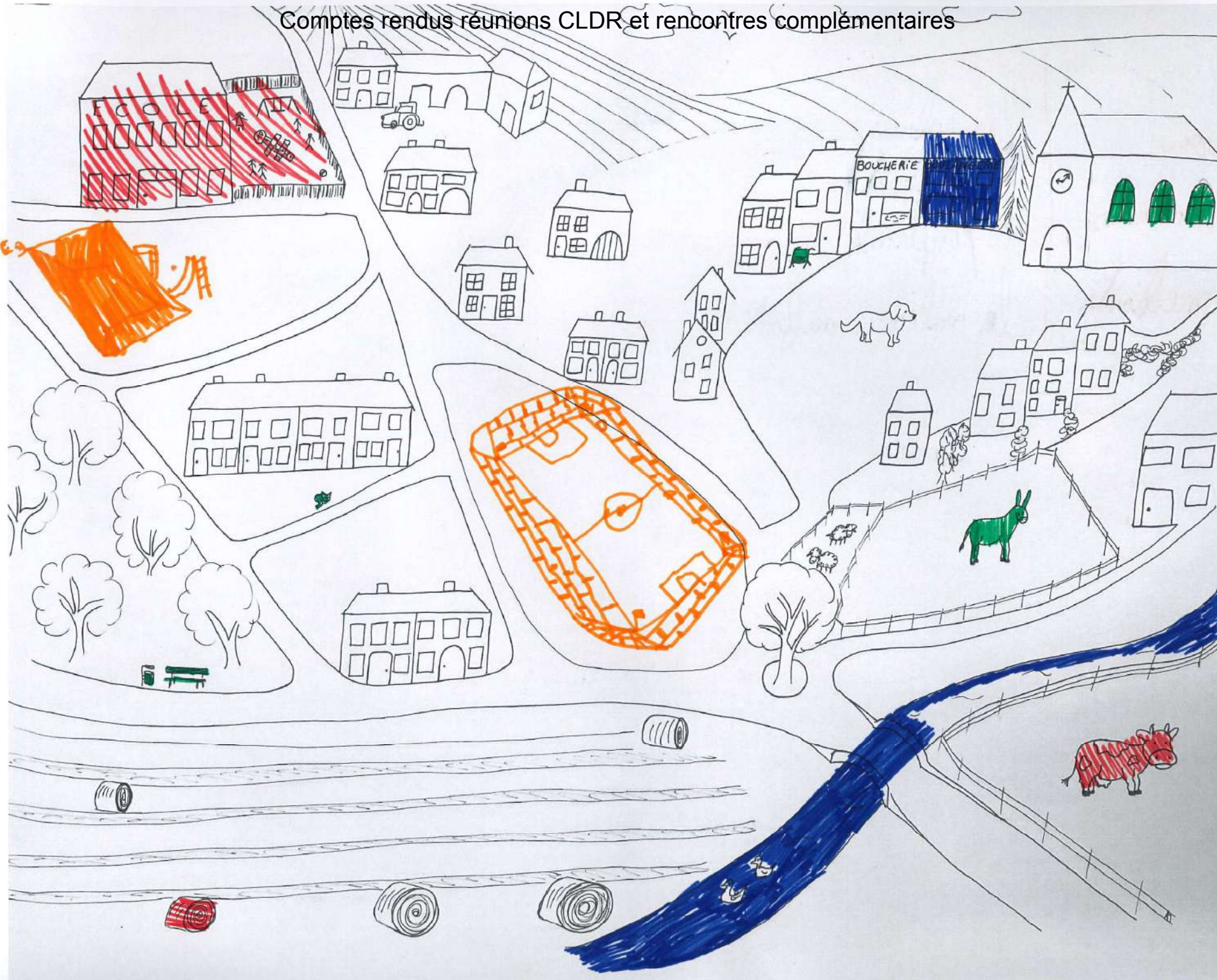


Forêt
Boulangerie
Rue de
des

Ecole
Les maisons moche

Pump track
Piscine
Vélodrome

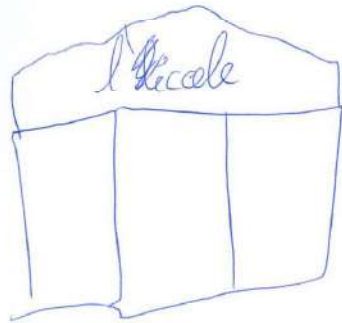
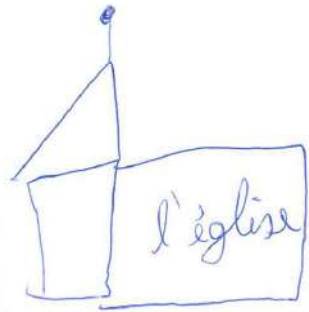
Piscines



Dervin
les modames
les mechantes

les colomes
~~le pumptrack~~
le pumptrack
la ambiance au foot





les devoirs

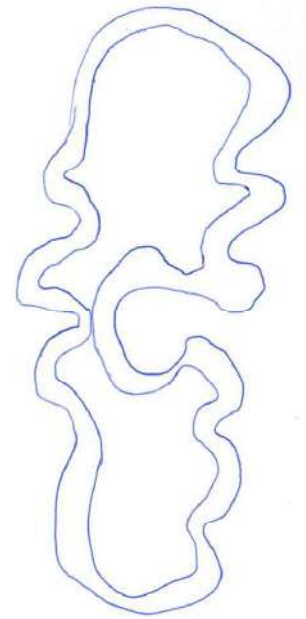
les sport (le foot)

la campagne



après le pumtrak

le



pumtrak



j'aime qu'il y a un manège
qu'il y a des forêts
qu'il y a des champs

qu'il y ~~pourrait~~ avoir un musée



m'aime pas

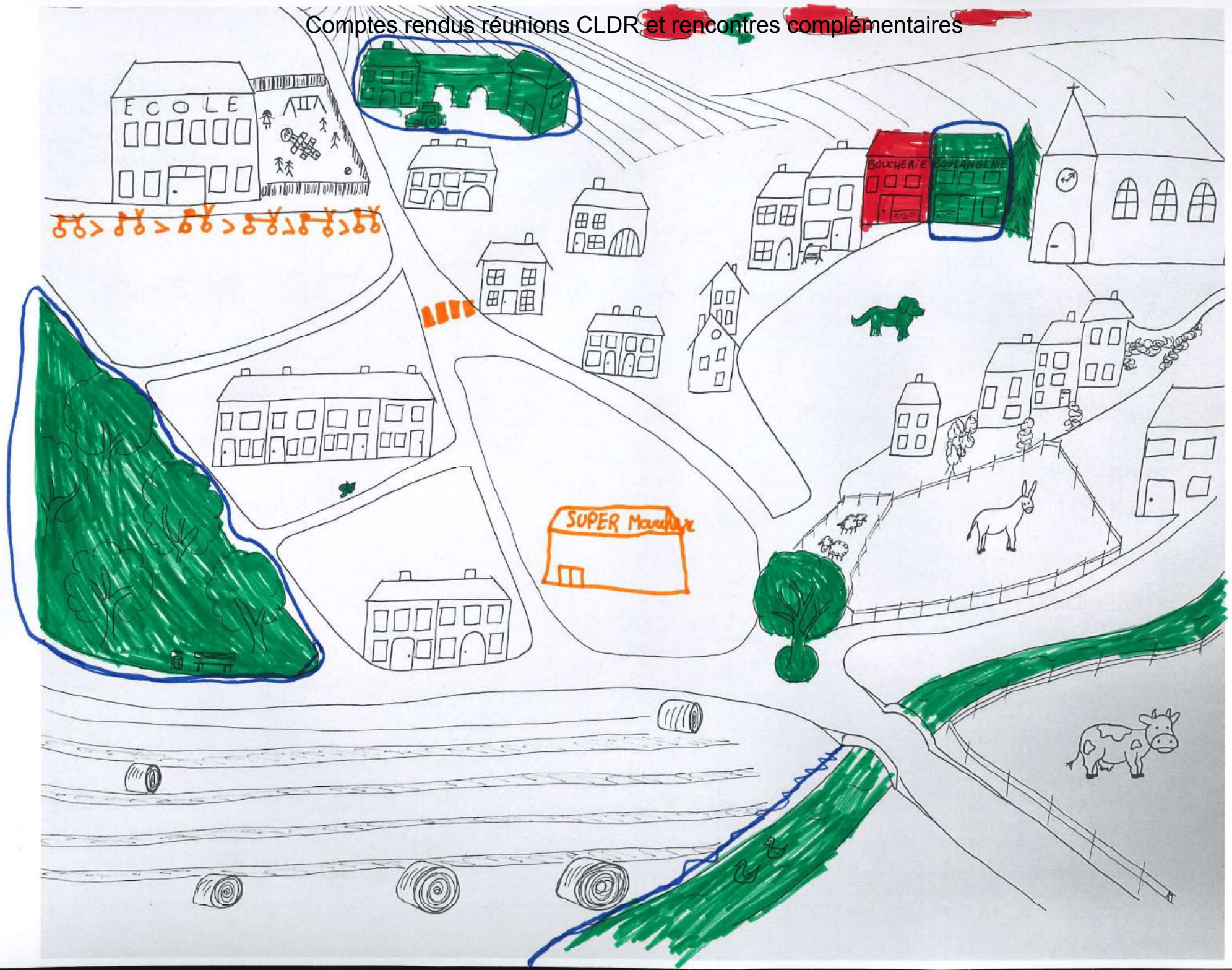
- la ferme
- les maisons mitoyennes
-

Comptes rendus réunions CLDR et rencontres complémentaires

- le club de foot.
- la plaine.
- le centre sportif.

souhaite réaliser

- apprendre les 1^{er} gestes de secours.



L'aime

ma maison
mon village
ma commune
la maison du village
la plaine de jeu
du village

Le n'aime pas

En plus

un magasin
une ferme agricole
des passages pour piétons
des pistes cyclables



ce que j'aime dans ma commune
~~ma~~

- 1- ma commune
- 2- mon école
- 3- ma maison

rien

un stage de dessin

Consultation Enfants-Ados – « micros-trottoirs au hall sportif de Tenneville » 21/05/24

Eliott et Lisandre : 5ème primaire

Hugo, Tristan et Louis : 1ère rénover

Idées de projets

- Piste cyclable, bande rouge comme à Arlon
- Amélioration à l'école de Champlon :
 - o Réparer et agrandir la plaine de jeux (jeu à ressort pour 4 est cassé, des filets à remplacer)
 - o Mettre des filets ou des nouveaux goals dans l'espace foot. Pouvoir faire du foot dans l'herbe et pas sur le tarmac serait mieux
- Pumptrack + penser à désigner des parcours selon la difficulté (piste verte, bleu, rouge...)
- Ecole du dehors 1Xmois comme avec Vecmont
- Créer des jeux en bois sur les promenades (ex : jeu d'échec géant près de la chapelle à Vecmont)
- Parc de trampolines, Kojump
- Piscine
- Terrain de tennis
- Parcours Vita
- Rendre visite aux personnes âgées dans les homes, généraliser la campagne « carte de vœux » pour les personnes âgées à toutes les écoles (Champlon le fait déjà).
- Excursion pour les enfants des villages (ex : Walibi)
- Plus de marches Adepts
- Spectacle sur les places des villages en été pour les locaux et les touristes (comme en France)

Commune de 6970 TENNEVILLE

Province de Luxembourg

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 13 mars 2025

Présents :

MM. Nicolas CHARLIER, Bourgmestre

Walter JORIS, Conseiller - Président

Ludovic COLLARD, Maximilien FRANCOIS, Wendy ORBAN, Echevins

Christiane NOËL, Sophie LÉONARD, ~~Philippe ANDRE~~, Eddy LEBOUTTE, Léa JACOBY,

Jean-Marc DEHARD, Conseillers

~~Catherine CHARLIER-GAUTHIER~~, Présidente du CPAS

Fanny GUELENNE, Directrice générale f.f.

Administration générale - Commission Locale de Développement Rural (CLDR) :
désignation des représentants communaux

Le conseil réuni en séance publique,

Attendu qu'il y a lieu de renouveler la composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), suite aux élections communales du 13/10/2024;

Vu la répartition des sièges au sein du Conseil communal, à savoir 7 sièges pour le groupe IC Liste du Bourgmestre et 4 sièges pour le groupe Osez OC ;

Attendu qu'il faut désigner 3 membres avec suppléants pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), soit 2 membres pour le groupe I.C.TENNEVILLE et 1 membre pour le groupe Osez O.C.

À l'unanimité ;

DECIDE

Art. 1 Désigne comme suit les représentants du Conseil communal :

	Effectifs	Suppléants
Groupe I.C. Tenneville	Léa Jacoby Ludovic Collard	Nicolas Charlier Eddy Leboutte
Groupe Osez OC	Jean-Marc Dehard	Sophie Léonard

Art. 2 La présente décision sera communiquée à la Présidente de la CLDR.

PAR LE CONSEIL

La Directrice générale f.f.,
(s) Fanny GUELENNE

Pour Extrait conforme :

Le Président,
(s) Walter JORIS

La Directrice générale f.f.,
Fanny GUELENNE

Le Bourgmestre,
Nicolas CHARLIER

Commune de 6970 TENNEVILLE

Province de Luxembourg

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 13 mars 2025

Présents :

MM. Nicolas CHARLIER, Bourgmestre

Walter JORIS, Conseiller - Président

Ludovic COLLARD, Maximilien FRANCOIS, Wendy ORBAN, Echevins

Christiane NOËL, Sophie LÉONARD, ~~Philippe ANDRE~~, Eddy LEBOUTTE, Léa JACOBY,

Jean-Marc DEHARD, Conseillers

~~Catherine CHARLIER-GAUTHIER~~, Présidente du CPAS

Fanny GUELENNE, Directrice générale f.f.

Administration générale - Composition de la CLDR

Le conseil réuni en séance publique,

Vu la décision prise par le Conseil communal, en séance du 23/12/2021, proposant la mise en œuvre d'une nouvelle Opération de Développement rural (ODR),

Attendu qu'il y a lieu de renouveler la composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), suite aux élections communales du 13/10/2024,

Attendu qu'un avis a été inséré dans le bulletin communal,

Attendu que la CLDR doit être composée de :

- ¼ représentants du Conseil communal

- représentants de la population

Vu la décision prise par le Conseil communal, en séance du 13/03/2025, désignant les représentants communaux à la CLDR,

Vu la composition citoyenne,

Sur proposition du Collège,

À l'unanimité ;

DECIDE

Art. 1 D'approuver la composition de la CLDR telle que présentée ci-après:

Effectifs	Suppléants
<i>Représentants du Conseil communal :</i>	
Léa Jacoby	Nicolas Charlier
Ludovic Collard	Eddy Leboutte
Jean-Mard Dehard	Sophie Léonard
<i>Représentation citoyenne :</i>	
Guy Cambron	Isabelle André
Annie Prescler	Julie Sacré
Fabian Bertrand	Jean-Paul Maethen
Noémie Van Bellinghen	Marc Gauthier
Antoine Urbain	Aurélie Debarsy
Marie-Thérèse Lambrechts	Dominique Landtmeters
Christine Bertrand	Peter Rosseel

Mélina Jacoby Jérémy China	Guilian Baclin Jean-Pierre Vandingenen
-------------------------------	---

PAR LE CONSEIL

La Directrice générale f.f.,
(s) Fanny GUELENNE

Le Président,
(s) Walter JORIS

Pour Extrait conforme :

La Directrice générale f.f.,
Fanny GUELENNE

Le Bourgmestre,
Nicolas CHARLIER




Commune de 6970 TENNEVILLE

Province de Luxembourg

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 13 mars 2025

Présents :

MM. Nicolas CHARLIER, Bourgmestre

Walter JORIS, Conseiller - Président

Ludovic COLLARD, Maximilien FRANCOIS, Wendy ORBAN, Echevins

Christiane NOËL, Sophie LÉONARD, ~~Philippe ANDRE~~, Eddy LEBOUTTE, Léa JACOBY,

Jean-Marc DEHARD, Conseillers

~~Catherine CHARLIER-GAUTHIER~~, Présidente du CPAS

Fanny GUELENNE, Directrice générale f.f.

Marchés publics - Opération de développement rural : approbation du rapport annuel 2024

Le conseil réuni en séance publique,

Vu le décret du 11/04/2014 relatif du Développement rural ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12/06/2014 portant exécution du décret du 11/04/2014 ;

Vu l'arrêté ministériel du 12/10/2020 approuvant la circulaire 2020/01 relative aux modalités de mise en œuvre des programmes communaux de développement rural ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 28/02/2013 approuvant le programme communal de développement rural (PCDR) de la commune de Tenneville ;

Considérant qu'il appartient au Conseil communal d'approuver le rapport annuel de l'opération de développement rural ;

Vu le rapport présenté,

À l'unanimité ;

DECIDE

Art. unique Approuve le rapport annuel 2024 de l'opération de développement rural tel que présenté.

PAR LE CONSEIL

La Directrice générale f.f.,
(s) Fanny GUELENNE

Le Président,
(s) Walter JORIS

Pour Extrait conforme :

La Directrice générale f.f.,
Fanny GUELENNE

Le Bourgmestre,
Nicolas CHARLIER



**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Communal**

Séance du 26 octobre 2021

Présents :

MM. Nicolas CHARLIER Bourgmestre – Président

Marc GAUTHIER, Walter JORIS, Maximilien FRANCOIS Echevins ;

Ludovic COLLARD, Catherine CHARLIER-GAUTHIER, Christiane NOEL, Christian SIMON,
Philippe ANDRE, Sophie LEONARD, Aurélie de BARSY, membres

Leslie BOSENDORF, directrice générale

Le Conseil communal réuni en séance publique

Nouveau règlement d'ordre intérieur de la Commission locale de développement rural (CLDR)

Vu le décret du 11/04/2014 relatif du Développement rural ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12/06/2014 portant exécution du décret du 11/04/2014 ;

Vu l'arrêté ministériel du 12/10/2020 approuvant la circulaire 2020/01 relative aux modalités de mise en œuvre des programmes communaux de développement rural ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 28/02/2013 approuvant le programme communal de développement rural (PCDR) de la commune de Tenneville ;

Vu l'arrêté ministériel du 12/02/2021 approuvant le modèle type de règlement d'ordre intérieur des Commissions locales de développement rurales (CLDR) ;

Considérant le rôle d'organe consultatif de la CLDR dans le processus participatif relatif à toute opération de développement rural ;

Vu la décision du Conseil communal du 28/05/2019 relative à la composition de la CLDR ;

Considérant qu'il appartient au Conseil communal d'arrêter le règlement d'ordre intérieur de la CLDR ;

Vu le projet de modification du règlement d'ordre intérieur adopté par la CLDR en séance du 14/09/2021 ; que ce nouveau règlement répond au prescrit de l'arrêté ministériel du 12/02/2021 ;

Considérant que le nouveau règlement d'ordre intérieur annule et remplace le précédent ;

A l'unanimité

DECIDE

Art. unique Approuve le nouveau règlement d'ordre intérieur de la Commission locale de développement rural (CLDR) comme suit :

Titre I^{er} - Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art.1. La Commission locale de Développement rural (CLDR) de la commune de Tenneville a été créée en date du 30 mars 2010 par le Conseil communal. Ce Règlement d'ordre intérieur est actualisé conformément au décret de la Région Wallonne du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural.

Art.2 Les missions de la Commission locale de développement rural sont :

- *Durant l'entièreté de l'Opération de Développement Rural (ODR),
 - o D'assurer l'information, la consultation et la concertation entre les parties intéressées, c'est-à-dire notamment, l'autorité communale, les associations locales et la population de la commune et de tenir compte réellement du point de vue des habitants. A ce titre, ses*

membres sont chargés de faire écho dans leur milieu aux débats de la CLDR et aussi de recueillir l'avis de leurs concitoyens.

- *De coordonner les groupes de travail qu'elle met en place.*
- *Durant la période d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR),*
 - *De préparer avec l'encadrement de son organisme accompagnateur et de l'auteur de programme communal de développement rural, l'avant-projet de programme communal de développement rural qui sera soumis au Conseil communal qui est seul maître d'œuvre.*
- *Durant la période de mise en œuvre du PCDR,*
 - *De suivre et participer à l'état d'avancement des différents projets et actions du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.*
 - *De proposer au Collège communal des demandes de conventions en développement rural ou autres voies de subventionnement pour le financement de projets.*
 - *De participer à l'actualisation des fiches projets lors des demandes de convention*
 - *D'assurer l'évaluation de l'ODR.*
 - *D'établir, au plus tard le 1er mars de chaque année, un rapport sur son fonctionnement et sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural. Ce rapport est remis à l'autorité communale qui le transmettra le 31 mars au plus tard au Ministre ayant le développement rural dans ses attributions.*

Art.3 *Le siège de la Commission locale de développement rural est établi à l'Administration communale de Tenneville*

Art.4 *La Commission locale de développement rural est constituée pour la durée de l'Opération de Développement Rural.*

Titre II - Des membres

Art.5 *Le Bourgmestre ou son représentant préside la Commission locale de développement rural, il est comptabilisé dans le quart communal.*

Art.6 *Sont considérés comme membres, outre les personnes citées dans l'annexe numérotée et datée, toutes personnes admises comme telles par le Conseil Communal, sur proposition annuelle, de la Commission (dans le cadre du rapport annuel).*

La Commission se compose de 10 membres effectifs au moins et de 30 membres effectifs au plus (ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants) dont un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil Communal.

La Commission est représentative de l'ensemble de la population de la commune. En dehors du quart communal, les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatifs, politique, économique, social et culturel de la commune et des différents villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population. La Commission visera également un équilibre de genre. :

Assistent de droit aux séances de la CLDR et y ont voix consultative (article 8 du décret) :

- *Le représentant de la Direction du Développement Rural du Service Public de Wallonie ;*
- *Le représentant de l'organisme chargé de l'accompagnement.*

Les candidats non retenus lors de la sélection précédente constitueront une réserve (ordre de priorité en fonction de la chronologie des candidatures et de leur représentativité géographique ou autre) pour la prochaine révision de la composition de la CLDR et seront interrogés en cas de place vacante.

Art.7 *La liste des membres reprise en annexe n'est pas définitive.*

- *Tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président. Cette démission deviendra effective à dater de la réception de la lettre.*
- *Toute personne peut poser sa candidature en adressant sa demande par lettre au Président. La Commission se prononcera annuellement, lors de l'examen et de l'approbation de son rapport annuel, sur la proposition d'admission des candidats à faire valider au Conseil Communal.*

- *Un registre des présences sera tenu par le secrétariat. Sur base de celui-ci, lors de l'élaboration du rapport annuel,*
 - *Le Président interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé (s) et les membres absent(s) excusé(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective ;*
 - *Les membres absents ou excusés sans motif valable à plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives seront jugés démissionnaires d'office ;*
 - *Les démissions seront actées lors de la réunion de la Commission consacrée au rapport annuel.*

Art.8 *Le secrétariat de la Commission locale de développement rural de Tenneville sera assuré par l'organisme accompagnateur ou par l'agent relais local.*

Art 9 *L'animation de la Commission locale de développement rural de Tenneville sera assurée par l'organisme accompagnateur, par l'agent relais local ou encore par un membre de la Commission.*

Art.10 *Les membres de la Commission locale de développement rural ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord préalable de la Commission locale de développement rural.*

Titre III – Fonctionnement

Art.11 *La Commission locale de développement rural se réunit chaque fois que l'Opération de Développement Rural le requiert. La Commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an. L'ensemble des membres, effectifs et suppléants, sont convoqués de plein droit aux réunions de la Commission et y ont les mêmes prérogatives dont notamment le droit de vote.*

Art.12 *Le Président, d'initiative ou à la demande d'1/3 des membres inscrits, convoque les membres par écrit ou par courrier électronique (en cas d'accord du membre) au moins 10 jours ouvrables avant la date de réunion.*

Art.13 *La convocation mentionne l'ordre du jour dont les différents points sont établis par le Président ou à la demande d'un ou plusieurs membres de la Commission. Seuls ces points seront l'objet de prises de décisions.
Un point divers sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour.
Tout membre empêché d'assister à une réunion de la CLDR doit en avvertir prioritairement le Président ou le secrétaire.*

Art.14 *Le Président ouvre et clôture les réunions, conduit les débats. Il veille au respect du présent règlement. En cas d'absence du Président, l'assemblée désigne un autre membre qui présidera la réunion.*

Art. 15 *Un rapporteur désigné parmi les membres de la Commission se charge de la rédaction du procès-verbal, en l'absence de l'organisme d'accompagnement.*

Art.16 *Le secrétaire assiste le Président, transmet au Président et à l'administration communale le projet de procès-verbal de la réunion. Celle-ci se chargera de le transmettre au Collège, aux membres de la Commission et aux experts extérieurs lors de l'envoi de la convocation de la réunion suivante.*

Selon les souhaits exprimés par les membres, les envois se font sous format papier ou informatique.

Le secrétaire conserve les archives de la Commission. Il est chargé de la gestion journalière de celle-ci. Les rapports et avis de la Commission locale de développement rural sont consignés dans un registre qui peut être consulté à l'Administration communale et sur le site internet de la commune.

Art.17 *A l'ouverture de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation de la Commission. Il est signé par le Président et le secrétaire de séance.*

- Art.18** Pour pouvoir valider une décision, un quorum de participation de 50% des membres de la CLDR ne faisant pas partie du quart communal est requis. Si le quorum n'est pas atteint, les débats pourront avoir lieu mais la décision sera reportée à la séance de la CLDR suivante qui sera convoquée, dans les 15 jours, avec le même ordre du jour. Dans ces conditions, la décision pourra être validée quel que soit le nombre de personnes présentes.
- Art.19** Les propositions de la Commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois en cas de blocage, un vote peut être organisé à la majorité simple des membres présents. En cas de parité, la voix du Président ou de son représentant est prépondérante.
- Art.20** Les séances de la CLDR ne sont pas publiques. Toutefois en cas de besoin, la Commission peut inviter, avec l'accord du Président, des personnes extérieures dont elle désire recueillir l'avis. Ces personnes peuvent alors participer aux débats mais ne possèdent pas le droit de vote.
- Art.21** Un membre de la Commission ne peut participer à un vote concernant des objets auxquels il a un intérêt particulier à titre privé.

Titre IV – Respect de la vie privée

- Art.22** Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune pour des articles, présentations, annonces ... découlant de l'Opération de développement rural. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au Président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant. En application du RGPD, les données personnelles des membres de la CLDR ne seront utilisées par la commune que dans le cadre de l'opération de développement rural. Tout membre dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de ses données personnelles. Pour cela, il adressera un écrit au Président de la CLDR.

Titre V – Divers

- Art.23** Les membres de la Commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement. Chaque membre peut consulter les archives de la Commission sur simple demande à l'agent relais communal. Ces dernières seront mises en ligne sur le site internet communal.
- Art.24** Le présent règlement peut être modifié après inscription explicite à l'ordre du jour par la Commission.
- Art.25** En cas de réclamation, la Ministre en charge de la ruralité représente l'instance de recours à laquelle il peut être fait appel.

Par le Conseil
la Directrice générale Le Président
(s) L. BOSENDORF (s) N. CHARLIER

Pour extrait certifié conforme
Par le Collège
la Directrice générale le Bourgmestre